

EDMOND KOMOROWSKI

**BIOGRAPHIE  
ET MÉMOIRES  
DE GUERRE**



### Extraits du livre:

Comme il a déjà été mentionné au début de ce récit, des commerçants polonais furent eux aussi sauvagement expropriés dès octobre 1939 au profit d'Allemands venus du III<sup>e</sup> Reich. Parmi tous ces déportés victimes de la barbarie nazie, il y avait beaucoup d'enfants en bas âge. Mes cousins Edward (2 ans) et Aurélie (10 ans) n'ont pas survécu à cette horrible déportation qui allait durer quatre ans, jusqu'en 1945.

La région située au centre et au sud de la Pologne était donc devenue "General Government". Elle avait pour gouverneur à cette époque Hans Frank, doyen de la commission juridique allemande chargée du contrôle et de l'interprétation des lois. À la libération, il fut condamné à mort pour crimes de guerre au procès de Nuremberg et exécuté. Herr Dr. Frank n'était pas un simple voleur de bas étage, mais un grand amateur d'objets d'art et un collectionneur d'antiquités. Il était l'émule du célèbre Maréchal Herman Goering en matière de vol et de pillage d'oeuvres d'art. À force de rapines, il avait amassé quantité d'oeuvres d'art, pour la plupart volées au Château Royal de Wawel à Cracovie où il s'était installé, car rien n'était trop beau pour lui. Cette crapule nazie se permettait même à l'occasion de faire des jeux de mots en demandant à ses amis quelle était la différence entre l'ouest et l'est? Eh bien, la réponse qu'il fallait donner était "aucune", car : «À l'ouest se trouve la France, tandis qu'à l'est Dr. Frank est riche» (*Im Westen ist Frankreich und im Osten Frank ist reich*). Cela illustre très bien la fatuité du personnage...

Au sortir de l'hiver 1941, on se doutait depuis des mois que le pacte d'amitié germano-soviétique conclu en août 1939 entre l'U.R.S.S. communiste et l'Allemagne nazie était précaire et ne durerait pas bien longtemps. N'ayant pu réussir à envahir

l'Angleterre, Hitler regardait déjà vers l'est pour de nouvelles conquêtes ("*Drang nach Osten*"). Les services d'espionnage soviétiques avaient prévenu Staline que l'Allemagne se préparait à envahir l'U.R.S.S., mais celui-ci n'y croyait guère, tablant naïvement sur l'amitié d'Hitler...

Le 22 juin 1941, le monde entier fut stupéfait d'apprendre que les troupes nazies avaient déclenché une attaque éclair contre l'Union Soviétique en envahissant brusquement son territoire à partir de la Pologne selon une ligne de front qui avançait d'une centaine de kilomètres par jour. Battant en retraite devant cette avance foudroyante, des milliers de soldats russes tombèrent en captivité. Cette avance se poursuivait sans rencontrer d'obstacles majeurs jusqu'à Moscou où les Allemands se heurtèrent à une formidable et farouche résistance de toute la population Russe. Chez nous en Pologne, le bruit courait que les autorités d'occupation réquisitionnaient des chaises....; mais pourquoi donc des chaises? Eh bien, c'est pour que les soldats allemands puissent s'asseoir confortablement devant Moscou... Léningrad se défendit tout aussi héroïquement en soutenant un siège qui dura environ 900 jours. Au sud de la ligne de front, les Russes parvinrent à encercler les troupes nazies qui capitulèrent à Stalingrad après de terribles combats et d'énormes pertes en hommes et en matériels dans les deux camps. Cette première défaite de l'armée allemande en janvier 1943 fut le tournant de la guerre sur le front de l'Est.

C'est à ce moment là que le chef de district pour la Poméranie (Prusse Occidentale), Albert Forster (à la fin de la guerre, il fut jugé, condamné et exécuté lui aussi pour crimes de guerre en Pologne), eut l'idée diabolique d'enrôler de force de jeunes Polonais pour les incorporer dans la Wehrmacht en rempla-

cement des soldats allemands tués, blessés ou faits prisonniers au front. Il n'y avait aucun moyen de s'y soustraire.

C'est ainsi qu'en avril 1943, comme beaucoup d'autres jeunes gens de ma génération, je fus envoyé à Fulda, en Allemagne centrale, pour un entraînement militaire de trois mois. On m'envoie ensuite en garnison au camp de Sathonay, près de Lyon, où je suis soumis à des exercices d'entraînement intensifs jusqu'en novembre 1943. Le réveil avait lieu à 6 heures du matin, et sitôt levés les soldats couraient aux lavabos pour se laver. Les robinets étaient placés au centre et coulaient des deux côtés à la fois. À cette heure matinale, il faisait encore très sombre dehors, et à l'intérieur des quartiers l'éclairage était parcimonieux. Un beau matin, un camarade voulut uriner, mais trop paresseux pour se rendre aux W.C. un peu plus loin, il lui vint l'idée de pisser sur les mains d'un jeune berlinois placé en face de lui en s'écriant : «Oh les gars!, ce matin on a de l'eau chaude!» (*O Kamaraden! wir haben diesen Morgen warmes Wasser!*).

La vie de garnison nous réservait parfois des moments de franche rigolade au cours des exercices en plein champs. Le confluent du Rhône et de la Saône n'était pas loin, mais nous ne voyions pas ces deux fleuves, si bien qu'un jour un lieutenant a demandé à un jeune Polonais de notre peloton de montrer la direction de la Saône. Le pauvre gars n'ayant pas bien compris la question crut qu'il s'agissait du soleil (*Sonne* en allemand) et aussitôt il leva sa main en direction de notre astre lumineux familier en disant : «Le soleil est là en haut» (*die Sonne ist da oben*). Tout le peloton a éclaté de rire, et les jours suivants cette cocasse histoire fit le tour du bataillon.

Un lundi matin, après le petit déjeuner, au cours de l'assemblée de la compagnie formant le carré au garde-à-vous au milieu de la caserne, l'adjudant-chef (*spis*) nous informa que nos deux camarades lorrains s'étaient enfuis et avaient déserté l'armée la veille. Il ajouta qu'il plaignait beaucoup leurs parents .. C'était un avertissement à peine déguisé pour dissuader ceux qui auraient envie de suivre l'exemple des deux Lorrains.

Pour se dispenser des exercices dans les champs, on faisait semblant d'avoir mal aux dents et on nous permettait d'aller par groupe de cinq à Lyon, chez un dentiste militaire, et bien sûr on profitait de l'occasion pour aller se balader dans le centre de cette belle ville, jadis capitale des Gaules.

Un jour, nous entrâmes dans un bistrot pour boire un coup. Parlant français avec aisance, j'ai dit au patron et aux clients accoudés au bar que nous étions des Polonais enrôlés de force dans la Wehrmacht, mais naturellement ils ne semblaient pas me croire. Ils nous ont toutefois demandé si nos fusils étaient chargés. Quand j'ai répondu que non, ils n'en revenaient pas; alors, pour les convaincre, j'ai ouvert la culasse de mon fusil. Quelle chance qu'il n'y ait pas eu de gars de la Résistance à ce moment là, car ils auraient pu nous désarmer facilement et sans coup férir.

On aimait bien se promener dans les rues pleines de jeunes et jolies femmes qui portaient sur leur robe ou leur corsage un petit insigne discret représentant des hirondelles avec l'inscription "nous reviendrons". C'était une façon de conspirer contre l'occupant. De plus, les Français ne se gênaient pas pour écouter en cachette la radio de Londres qui leur donnait les

dernières nouvelles du front. Au bord d'une piscine à ciel ouvert entourée d'une plage, on pouvait fredonner à sa guise les chansons et ritournelles sentimentales en vogue à cette époque comme : "Je suis seul, ce soir" ou "J'attendrai ton retour", et cela créait l'atmosphère du bien-être. Les enfants poussaient des cris de joie en plongeant dans l'eau à qui mieux mieux et les hommes discutaient entre eux de l'avance des forces alliées en Afrique et de la contre-offensive soviétique. Somme toute, la vie paraissait relativement agréable et il n'y avait aucune comparaison à faire entre l'occupation de la France et celle de la Pologne. Voyant cela, il m'arrivait parfois de me demander si, au lieu de fuir en Roumanie comme il l'a fait, notre gouvernement polonais n'aurait pas mieux fait de signer en septembre 1939 la capitulation avec l'Allemagne, comme l'ont fait les dirigeants français en juin 1940 avec le Maréchal Pétain à leur tête. Peut-être, me disais-je, que si notre gouvernement était resté en place, les Allemands ne se seraient pas comportés en Pologne de façon aussi barbare qu'ils l'ont fait?... Mais nul ne pourra jamais répondre à cette question.

Le mois d'octobre 1943 courait à sa fin et il faisait encore à Lyon un temps superbe. Un jour, en revenant du champ d'exercice, je suis sorti de la colonne de marche pour acheter des pêches de belle apparence à l'étal d'un marchand. Je fus alors réprimandé par un sous-officier zélé qui, pour me punir, me donna l'ordre de me présenter à lui après le souper en uniforme de combat. Après avoir ignoré par deux fois cet ordre, je fus convoqué au bureau de la compagnie où le lieutenant m'accusa d'inciter mes camarades à désertre l'armée allemande. Bien entendu, j'ai nié catégoriquement une telle accusation, mais on m'infligea quand même trois jours d'arrêt de rigueur pour

désobéissance. Je fus alors bouclé dans une baraque où il n'y avait pour tout mobilier qu'une couchette de bois sans couverture. Pour tout repas, on m'apporta deux fois par jour une tranche de pain sec et de l'eau. Après trois jours passés à ce régime, je pus enfin quitter cette baraque pour aller faire une corvée dans l'armurerie du camp. Comme je me sentais fiévreux, le sous-officier de faction consentit à me conduire à l'infirmerie où soudain, je suis pris d'évanouissement... On ne tarda pas à constater que j'avais contracté la diphtérie. Le lendemain, je me suis réveillé dans un lit de l'infirmerie où on m'avait mis en quarantaine. Peu après, étant toujours soigné et confiné à l'infirmerie, j'appris avec surprise que mes camarades polonais avaient tous été expédiés à la frontière espagnole. Le destin en avait décidé ainsi.

Huit jours plus tard (on était alors en novembre 1943), je fus envoyé avec quelques camarades "isolés" en Bretagne, à Plougven, près de Morlaix dans le Finistère. Là, je fis la connaissance d'un compatriote polonais, François (Franek) Piatkowski, arrivé un mois plus tôt de Grenoble. Au cours de ce voyage en train entre Lyon et Plougven, nous fûmes témoins, mes camarades et moi, d'une scène peu banale qui vaut la peine d'être contée.

À la gare de Rennes, un colonel allemand, à la silhouette altière et portant monocle, est monté pour s'asseoir dans notre compartiment. Peu après, apercevant un caporal debout dans le couloir, les mains dans les poches, regardant distraitement le paysage qui défilait par la fenêtre du wagon, notre colonel le toise et lui dit sur un ton sarcastique : «Alors caporal, si vous cherchez vos mains, elles sont dans vos poches.» Sans se décon-

tenancer le moins du monde, le caporal lui répliqua du tac au tac : «Mon colonel, si vous cherchez le front, il est à l'Est», faisant ainsi allusion au front russe et tout en disant cela, il déboutonna sa vareuse afin de laisser voir sa médaille militaire "Ritter Kreuz" épinglée sur sa poitrine et qui, dans l'armée allemande, était la plus haute distinction attribuée aux héros de guerre. À ce geste, le fringant colonel ne pouvait que se mettre immédiatement au garde-à-vous devant le caporal, car le règlement militaire allemand exigeait que tout soldat rendît hommage au porteur de cette croix quel que fût son grade, et même un général de corps d'armée était tenu de le faire, fût-ce pour un simple soldat...

Le 15 avril 1944, notre bataillon est désigné pour aller à Scaër (Finistère) où il prend ses quartiers à l'ancienne école St-Joseph que fréquentaient alors les deux filles, Emma et Anne-Marie, de notre futur sauveur, M. Alain Le Gall, agriculteur à la ferme de Kerloa, dont le souvenir sera évoqué un peu plus loin dans ce récit. Huit semaines plus tard, le 8 juin, le bataillon reçoit l'ordre de rejoindre le front en Normandie où le débarquement des troupes alliées venait d'avoir lieu, mais François et moi ayant tous deux été enrôlés malgré nous et incorporés de force dans la Wehrmacht, tout comme le furent également à cette époque les Alsaciens et les Lorrains, nous n'avions aucune envie de nous battre pour les nazis et nous décidâmes alors de mettre coûte que coûte à exécution notre plan de désertion préparé de longue date... C'est dans ces circonstances que le destin va frapper une seconde fois.

Madame Ollivier - Mademoiselle Reine Burel, âgée de 18 ans à cette époque - raconte quelles furent ces circonstances : «Je

voyais toujours rôder autour de la maison un soldat allemand. Il parlait français et disait qu'il était étudiant en architecture en Pologne. Un jour, il m'a demandé si je pouvais le photographier en civil. Je lui ai mis sur les épaules une veste de mon père; c'est parti de là. Il a alors manifesté son désir de désertier l'armée allemande quand l'occasion se présenterait. On lui a donc préparé de faux papiers d'identité. Dans ce temps là, une carte d'identité s'achetait au bureau de tabac et il suffisait ensuite de la faire remplir et légaliser à la mairie. Grâce à la complicité de M. Belleguic, le garde-champêtre de Scaër qui s'est rendu de nuit à la mairie, la carte d'Edmond, établie au nom de Berton, reçut le tampon officiel requis. Une autre fausse carte d'identité fut préparée pour François, mais vu qu'il ne parlait pas français, on inscrivit sur sa carte la mention : "sourd-muet" comme signe particulier.»

François et moi prîmes contact avec M. Alain Le Gall, agriculteur à "Kerloa" (une ferme au nord de la commune de Scaër). Aujourd'hui, les fils Le Gall, Henri et Albert, alors âgés de 17 et 18 ans, se souviennent : «Ils cherchaient un point de chute pour fuir et se cacher et ils s'adressèrent à nous en toute confiance. Ce premier contact eut lieu au café "Le Reste" situé près du cimetière. François portait l'uniforme de la Wehrmacht. Un bon mois avant leur désertion, ils étaient venus chez nous, à Kerloa, en reconnaissance, habillés en soldats allemands, au risque de faire passer mon père pour un "collabo" et en prenant eux-mêmes le risque de se faire descendre par la Résistance, très active dans ce secteur.»

Le 8 juin donc, deux jours après le débarquement des alliés sur la côte normande, notre bataillon reçut l'ordre de marcher

sur la Normandie. Je me suis dit que le moment était venu de faire défection en profitant de la confusion du départ. J'ai demandé à François s'il venait avec moi. J'ai pris mon "mauser" et des cartouches et je me suis précipité chez le docteur Raynal (l'actuelle maison de M. Courtet au giratoire de Croix-Sinquin) pour lui demander de me cacher. Je me suis réfugié dans un grand fossé anti-char. Un peu plus tard, c'est là que François m'a rejoint. Puis, à la faveur de la nuit, on s'est "débiné" en traversant la voie ferrée et on s'est réfugié à Kerflech en se dissimulant dans un champ de blé. Il commençait à faire nuit et une pluie fine s'est mise à tomber, mais cela n'a pas empêché François de s'endormir, car il était mort de fatigue. Il devait être pas loin de 10 heures quand le vent m'a apporté par bribes l'écho assourdi du chant populaire de l'armée allemande : «*Hei-li-heil-lo,...*». C'était le signe que le bataillon avait enfin décampé pour se rendre en Normandie, nous abandonnant à notre sort. Quel soulagement!, mais je n'ai pas voulu réveiller François pour lui annoncer la nouvelle.

Après avoir passé la nuit dans ce champ, nous trouvâmes refuge dans l'étable de Corentin Stéphan qui nous procura des vêtements civils obtenus auprès d'Alain Guern. Nous enterrâmes alors nos uniformes allemands et demandâmes à être conduits à "Kerloa" chez Alain Le Gall. Son fils Henri se souvient : «Ils sont restés chez nous une dizaine de jours à attendre qu'un groupe de maquisards des FTPF (Francs-Tireurs Partisans Français) de Châteaulin qui passait régulièrement par ici vienne les prendre. Quand enfin ils sont passés, on leur a confié les deux Polonais.»

La première nuit passée à Kerloa cachés tout en haut du hangar à foin fut quelque peu mouvementée. Nous étions en

effet sur le qui-vive et ne dormions que d'un oeil, nos fusils à portée de main. À la moindre alerte, chaque fois que dans le lointain par exemple des aboiements de chiens se faisaient entendre, nos doigts se posaient instinctivement sur la gâchette des mausers et notre coeur se mettait à battre la chamade. Les jours suivants furent plus paisibles et passèrent à aider le patron, M. Alain Le Gall, dans les travaux de sa ferme et, en particulier, à faire les foins. C'est François qui raclait et retournait le foin le plus vite et il avait tôt fait de distancer les autres, car il était fils de cultivateur dans la région de Torun. Un autre jour, pour passer le temps, nous nous sommes attelés, Henri et moi, à construire un abri anti-aérien qui nous protégerait aussi des obus d'artillerie et, tout en travaillant, nous avions beaucoup de choses à nous raconter, d'autant plus que tous deux avions achevé nos études secondaires.

Les huit jours que nous vécûmes à Kerloa passèrent comme l'éclair et le dernier soir le patron s'est adressé à moi en disant : «Demain, les maquisards vont passer ici et vous pouvez partir avec eux si vous le voulez». J'entends encore aujourd'hui ce dernier bout de phrase prononcé avec une nostalgie voilée que trahissait le timbre cassé de sa voix, car il était très gentil avec nous et nous commençons à bien nous connaître. Le lendemain matin, au chant du coq, Henri nous a réveillés en criant : «François, Edmond! Regardez donc en bas». En effet, un groupe de sept maquisards armés seulement d'un fusil de chasse et d'un vieux fusil d'assaut datant de 1870 nous attendaient en bas.

Dès que nous fûmes descendus du haut tas de foin qui nous servait de couche, le chef de groupe, "Tintin" Garrec, nous demanda si nous voulions rejoindre le maquis. «Bien sûr, ai-je

Rapport au sujet de la fusillade de <sup>1</sup>  
15 civils au Bourg de Summerch  
le dimanche 6 août 1944. par une troupe  
allemande de passage.

Lieu et heure de cet assassinat collectif.

L'exécution a eu lieu au mur nord de  
la cour de récréation de l'école de garçons de  
Summerch, façade extérieure, entre le garage  
et la porte d'entrée de la cour (13 hommes  
fusillés) et 2 autres auprès des maisons  
de Pangie boulangier et Guintin tabac.

Heure: 17<sup>h</sup> 45 à 18<sup>h</sup>.

Les témoins.

1. Le Guillou Jean, 55 ans directeur de l'école  
communale qui se trouvait à l'angle de la porte  
d'entrée de la classe de récréation sous le préau  
dans la classe, M<sup>lle</sup> et M<sup>lle</sup> Gros, réfugiés bretons  
au Bourg de Summerch, M<sup>lle</sup> et M<sup>lle</sup> Fleury du Bourg  
M<sup>lle</sup> Coquil, cordonnier au Bourg, s'étaient cachés.
2. Ma fille Félicie Le Guillou, 21 ans étudiante  
faculté médecine à Rennes, en vacances
3. et mon jeune fils Jean, 15 ans ont assisté  
malheureusement à l'exécution de ces

2

innocents, vue à travers les interstices des volets de la fenêtre de la cour (1<sup>er</sup> étage) donnant sur le mur.

Voici les faits rapportés d'une façon objective et impartiale.

Vers 17 heures, une forte colonne allemande composée de 1000 à 2000 soldats en autos-camions blindés légers, s'arrête au bourg de Sünmerch, la tête plus haut que l'agglomération, la queue plus bas. C'est tout d'un quart d'heure environ, les moteurs des voitures sont mis en marche, présageant le départ. J'ai entendu une mitraille venir je ne sais d'où, mais pas du bourg.

Instantanément les moteurs s'arrêtent, les soldats descendent des voitures, les armes à la main. L'un d'eux entre dans la cour de l'école. Le premier passe à côté de moi, pose son fusil-mitrailleur sur le parapet du mur sup. Le deuxième, qui le suit, me voit de front près de la porte de la classe du premier et m'interpelle :

« Terroriste, espion — Non, Monsieur instituteur schooler et je lui montre du doigt l'école. Il me répond : Chef égal - Papire »

81

Il regarde mes papiers et s'en va.  
Je venais d'échapper une première fois  
de peu à la mort.

Les allemands remontent dans leurs camions  
et les moteurs rouillent à nouveau.  
Des coups de fusil venant on ne sait d'où,  
mais par du loarg, éclatent une deuxième fois.  
Les soldats redescendent des voitures. Je ne  
puis me rendre compte de ce qui se passe en  
ce moment sur la rue principale. Dix minutes  
se passent. Du coin de la porte de la classe du  
frèreau, je vois tout à coup défiler devant la  
large entrée de la cour, les bras levés,  
M<sup>lle</sup> Helias, secrétaire de mairie, Joseph Quintin  
bureau de tabac, Emmanuel boulanger, Bourhis  
dit Proutou, journalier, Charles jeune apprenti  
menuisier et huit autres que je ne connaissais  
pas (c'étaient des réfugiés brestois de passage).  
Les 13 personnes sont alignées au mur. Un  
soldat dresse comme un épileptique (il est ivre)  
le fusil à l'épaule, devant la porte d'entrée  
de la cour. Je n'aperçois pas les autres soldats  
du peloton d'exécution. Je croyais à ce  
moment à un simulacre macabre d'exécution.

4

pour terroriser la population.  
Un coup part, puis plusieurs salves, j'en suis atterré. Je rampe par la tranchée abri sous le préau jusqu'à la porte du jardin que j'ouvre lentement. A me de quelqu'un me suit. Je m'allonge parmi les longues tiges de pommes de terre d'une planche, la dame dans la haie. De là, j'ai entendu les coups de grâce violents, les râles des mourants. Les victimes sont détroussées par leurs assassins de leurs porte-feuilles, leurs montres. Sous le silence de mort du bourg éclate à ce moment le rire démoniaque de quelques soldats satisfaits de leur crime. Le rire m'a fait très mal au cœur. Les brutes ivres lancent contre le mur des martyrs les bouteilles d'alcool ou de vin vides qu'ils venaient de piler au bistrot de la veuve Buard.

La porte du jardin s'ouvre.  
M. Goss, qui se cachait dans la chaise, paraît, et dit : « On demande le directeur de l'école ». Derrière lui apparaissent un officier et un soldat allemands. Je me lève et vais à eux, m'attendant à être abattu

5

ausstot. Le soldat qui parlait français me  
demande où se trouvent les hommes de ce  
village. — Monsieur, les hommes sont chez  
eux, cachés; ils ont peur de vous. Je vous  
certifie sur l'honneur, sur la tête de ma  
femme et de mes enfants, qu'il n'y a pas  
de terroristes ici au bourg, pas d'armes  
du tout. Les armes ont été livrées aux  
Allemands il y a 5 ans par la décurie.

— Où tire-t-on sur les troupes  
allemandes? — Par dessus le mur du  
jardin, je leur montre le sud et dit:  
« Depuis ce matin, les terroristes se  
battent au bout de Luis, à 3 km d'ici,  
avec les Allemands. Les terroristes ont  
reculé et ce sont eux qui tirent du fond  
des vallons, à quelques centaines de mètres.

— Goot » et ils se retournent vers  
leurs voitures. Je reste là debout,  
pétrifié, me demandant si j'étais bien  
vivant.

Je me hasarde à traverser la cour,  
survi de toutes les personnes de la classe.  
Je rentre chez moi, ma femme croyait

6/

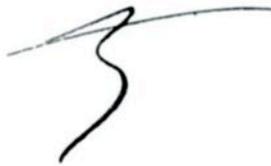
tous les hommes fusillés. Nous étions là  
douze personnes attendant une nouvelle rafle  
et la mort.  
J'entends les moteurs rouler pour le 3<sup>e</sup>  
départ. Je vis à ce moment des minutes  
tragiques en me disant : pauvre qu'on ne  
tue plus sur ces collines ; autrement,  
c'est le massacre général dans le bourg.  
Les voitures virent, font demi-tour et  
redescendent vers le Pont de Buis.  
Immédiatement, j'ordonne à tous mes fôtes  
de sortir par la porte face à l'église, de  
briser le mur pour traverser la ligne de  
chemin de fer et gagner la campagne.  
Je ferme la marche. Les collégiés de la  
dernière voiture, avant de disparaître,  
nous visent de leurs fusils, mais ne tirent  
pas heureusement. Pour la 3<sup>e</sup> fois, j'ai  
échappé à un réflexe mortel de ces brutes.  
Comme je craignais le retour possible  
de quelques éléments de la colonne qui  
procèderaient à mon arrestation, en vue  
de faire disparaître le seul témoin gênant  
oculaire et auriculaire, j me suis

7  
empresé de mettre ma famille à l'abri  
du danger, à plusieurs kilomètres dans  
une ferme.

Depuis la mort de ces victimes  
innocentes, de vrais martyrs, je ne puis  
croire à ce que j'ai pu et entendu.  
Cette colonne criminelle s'est retirée vers  
Plougastel ou Brest, après avoir séjourné à  
Espiteaulin. Il doit être possible de  
l'identifier, d'arrêter les officiers,  
sous-officiers et soldats responsables...  
La population de Guimerch est unanime  
à réclamer le châtiment des assassins.

Je certifie sur  
l'honneur, exactes la relation  
des faits rapportés ci-dessus.

à Guimerch le 26 août 1944  
L'Instituteur de Guimerch



mbre,  
le 29  
at vi-  
ns de

Le général de Gaulle est arrivé ce soir à Moscou.

se sont fait naturaliser Allemands et portaient quelquefois l'uniforme allemand. L'accusation

de trahison, qui se trouve à l'heure actuelle comme otage en Allemagne.

## QUELQUES EXPLOITS DU MAQUIS DE CHATEAUNEUF-DU-FAOU

# La mort glorieuse de Yann Guivarc'h

Après le débarquement de Normandie, dans l'enthousiasme des premiers moments surtout, la situation des maquisards parut fortifiée. Yann Guivarc'h ne prenait plus aucune précaution au point qu'il fallut le rappeler à l'ordre. Il participa avec un ardeur nouvelle aux expéditions, notamment à celle qui fut tentée contre le camp de Nivernic, près de Port-de-Carhaix.

Ceci se passait au moment des pendaisons de Carhaix. Le bataillon « Stalingrad » se trouvait, alors dans les montagnes Noires, entre Saint-Herlin et Leuhan.

Yann Guivarc'h et André Le Mignon décidèrent d'effectuer de la récupération d'armes et de munitions dans la région. Ils prévirent leur capitale et partirent. Par la suite, Auguste Le Guillou alla se mettre en faction avec quelques nouvelles recrues dans le bois du Crann, d'où l'on domine les deux routes de Roudoualec et de Châteauneuf. C'est ainsi qu'il assista au massacre de ses deux camarades.

Il vit passer deux voitures, qui prirent la direction de Châteauneuf. Il devina qu'elles transportaient leur plus farouche ennemi, le trop fameux adjudant de feldgendarmerie Albert de Châteaulin, et ses policiers. Il assista impuissant (car il n'était pas armé) aux préparatifs de leur embuscade.

Yann Guivarc'h, à Leuhan, à Saint-Goazec et à Trégourez, avait rassemblé la population au son du tambour, et lui avait demandé une contribution, que, grâce à son entraînement communautaire, il avait aussitôt obtenue.

### L'EMBUSCADE

Il s'en revenait avec André Le Mignon à l'arrière de la moto; tous deux étaient rayonnants. Yann portait en bandoulière un Lebel, un Mauser et un fusil de chasse; son compagnon, un sac plein de munitions et une mitraillette. Cette imprudente attitude les avait certainement fait signaler à Albert.

Ils parvinrent au barrage allemand. A hauteur de la première auto, des feldgendarmes leur firent signe d'arrêter. Ils passèrent outre, tandis qu'André Le Mignon déchargeait sa mitraillette sur les Allemands. Mais un peu plus loin, Albert les attendait. Il tira. La moto fit encore 200 mètres, puis s'arrêta. Yann Guivarc'h était mortellement blessé; il courut encore un peu à travers champs, puis se coucha par terre, et son camarade qui le suivait de près, reçut ses dernières paroles : « Va-t'en; maintenant, pour moi, c'est fini. »

### LE COURAGE SURHUMAIN DE LE MIGNON

Albert s'était mis immédiatement à leur poursuite. Il déchargea son revolver dans la tête de Yann Guivarc'h, tandis que les feldgendarmes manifestaient bruyamment leur joie. Cependant, André Le Mignon, bien que grièvement blessé au bras, tenta de fuir; comme il perdait du sang et laissait derrière lui une traînée rouge qui permettait de le suivre à la trace, il entra dans un ruisseau, qu'il parcourut pendant une cinquantaine de mètres, avec de l'eau jusqu'à la ceinture, tandis que les Allemands tiraient dans sa direction. En sortant de l'eau, il tenta un effort pour envoyer une dernière rafale, mais son bras se cassa complètement. Il réussit à se réfugier à la ferme de Kudel, en Spézet, et fut soigné par des médecins et des infirmières des environs.

Le capitaine Le Guillou avait assisté à toute la scène, avec ses nouveaux maquisards bouleversés.

Le lendemain, la mère de Yann Guivarc'h vint prendre le corps

Le centre F. T. P. de Quimper avec lequel ils étaient en liaison ayant été découvert, ils se trouvaient sans ressources. La poche de Normandie ne semblait pas se développer, et le découragement

Le capitaine les réunit, et leur promit que bientôt la situation s'améliorerait; après quoi, il partit en chasse.

Le problème crucial était celui des armes; tout d'abord, le seul moyen de s'en procurer fut d'en prendre à l'ennemi, aussi les patriotes exerçaient-ils une étroite surveillance des déplacements. Un jour, Le Guillou fut averti du passage d'un convoi allemand sur la route de Pleyben à Brasparts. Il s'y rendit aussitôt avec un de ses groupes et posa une embuscade à Pont-Kerlaur.

Au bout de quelque temps apparut une charrette qui transportait trois soldats d'infanterie et un sergent parachutiste. Aux sommations faites par les patriotes qui bondirent sur la route, ils parurent désorientés. Ils sautèrent de la charrette et tentèrent de fuir. Les maquisards tirèrent sur eux; le sergent fut tué. Les

chevaux pris de panique s'emballèrent, tandis que les deux autres allemands tombaient à leur tour. Le quatrième réussit à s'échapper en se mêlant aux paysans qui faisaient les fotes au bord de la route. Ceux-ci avaient crié :

« Vivent les patriotes! », tandis qu'un vieux polliu de l'autre guerre, qui debout sur sa charrette, s'exclamait en breton : « Je serais bien content de les voir descendre deux ou trois Boches », voyait son souhait réalisé avant d'avoir fini sa phrase.

Cette escarmouche se déroula en l'espace d'un éclair. Heureusement, car son flair de détective avait amené Albert tout près des lieux de l'embuscade, et, pour comble, une auto-chenille arrivait en sens inverse. L'action fut si foudroyante qu'ils n'eurent pas le temps d'intervenir.

Les patriotes récupérèrent ainsi plusieurs armes : mitraillettes, revolvers, fusils-mitrailleurs et des munitions.

Pendant la même période, les deux autres groupes cantonnés dans la région de Leuhan-Saint-Goazec livraient plusieurs combats à miliciens, et en retiraient eux aussi un butin appréciable.

Rennes, 1<sup>er</sup>. — Ce matin, à l'aube, le nommé Geslin, condamné à mort par le tribunal militaire de Rennes, pour intelligences avec l'ennemi, a été passé par les armes, à Rennes.

Il s'était mis au service de la Gestapo, avait sur la conscience la mort de plusieurs Français et s'était personnellement rendu coupable de tortures infligées aux patriotes. Après avoir entendu la messe à la chapelle de la prison, il fut conduit sur le terrain d'exécution, où il demanda à mourir debout. Mais cette faveur lui fut refusée et c'est à genoux que Geslin a reçu la rafale du peloton de soldats français.

## LA VIE A BREST



Zut ! j'ai oublié mes clés !

## 4 ans de guerre d'un jeune lycéen de Loudéac

A 15 ans, il s'empare d'armes et de munitions allemandes

A 16 ans, il fait sauter les dépôts d'explosifs

A 17 ans, il est agent de liaison en Allemagne

A 18 ans, il commence le massacre des Boches

IE

ours  
hote...  
se b...  
yaît...  
un...  
le...  
staff  
alle-

te...  
ouï-  
sont  
four-  
vers  
uver-  
se et  
qui

ENCE

»

lin

de

es indi-  
les mi-  
capitale  
ce qui  
Roose-  
ne n'au-  
pas lieu

S

Metz

in Lau-  
... vient  
eux tim-  
armes de  
Des figu-  
ises en  
l'année

DE



St Evarzec le 13 juillet 2004

Chère Yvonne

Je viens de retrouver cette lettre de notre ami Kerbaul, qui me conforte dans le besoin de faire connaître la vérité sur ces problèmes de résistances...

....

J'aimerais bien que tu veuilles me tenir au courant de la marche de cet immense travail que tu as entrepris.

Toute mon amitié

Signé : Jacqueline

Eugène KERBAUL  
93, rue Pierre Curie  
93170 Bagnolet

Bagnolet décembre 1983

BONNE ANNEE ! BONNE SANTE !

Cher(s) camarade(s) et ami(s)

Nous voici en 1984, le moment où, comme chaque année, en même temps que je vous offre mes vœux, je me fais un devoir de vous tenir au courant de nos efforts pour constituer un fonds de documentation historique et assurer les publications qui peuvent en découler sur les luttes de notre génération de militants et de patriotes...

...En 1983 des camarades nous ont quitté. Ceux de notre département verront leur mémoire conservée. Les longues recherches menées, auxquelles tu as participé en répondant à nos questionnaires, en nous fournissant souvent des documents précieux, ont abouti à un « DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DE MILITANTS OUVRIERS DU FINISTERE - 1918-1945 », élargi aux combattants de la Résistance populaire, qu'il aurait été injuste de laisser de côté. Au total 1280 biographies d'hommes et de femmes qui luttèrent pour les bonnes causes. Il n'existe dans aucun autre département d'ouvrage de ce genre qui ait cette importance et, qui plus est, écrit par nous même. Revu et complété ce travail a été déposé aux Archives Départementales à Quimper. Je demande aux camarades qui le peuvent d'aller le consulter et de me faire part ensuite des remarques qu'ils pourraient avoir à formuler, à vérifier, notamment, leur propre biographie.

Cela est d'autant plus nécessaire que 1984 a de fortes chances d'être l'année de la publication de cet ouvrage. Au terme de persévérants efforts nous voyons arriver le moment où cet ouvrage devenu livre, pourra porter témoignage de l'activité des militants et patriotes de notre région contre les campagnes de mensonges dont les plus insidieux sont ceux de certains historiens qui fabriquent une Histoire orientée selon leurs préjugés politiques en puisant dans les archives officielles et de police ce qu'ils veulent bien y trouver et en affectant de mépriser les témoignages des combattants des luttes sociales, politiques et patriotiques...

...La parution de ceux « Dictionnaire Biographique de Militants Ouvriers du Finistère » élargi à nombre de combattants de la Résistance, et notamment à nombre de nos camarades tombés dans le combat et dont les noms ont déjà trop souvent sombrés dans l'oubli mais que nous pûmes retrouver, est avant tout désormais un problème financier...

...L'intérêt que suscite ce dictionnaire biographique est déjà notable. Nous avons déjà donné les opinions élogieuses de MM. Fagnen, directeur des Archives Départementales, Yves Gallo, directeur du Centre de Recherche Bretonnes et Celtiques, Monange, doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences sociales de Brest, jugeant du sérieux de notre travail et de la richesse de documentation qu'il apporte...

...Nous sommes les derniers tenants de la mémoire collective d'une période historique à la fois tragique et exaltante. Dans un dernier effort il nous faut nous en montrer dignes en la consignnant dans un ouvrage imprimé et édité. Nous le devons à nous-mêmes et encore plus à la mémoire de nos camarades disparus et qui méritent de ne pas sombrer dans l'oubli total qui les menace. Le livre est bien le meilleur moyen de transmission de cette mémoire collective et sur les rayons des bibliothèques publiques et privées des écoles et des organisations, il sera la source de documentation la plus sûre, la mieux documentée, la plus honnête aussi sur ces années et nos luttes vues au travers des hommes et des femmes qui en furent à la fois les témoins sensibles et les acteurs combattants...

...

BLOAVEZ MAD !

Bien fraternellement

Signé : E. Kerbaul

Eugène Kerbaul  
93, rue Pierre Curie  
93170 Bagnolet

Bagnolet le 21 juillet 2004

Madame,

C'est avec émotion que j'ai lu votre lettre du 18 juillet et les documents joints...

...Dans mon dictionnaire biographique ( aujourd'hui totalement épuisé) je rendais dans son 2<sup>e</sup> cahier de mise à jour un hommage renouvelé à votre père, complétant ainsi la courte de biographie de la première édition de cet ouvrage. Je vous en joins les photocopies.

J'ai fait une photocopie de l'ensemble de votre envoi afin de les conserver en mes archives. L'envoi que vous m'avez fait je le transmets au Musée de la Résistance nationale, à Champigny près de Paris où il sera mis à la disposition des nombreux chercheurs qui fréquentent cette institution dont les archives sont les plus importantes dans ce domaine. Ce musée possède d'autre part des moyens de conservation des documents tout à fait exceptionnels les mettant à l'abri du feu, de l'eau, des champignons...et les vols ou destructions. Ils y seront donc en sécurité...

...Si vous avez des documents sur la Résistance vous pouvez les confier en toute tranquillité à ce musée, soit en les envoyant directement soit en me demandant d'être votre intermédiaire. Un conseil : faites-en des photocopies que vous pourrez montrer le cas échéant à qui désirera les consulter.

Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez et je suis heureux de voir que, comme beaucoup de gens, vous restez fidèle au souvenir et à la vérité.

Votre papa méritait bien cela.

Soyez assurée, Madame, de mes sentiments les meilleurs.

Signé : E. Kerbaul

## Jacqueline Le Louet : une vie de militante

Les obsèques de Jacqueline Le Louet se sont déroulées mardi dernier à Brest. Tous les syndicalistes Quimpérois qui ont dépassé la soixantaine se souviennent de Jacqueline Le Louet : une pure et dure de la CGT et du PCF, une figure quimpéroise, dont l'engagement syndical et politique n'a jamais vacillé jusqu'à ses derniers jours, même si elle avait dû ralentir des activités depuis 1994, pour cause de maladie. Née à Strasbourg de père Breton et de mère alsacienne, elle a grandi dans les Vosges avant de fuir la région en 1940 pour éviter l'occupation allemande parce que son père avait des liens avec les communistes.

Avec sa famille, elle ira se réfugier à Agen où elle entrera comme auxiliaire aux PTT. Après Nérac et Toulouse elle arrive, toujours durant la guerre, à Quimper où elle travaille au central téléphonique manuel. Elle y écoute et filtre les communications destinées aux occupants. En 1944, elle rencontre Mathias qui deviendra son époux et sera tout comme elle, un militant infatigable. Au début des années 60, elle devient secrétaire du syndicat CGT des PTT.

Elle deviendra ensuite secrétaire générale du syndicat CGT PPT. Une première pour une femme au sein de la Fédération. Elle va ensuite diriger l'Union locale. En 1983, elle sera décorée de l'Ordre national du mérite pour son activité syndicale. En retraite, elle va ensuite créer une



*Les obsèques de Jacqueline Le Louet ont été célébrées mardi.*

CGT des retraités et développe parallèlement une section syndicale des retraités des PTT. La disparition de son époux Mathias l'affecte profondément en 1987. Elle multiplie ses activités militantes et devient membre du bureau national de l'association d'amitié avec les peuples. Elle rassemble également les souvenirs de résistant de son mari et publie un livre « Je viens de la part de Fernand ». C'est toute cette vie de militante qui a été évoquée mardi lors de ses obsèques par ses camarades Cégétistes.

## Nécrologie

### **Mme Marie-Corentine Tanniou**

C'est sans doute l'une des figures les plus attachantes de Pont-l'Abbé qui vient de disparaître avec Mme Marie-Corentine Tanniou, décédée mardi à l'âge de 92 ans. Cette ancienne commerçante était en effet la plus ancienne militante pont-l'abbiste du Parti communiste. Pendant le dernier conflit mondial, elle avait fait preuve d'un courage et d'un patriotisme exemplaires : elle faisait partie en effet des OS (organisations spéciales), et servait de « boîte aux lettres » aux réseaux de résistance FTP de la région, ce qui lui valut d'être internée par l'occupant allemand dans un camp pendant plusieurs mois. En 1983, Mme Marie-Corentine Tanniou se présentait aux élections municipales sur la liste communiste, prouvant ainsi sa fidélité à son engagement.



Champigny, le 9 février 2007

**Madame Yvonne BOUER**  
Trez-Perros  
29780 Plouhinec

**Centre de Conservation et de  
Consultation**

Affaire suivie par : **Xavier Aumage, Céline Heytens, Archivistes**  
Téléphone : 01 48 81 69 31

Référence : **Dn 2857/02.06/11-2**

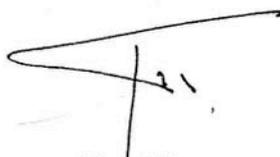
Madame,

Le 3 décembre 2004, vous nous avez transmis le « fonds de Jeanne LE BORGNE (épouse TRIVIDIC) et Albert TRIVIDIC ». Selon la convention signée le 27 novembre 2000, ces pièces sont déposées au Centre de Conservation et de Consultation du Musée de la Résistance Nationale avec dévolution aux Archives nationales.

Nous vous remercions vivement de ce don. Ces pièces, à travers notamment le parcours de la famille TRIVIDIC, enrichissent notre collection sur la résistance des FTPF dans le Finistère et plus particulièrement pour le Cap Sizun.

Ce fonds souligne également le rôle d'Albert TRIVIDIC, en tant que responsable du Front National dans le Finistère, dans la gestion des dossiers individuels de résistants.

En vous renouvelant nos remerciements, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.



**Guy KRIVOPISSKO**  
Professeur d'Histoire  
Conservateur du Patrimoine  
Collaborateur du C.D.D.P. du Val de Marne



... Il est malheureusement probable, que les réalistes se moquent de la conscience de mon pays, ou même qu'ils n'ont jamais pensé qu'un pays puisse avoir une conscience.

Georges Bernanos.

COMMISSARIAT GENERAL  
à L'EDUCATION GÉNÉRALE  
& AUX SPORTS

**Inspection du Finistère**

5, rue Elie Fréron – Quimper  
Téléphone 4-25

Quimper, le 6 Mars 1943

Le Directeur Départemental

A Monsieur KERDRANVAT Aimable  
Boulangier à Kersiny en Plouhinec  
Vice-Président de « l'Amicale Sportive  
Plouhinécoise » de PLOUHINEC

Monsieur Le Vice-Président,

Comme suite à ma transmission du dossier de demande d'agrément définitif présenté par l'association sportive « Amicale Sportive Plouhinécoise » de Plouhinec, M. Le Commissaire Général aux Sports m'informe, par lettre du 1<sup>er</sup> mars 1943, qu'il ne voit aucun inconvénient de principe à l'existence de ce groupement en tant qu'Association Sportive.

Toutefois, il ne pourra prendre une décision favorable que si cette association consent à apporter d'importantes modifications à la composition de son comité de Direction.

Il résulte en effet de l'examen du dossier que le maintien de

MM. KEROUEDAN, au poste de Président  
GUILLOU, au poste de Vice-Président  
TRIVIDIC, au poste de Secrétaire  
MOURRAIN, au poste de Secrétaire adjoint  
MINOU et GUILLOU aux postes de Trésorier et Trésorier adjoint

n'est pas possible en raison des conclusions de l'enquête effectuée par le service des Renseignements Généraux.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir aviser de cette décision les dirigeants de votre club et leur demander de procéder, dans le plus bref délai, à la constitution d'un nouveau comité de Direction duquel seront exclus les membres désignés ci-dessus.

La présente notification vaut provisoirement refus d'agrément. La liste des nom, prénom, profession, fonction au sein du club des nouveaux membres du Comité de Direction me sera transmise pour approbation.

Veillez agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes sentiments distingués.

LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL de l'E.G et des SPORTS

Monsieur Kerdranvat n'ayant probablement pas obtempéré au courrier du 6 mars 1943, reçoit ici un rappel à l'ordre. Il est à remarquer que les signatures des deux lettres sont différentes mais toutes deux illisibles.

---

Direction départementale  
Des Sports  
5 rue Elie Fréron

Quimper, le 6 mai 1943

Monsieur Kerdranvat Aimable  
Boulangier à Kersiny  
en Plouhinec

Monsieur,

Comme suite à ma lettre du 6 Mars 1943 que je vous ai transmise en votre qualité de Vice-Président de « l'Amicale Sportive Plouhinecoise », j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir m'adresser, de toute urgence, la liste des nom, prénom, profession, adresse, fonction au sein du club des membres du nouveau comité de Direction, duquel seront exclus MM. KEROUEDAN, GUILLOU, TRIVIDIC, MOURRAIN, MINOU, GUILLOU, dont le maintien aux postes respectifs de Président, Vice-Président, Secrétaire, Secrétaire-adjoint, Trésorier, Trésorier-adjoint, n'est pas possible en raison des conclusions de l'enquête effectuée par le Service des Renseignements Généraux.

Je vous rappelle qu'aux termes de l'article 4 de la Loi du 20 décembre 1940, les associations ne peuvent exercer leur activité qu'après avoir obtenu l'agrément du Secrétaire d'Etat à l'instruction Publique. Toute infraction à cette disposition est punie d'une amende de 200 à 5.000 Frs. Enfin, je vous précise qu'un emprisonnement de 15 jours à un an et une amende de 200 Frs à 10.000 Frs sont prévus pour quiconque participe au maintien ou à la reconstitution d'une association à laquelle l'agrément a été refusé ou retiré.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL

Lettre de Mr Le Meur Yves  
adressée à Albert TRIVIDIC

Paris le 8 juillet.

Mon cher Albert,

Je me décide enfin à t'écrire. J'ai résolu de faire reconnaître mon activité résistante. J'ai considéré jusqu'ici que ce que nous avons fait ne relevait d'aucun mérite particulier, que notre conscience nous a empêché d'agir autrement. Je ne me suis jamais fait établir aucun papier. Les discussions avec nos camarades et la manière dont on voudrait présenter au jour d'hui la résistance m'ont fait changer d'avis. Je te demanderais donc deux services.

Tout d'abord de me faire un certificat pour la période début 1941 à octobre 1942, date à laquelle je suis rentré au Collège Moderne de Quimper. En fait j'ai contacté Quinson à Quimper en Décembre 1940 mais d'après les copains de l'AVALK il vaut mieux marquer les trois premiers mois de 1941 sans

La lettre originale est au Conservatoire de Champigny. J'ai coupé cette partie de la photocopie par inadvertance. Je me souviens du sens. ... mentionner mon appartenance aux ... Tu dois parler de la période.

ment sans question de mention aux J.C. ni au Parti, tu dois la période ultérieure je vais à t'expliquer. Pourrais-tu m'avoir je ne me suis plus en relation avec par ti là bas et je ne sais guère d'autre qu'on qui puisse me la procurer.

plus de précision. Cela me serait pas reconnu -  
Le contenu ?

1941. Organisation de groupes de jeunes dans les cantons de Pont L'Évêque et de Plouzevet qui deviendront le Front Patriotique de la jeunesse dans le courant de l'année. Actions de sabotage en Août 41 contre les lignes de communications allemandes (lignes téléphoniques). Distribution de tracts et de journaux du F.P.J. - Liaisons avec la Direction départementale à Quimper. 1941 - Recrutement et organisation du Front National. Diffusion etc....  
Début 1942 - Organisation des FTP. Poursuite des actes de sabotage. ---

d'autre qu'on

qui puisse me la procurer.

J'espère que la santé est bonne chez toi. Ici cela va bien. La famille s'est agrandie, j'ai une petite fille qui a maintenant 3 ans. Ma femme et les enfants sont en vacances pour deux mois à Pornic, sur la route de Brest ou Conquet. Si j'ai l'occasion d'aller à Audierne j'irai te dire bonjour en passant, à moins que tu ne sois parti au mois d'Août. Souhaite le bonjour à Postic de ma part si tu le vois.

Je compte sur toi pour me faire parvenir l'adresse de Trelin.

Je t'en remercie à l'avance

Amitiés poignantes de main



me à Audierne  
le 31 Août 1924

LE MEUR Yves.

43 rue Henri Duvernois

Paris 20<sup>e</sup>

p.s. Si tu avais besoin de renseignements complémentaires écris-moi, mais je me fie à tes souvenirs.

Blanche EMMERICH  
103, rue ORFILA  
PARIS XX°  
MENilmontant 3I-8I

le 12 janvier 1958

Monsieur

Albert TREVIDIC  
Instituteur  
AUDIERNE  
Finistère

Cher Camarade de la Résistance,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous en me recommandant du camarade MUGNIER, Liquidateur National du Front National, 8 rue de l'Arrivée à PARIS.

En effet pour pouvoir obtenir la carte CVR, j'aurais besoin pour le 25 janvier 1958 d'une attestation concernant mon activité en Bretagne en 1943. Je vous joins un état résumant cette activité, aussi complet que ma mémoire le permet. Je vous affirme sur l'Honneur que les faits relatés sont conformes à la vérité.

Je vous serais très obligée de bien vouloir me délivrer cette attestation que je devrai faire contresigner par le camarade MUGNIER. Ce dernier m'a recommandé de vous dire de ne pas mentionner qu'il s'agissait des J.C. et P?C. mais uniquement des F.T.P.F.-

A titre d'information je vous joins également une copie de l'attestation F.T.P.F. déjà contresignée par le Camarade MUGNIER, et la copie de mon Certificat d'Appartenance.

Dans l'attente de vous lire, et avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, cher Camarade de la Résistance, mes salutations très distinguées.

*Bl. Emmerich*

B. EMMERICH  
103, rue ORFILA  
PARIS XY°  
Menilmontant 31-81

Activité dans la Résistance

Arrêtée le 7/10/1940 pour diffusion de tracts, internée à La Roquette, condamnée le 2/1/1941 (3mois avec sursis). Libérée le 3/1/1941.- N'ayant que 88 jours d'internement le titre d'internée politique vient de m'être refusé.

En décembre 1942 j'ai été contactée par un camarade nommé NORBERT qui m'a donné ordre de me rendre comme responsable régional de J.C. à BREST, en remplacement d'une jeune fille arrêtée. Là, j'ai contacté le camarade CARRIOUX (PC) et des camarades de l'Arsenal, qui ont mis en rapport avec l'interrégional FTPF. Autant que je me rappelle ce camarade était toujours habillé d'un manteau bleu-marine et coiffé d'une casquette genre Marine Marchande. J'ai circulé en tant qu'agent de liaison en transportant du matériel de propagande, d'impression et d'armes dans le secteur:

Brest - Pont de Buis - Quimper - Morlaix.

A Brest j'ai d'abord habité dans un appartement dont un camarade m'ava remis les clés. N'étant plus en sécurité j'ai ensuite ~~chez~~ chez un cheminot qui avait une fille de 20 ans. Parmi les camarades que j'ai contactés à Brest, se trouvait particulièrement 2 jeunes gens qui avaient comme caractéristiques d'être oncle et neveu et sensiblement du même âge.

A PONT de BUIS j'ai été en contact avec le camarade Yves AUTRET (Capitaine PIERRE) et j'ai même logé chez sa mère qui m'accueillait chaleureusement.

A MORLAIX le camarade de liaison s'appelait JACQUES et était de HUELGO. Sa mère habitait cette commune et m'adressait fréquemment des colis de ravitaillement pour mes camarades et moi.

A QUIMPER je n'avais des RV que sur la Place de la Cathédrale et sur le quai de l'Odéon.

Au mois de mars lors d'un RV à la gare de BREST le camarade interrégional FTPF m'a informée de l'arrestation de 2 camarades qui auraient été abattus après avoir blessé les policiers qui venaient les arrêter. Le camarade FTPF m'a conseillé de cesser mon activité dans la région. J'ai rejoint la région parisienne et le PC m'a "planquée" à Montmirail puis à Cressely. Par la suite j'ai rejoint le Bataillon PROSPER.

J'ajoute que mon pseudonyme était Christiane GAUTHIER et le PC m'allouait 1200 francs par mois.

*B. Emmerich*



Copie conforme  
-----

4° Région Militaire  
Etat-Major  
1° Bureau-Chancellerie  
Section F.F.C.I.

Modèle National-Serie normale  
Références: IM.n° 10 EMGG/FFI du 8/2/45  
IM.N° 4550 FFCI/FI du 9/5/47  
DM.n° 582/CAB/FA du 2/3/48  
FFCI

n° 9.094 BR FFCI/FI-N  
C.A.4  
25/2/49 Bordeaux

CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX FORCES  
FRANCAISES DE L'INTERIEUR

Le Général Commandant la 4° Région Militaire, certifie que:  
Madame EMMERICH née PUKACZ Blanche alias CHRISTIANE  
née le 6/7/1922 à Metz  
actuellement domiciliée 15, rue Pastourelle PARIS 3°

A SERVI DANS LES FORCES FRANCAISES DE L'INTERIEUR

au titre des formations suivantes, et dans les départements  
ci-après:

F/T.P.F. LOT ET GARONNE - Bataillon PROSPER du 5/6/44 au 20/  
(Lt.Colonel DIDIER)

la dernière date indiquée étant celle de la libération de son  
secteur.

Circonstances particulières:

Madame EMMERICH née PUKACZ Bl. a continué à servir dans sa  
formation après la libération jusqu'au 30/9/1944 date à laquelle  
elle est rentrée dans ses foyers.

La présente attestation constitue un CERTIFICAT DE PRESENCE  
AU CORPS.

A Bordeaux le 25 février 1949  
Le Général de C.A. DUCHE  
Commandant la 4° Région Militaire  
p/o LE CHEF D'Etat-Major

(signé) illisible  
Cachet de la 4° Région Militaire

-----

Mademoiselle KERCUREDAN, Dactylographe  
Hopital complémentaire BRIZEUX-Quimper

à Monsieur Le Capitaine GOYAT, Officier  
de détails -Pont-Croix.

Monsieur GOYAT,

Je me permets de vous faire connaitre que nous venons de recevoir une circulaire de Paris, n° 6387, arrêté E.79- du 14 Novembre 1944; transmise par la Direction du Service de Santé- Rennes, n° 2309 I/F du 21 Novembre 1944, au sujet de la majoration de salaire des auxiliaires de l'administration à dater du 1er Septembre.

Si je vous indique cela, c'est parcequ'il me semble qu'elle me concerne pendant les 2 mois (Septembre et Octobre) que j'ai fait au bataillon de Pont-Croix, de ce fait je peux prétendre à cette augmentation, de 720 Frs par mois.

Pour mon Assurance sociale j'attends toujours mes feuilles, j'attendrai de verser la somme que vous m'aviez remise jusqu'à que vous m'avez répondu à cette lettre, je paierai le tout ensemble (A.S. sur les 1440 FRs d'augmentation).

Me voilà depuis huit jours à l'hopital complémentaire Brizeux, employée comme dactylographe au Secrétariat. Mes premières impressions sont bonnes.

En attendant de vous lire, je vous prie de croire, Monsieur GOYAT, à mes meilleurs souvenirs.

Melle KERCUREDAN

agent  
et de liaison  
44 au 10. 1. 44  
le 31. 10. 44

## Témoignage concernant Emile Gueguen

A l'époque des faits, j'étais instituteur à Plouhinec. Je connais personnellement Emile Guéguen depuis 1934 ou 1935, époque à laquelle il a épousé à Plouhinec une de mes collègues, Anna Burel, née à Plouhinec comme moi-même. Le couple s'était fixé à Scaër mais revenait à Plouhinec fréquemment.

Par un groupe de jeunes résistants de la région du Cap-Sizun partis au maquis de Scaër en fin d'été 1943, j'ai su que Guéguen était l'un des responsables du Front National de Scaër. Effectivement, courant avril 44, Guéguen, obligé de quitter Scaër, prenait contact avec moi à Plouhinec et avec Jos Le Bars d'Audierne.

Le 20 avril 1944, j'ai dû moi-même quitter Plouhinec pour Quimper d'abord, Nantes ensuite. Revenu clandestinement à Plouhinec le 10 juin 1944, j'y ai retrouvé Guéguen qui a rejoint Scaër quelque temps après. Pendant son séjour à Plouhinec, Guéguen a collaboré avec Cabellic de Tréboul et Moreau prisonnier évadé que j'avais recruté en juillet 43 à Pouldavid près de Douarnenez. Ces deux chefs exceptionnels périrent dans les combats de la Libération, Cabellic dans la région de Scaër-Quimperlé, Moreau en Normandie.

A la Libération, le 3 août, la Capitaine Guéguen participe à l'attaque d'un convoi allemand à Pont Lédan en Scaër. Il est en ligne avec sa compagnie sur la Laïta au pont St Maurice du 9 au 17 août 1944, dans la presqu'île de Crozon, puis en ligne avec son bataillon sur le front de Lorient jusqu'au 25 décembre 1944. Sur sa demande, il est démobilisé le 31 décembre 1944.

## Témoignage concernant Mr Corentin FLOC'H

J'ai été instituteur public à Plouhinec de 1930 à 1949, membre dirigeant de l'équipe de football A.S Plouhinécoise de 1934 à 1944. Floc'h Corentin est un de mes anciens élèves. Dans les années 40, il est devenu capitaine de l'A.S.P ; j'avais de nombreux contacts avec lui pendant l'occupation. Le 1<sup>er</sup> mai 1943, à ma demande, il a adhéré au Front National.

A partir de cette époque, il a recruté de nombreux sportifs pour le Front National. Je lui ai donné à plusieurs reprises des tracts anti-allemands à distribuer et à coller. Le travail a toujours été exécuté. Dans la nuit du 20 septembre 1943, Floc'h Corentin, aidé de quelques camarades, a saboté dans son quartier, des lignes téléphoniques allemandes. La nuit suivante, les Allemands opéraient une grande rafle à Plouhinec mais ne découvraient aucun «coupable». Les parents de Floc'h tenaient à Kerfendal, une ferme très difficile d'accès à l'époque, ce qui constituait un refuge sûr pour les Résistants. Jacques Colin et Yves Clech (plus tard lieutenants des Compagnies Hoche et Indépendance), Yves le Moal et quelques autres ont dormi et mangé gratuitement dans la ferme de Kerfendal où deux fusils de chasse étaient à leur disposition. Des réunions de résistants du quartier se tenaient chez lui sous la direction de Yves Clech, instituteur public au bourg de Plouhinec. Floc'h faisait l'agent de liaison.

Au printemps 44, quand les maquis de Lambabu en Plouhinec et de Lanavant en Mahalon se sont constitués, Floc'h s'est servi à plusieurs reprises de sa charrette pour les ravitailler, sans jamais se faire prendre, sans jamais se faire payer (20 à 30 kms aller et retour quelque fois).

Fin juillet 44, il a participé au parachutage d'armes de Mahalon. Du 26 août au 20 septembre 44, avec la compagnie Hoche, il a pris une part active au siège des casemates allemandes de Lézongar en Esquibien (300 allemands faits prisonniers).

Je soussigné *Wolff Georges* Lieutenant Bataillon Fernand  
certifie que *Bigot Marcel* . . . . .  
né le ; . . *9 Janvier 1922* . . à . . . . .  
est entré dans la résistance le *1<sup>er</sup> Novembre 1943* . . . . .  
comme *Soldat* a participé a de nombreux coups de  
*mai et sabotage ainsi qu'aux Combats de la rég*  
*d'Audienne et du Cap* . . . . .  
. . . . .

Il a été démobilisé le *14 oct. 1944* . .

Fait pour servir et valoir ce que de droit

VU pour légalisation de la  
signature de *Monsieur Wolff* . . . . .  
apposée ci-contre et certifié la  
parfaite honnôrabilité du signataire

Fait à *Audienne* . . , le *14-11-44*



## - ATTESTATION -

Je soussigné, (Nom, prénoms et adresse) WOLFF Georges  
 né le 13 avril 1914 à Nordhouse, 67 ancien Lieutenant de la C<sup>e</sup> "Indépendance"  
 demeurant à Audierne, rue de Kerydreuff, 29-S.

déclare sur l'honneur que M. (Nom et prénoms) Jannic François  
 né le 5 octobre 1924 à Plouhunc (Finistère)

a été présent au (indiquer les diverses unités, compagnies, batterie, es-  
 cadron etc... dans lesquelles a servi le demandeur Compagnie "Indépendance"  
du Bataillon "Commandant Bernard" de Pont Croix (Finistère)  
 du 1<sup>er</sup> octobre 1943 au 20 septembre 1944

et a, pendant cette période, occupé les emplois ci-après. (Indiquer les  
 emplois occupés - Exemple : Grenadier à la 3<sup>ème</sup> Cie du 3.11.1917 au  
 8.12.1918 etc...) Tout d'abord la Résistance, au "Front National" le 1<sup>er</sup>  
octobre 1943. A diffusé des tracts anti-allemands et recruté des jeunes pour  
la Résistance. Avec sa compagnie a participé comme fantassin aux combats de  
Lesven en Beuzec Cap Lizon le 26 août 1944, combats qui se sont terminés par  
la mise hors de combat de 300 ennemis environ (tués, blessés ou prisonniers). Du 26 août au  
20 septembre 1944 il participe avec sa compagnie au siège des casemates allemandes de  
Bézonges près d'Audierne. Le siège se termine par la reddition des 300 Allemands  
qui défendaient ces casemates.

Fait à Audierne le 21 mai 1968

signature :

*Wolff*

**NOTA :** L'article 161 du Code Pénal dispose que :

"Sera puni d'un emprisonnement de six mois à deux ans et d'une amende de 600 F à 6 000 F ou de l'une des deux peines seulement sans préjudice de l'application, le cas échéant, des peines plus fortes prévues par le présent Code et les lois spéciales quiconque :

- 1° Aura établi sciemment une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2° Aura falsifié ou modifié d'une façon quelconque une attestation ou un certificat originairement émis ;
- 3° Aura fait sciemment usage d'une attestation ou d'un certificat exact ou falsifié.

En raison de son importance cette attestation ne doit présenter ni grattage, ni surchage

ORDRES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR

A T T E S T A T I O N

-----

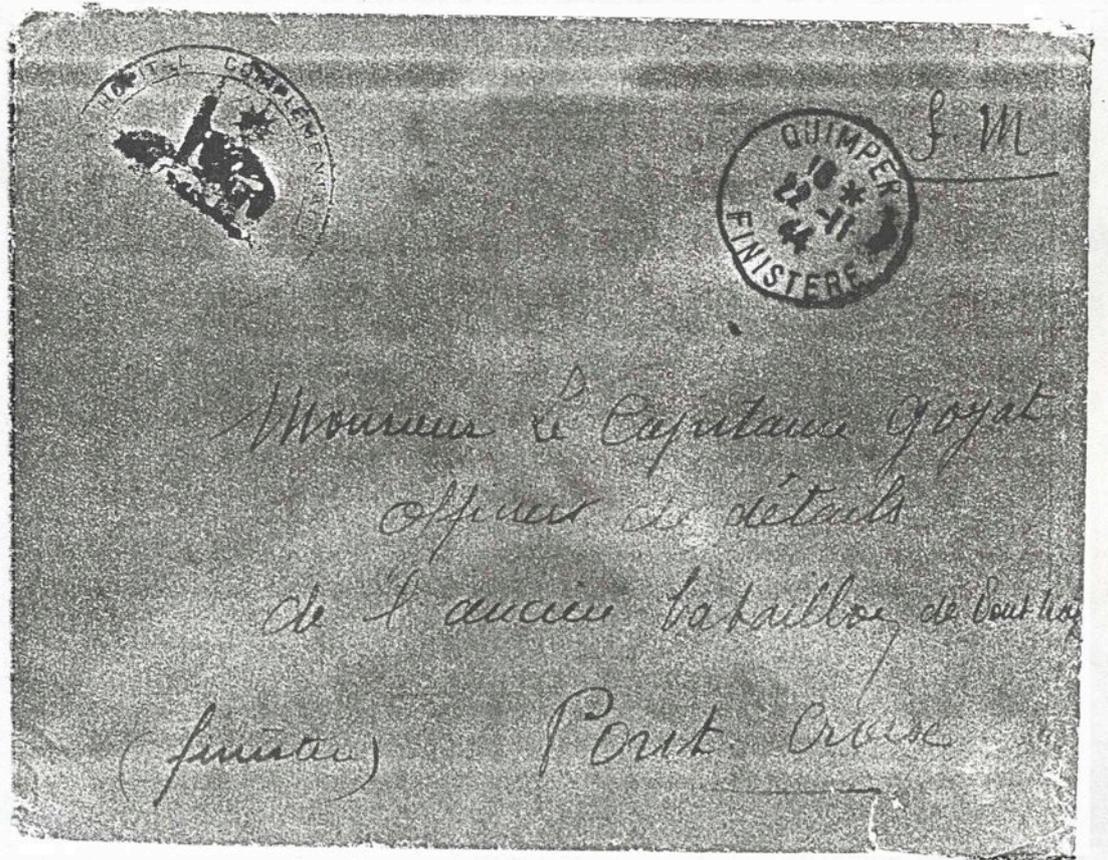
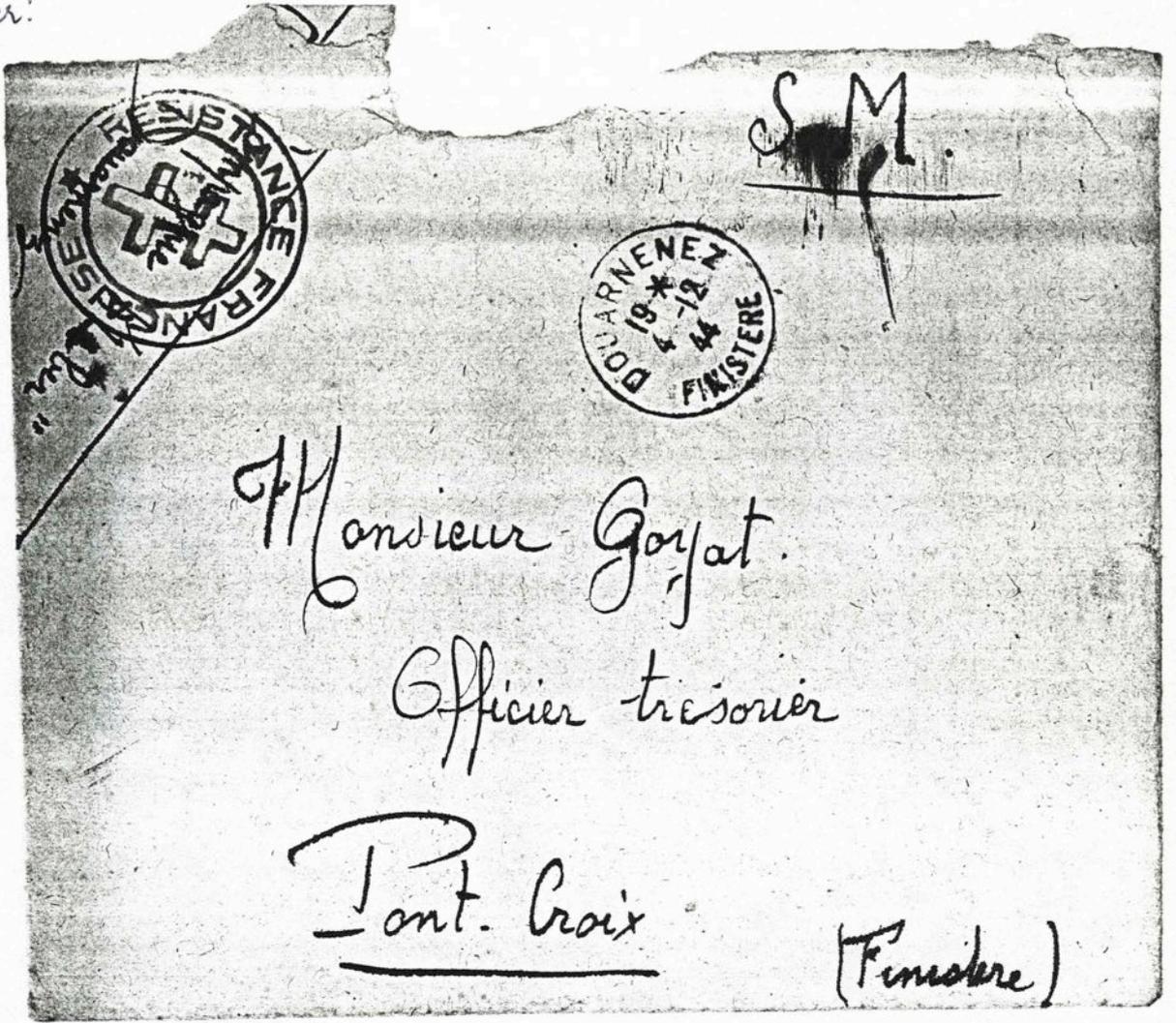
Je soussigné FINOT Paul, Capitaine Commandant la 10<sup>ème</sup> Compagnie du 94<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie certifie que M. PORCHOUER Emile Alain, né le 27 Novembre 1909 à l'Île de Sein (Finistère) a fait partie d'un groupe indépendant de F.F.F. incorporé par la suite dans une des compagnies: "ImperEspérance" "Makati" ou "MORAN". En qualité de volontaire il a participé aux combats qui se sont déroulés dans la région d'Audierne. Le dimanche 6 août 1944, les Allemands ayant pris l'offensive, le patriote PORCHOUER a été blessé à son poste de combat - hospitalisé à Douarnenez jusqu'au 7 Novembre 1944. L'intéressé semble avoir droit à 3 mois de solde et à l'indemnité d'usure d'effets. (Blessé en service commandé)

St Thégonec le 11 Mars 1945  
Le Capitaine  
Signé: FINOT

*Copie certifiée conforme  
Audierne, le 19 Mars 1945.  
Le Maire.*

*[Signature]*  
AUDIERNE

Pénurie de papier:  
une enveloppe  
retournée  
servait  
2 fois.



Makaloz, le 22 Avril 1945

Monsieur Louarn

J'ai l'honneur de vous faire retour  
de la facture (essence) que vous avez bien  
voulu me faire parvenir: il m'est  
impossible d'endosser la dite facture  
puisque il n'y a pas de bon de réquisition.

Si vous pouvez vous en faire d'élever  
en établissant la facture en triple ex-  
pédition, dont une sur papier timbré  
à 12. et je ferai le nécessaire pour  
le paiement.

Recevez mes sentiments respectueux

Y. G. J.

Plé de Sein le 15 mai 1945

Monsieur Gayot.

J'ai l'honneur de vous transmettre  
les pièces demandées afin que vous puissiez  
procéder au paiement de la dite facture.

Merci à l'avance



Syndic des Gens de Mer

Adressé au service de matériel  
à Rennes le 2 Juin 1945  
montant de la facture  
514.<sup>00</sup>  

---

514

D. Trellu  
Trégunc

Le 21 juillet 55

Mon cher Albert,

Je te transmets ci-joint  
une attestation qui traîne depuis  
des mois et qui vient de m'être  
retournée après avoir été aux  
rebutés, le destinataire n'ayant  
on-dit pas été trouvé!

Bien cordialement

Trellu

Nantes le 23 septembre 1954

Cher oncle

C'est avec plaisir que j'ai reçu ta lettre et je suis très heureux de pouvoir te donner de nouvelles. C'est bien moi qui étais réfugié chez Pichavent à Goulven ou j'ai connu Alain Carion qui m'avait enrôlé dans la Résistance.

Après mon arrestation par les allemands à la Croix rouge en Goulven puis mon évasion par le fournil du boulanger qui avait fait tout de bruit à l'époque, que Alain Carion m'envoie à Lamballe chez René D'In. Je crois me rappeler que c'est

toi-même qui me fit cette carte d'identité au nom de Georges Aboul qui me servit à l'époque. Les allemands ayant gardés mon ancienne.

Maintenant que je me suis rappelé à ta mémoire je te donne de mes nouvelles. Je travaille à la Ville comme père de famille. Je suis marié depuis 1945 ayant 2 petites filles qui se portent bien la grande, Danielle 11 ans, Jacqueline sans elles attendent avec impatience la rentrée des classes pour ma femme et moi la santé est bonne en ce moment ayant été assez sérieusement malade après mon retour d'Indochine.

Nantes le 30 septembre 1957

Cher ami :

Comme tu me le demandes  
Voici ma date de naissance  
Je 16 Mars 1921 a Nantes  
Je me suis réfugié en Bretagne  
le 17. mars 1943.

L'adresse de Baumj. Pichavant est.  
Village de Kermaden ou Goulien  
Finistère.

Je te remercie pour tout le  
boulot que je te donne je te  
joins quelques timbres si tu  
as des frais pour les papiers tu  
seras bien gentil de me le faire  
savoir

a bientôt de tes  
nouvelles félicités.

O. S. Serait-il possible, possible

Je suis content. Je suis à présent  
bien logé. Les échanges sont assez  
difficiles mais l'ont et si bien  
chez soi.

Je termine cette lettre et te  
joins un brouillon des coups  
de mains auxquels j'ai participé

Reçois cher ami mes amitiés  
ainsi qu'à ta famille

Corentin Jaffrey.

Bonjour au copain. de com  
J'espère aller faire un tour l'année  
prochain

LE DEM François

Attestation jointe à  
demande de carte  
réfractaire

Je soussigné TRIVIDIC Albert, instituteur public à AUDIERNE (Finistère), ancien responsable du Front National dans la canton de PONT-CROIX sous l'occupation, puis Secrétaire départemental du Front National à la libération, pour le Finistère,

déclare sur l'honneur :

que Mr François LE DEM né le 1er mars 1921 à PLOUHINEC (Finistère) fut convoqué vers le 1er mars 1943 pour la visite en vue de son incorporation dans le S.T.O. Monsieur LE DEM Travaillait depuis le 14 avril 1942 au service des évaluations des réquisitions allemandes, payées par les services de la Préfecture du Finistère.

Monsieur LE DEM, que je connaissais bien puisque nous habitons la même commune de PLOUHINEC où nous sommes nés tous les deux, est venu me demander mon avis sur la question. Je lui ai conseillé d'abandonner son travail aussitôt en raison des relations nombreuses qu'il avait avec les autorités allemandes de réquisition.

C'est ainsi que monsieur LE DEM a volontairement quitté son travail le 1er mars 1945 et est devenu réfractaire au S.T.O. A cette même date d'ailleurs il est rentré dans la Résistance au service du Front National et a participé plus tard, comme sergent, aux combats libérateurs de la région d'AUDIERNE (4 août - 20 septembre 1944).

AUDIERNE le 15 décembre 1955

Cette attestation  
et l'original est  
à ma possession.

Je soussigné, TRIVIDIC Albert, instituteur public à PLOUHINEC ? Ancien responsable du Front National dans le Secteur d'AUDIERNE (Finistère) Secrétaire départemental du Front National sous l'occupation et jusqu'à ce jour, certifie avoir recruté pour l'organisation des Francs-tireurs et Partisans français, à la date du 1er mars 1943, le nommé LE DEM François, né le 1er mars 1921 à PLOUHINEC (Finistère). LE DEM François a participé à des actions de Résistance et, à la libération, a été incorporé à la Compagnie HOCHÉ du Bataillon Cdt FERNAND de PONT-CROIX.

A ce titre, et comme sergent, il a participé aux combats victorieux d'AUDIERNE (4 août - 20 septembre 1944).

En octobre 1944 il s'est engagé dans l'armée régulière et a pris part au siège de LORIENT.

PLOUHINEC, le 20 janvier 1945.

Deuffic Hervé Yves Eugène  
né le 02 août 1926 à Goulien Finistère  
domicilié au bourg de Goulien chez ses parents pendant l'occupation  
allemande.

Entré au "Front National" le 7 novembre 1943\*, contacté par  
M<sup>r</sup> Alain Carion, à l'époque directeur d'école à Goulien, responsa-  
ble du Front National dans le Cap Sizun, plus tard membre  
du Comité Départemental de Libération du Finistère (C.D.L.)

En ses fonctions officielles de distributeur auxiliaire des  
P.T.T. à Goulien nous lui avons demandé, et il a accepté,  
de faire l'agent de liaison entre les différentes bases du Front  
National dans le canton de Sant-Croix. Par deux fois  
il est ainsi venu chez moi, de Goulien à Blouhinec, en mis-  
sion, courant décembre 1943 et courant mars 1944, envoyé  
par Alain Carion.

Après l'échouage du chalutier "Jouet des Flots" à  
Feunteun Hod en Plogoff dans les premiers jours de fé-  
vrier 1944 (à bord il y avait Jouhaud, Bollaert, Brossollette),  
Deuffic aide à l'évacuation vers l'intérieur, de quelques res-  
capés du naufrage entre les communes de Plogoff, Trimelin  
et Esquibien. Durant cette mission il est arrêté par les  
allemands et conduit par deux fois au poteau d'exécution,  
en compagnie de Joachim Pichon, Mathieu et Marcel Tha-  
lamot de Goulien. Il ne doit son salut qu'à une chance  
extraordinaire.

Vers le 15 mars 1944 Deuffic participe au sabotage des lignes  
téléphoniques allemandes souterraines à Trimelin.

A partir du 6 mai 1944 il ravitaille souvent le 1<sup>er</sup> groupe  
de résistants du maquis de Mahalon.

Mis à la disposition de la C<sup>ie</sup> Cabroux de Goulien  
dès le débarquement allié, Deuffic prend part aux combats

\*à 17 ans

des 5 et 6 août à Audierne, puis au combat de Lesven en  
Beuzec-Cap-Sizun le 26 août.

Dans la nuit du 26 au 27 août, aux "Quatre-Vents" en  
Esquibion, il s'empare d'une ambulance allemande avec  
à bord 1 officier et 3 hommes.

Du 26 août au 20 septembre il participe au siège des  
casemates de Lezongar en Esquibion.

Il s'engage dans l'armée régulière pour la durée de la \*

2. \* sans doute "guerre"

Témoignage concernant Mr Quéré Yves né le 12 février 1917 à Ploudaniel

Début 1944, nous arrivait de Brest, où il y avait eu quelques accrochages avec des militaires allemands, le boulanger de l'arsenal de Brest, Quéré Yves, dont la femme était originaire de Plouhinec. Comme c'était un sportif, il s'inscrivait aussitôt à l'A.S plouhinécoise.

Le 13 février 1944, je lui demandai d'entrer au Front National, ce qu'il accepta avec enthousiasme.

A partir de cette date, je lui ai remis régulièrement des tracts anti-allemands avec mission de les distribuer dans son quartier de Kerglogay en Plouhinec. Il s'acquitta fort bien de cette mission.

A l'époque les tracts nous parvenaient surtout par l'intermédiaire de l'un de mes anciens élèves, Jean Burel, plus tard fusillé par les Allemands à Servel (Côtes du Nord).

Début juillet 1944, le Front National mettait Quéré Yves à la disposition de la Compagnie Hoche (Capitaine Finot, ingénieur des Ponts et Chaussées à Audierne) du bataillon « Cdt Fernand » de Douarnenez. Quéré Yves y faisait fonction de chef de groupe.

Le 23 août 1944, dans le bois de Kerguianou en Plozévet, avec la Compagnie Hoche et d'autres résistants, il capture 47 marins allemands armés échappés du combat naval de la nuit du 22 au 23 août en baie d'Audierne.

Du 26 août au 20 septembre 1944, avec la Cie Hoche, il participe au siège des casemates allemandes de Lézongar en Esquibien. Le jour de l'assaut, le 20 septembre, il tire au canon sur les casemates allemandes. A la fin de la journée, les 300 allemands de ces casemates se rendront sans conditions.

Aussitôt après Quéré Yves s'engage pour la durée de la guerre. Il sera ainsi instructeur d'infanterie à la caserne La Tour d'Auvergne de Quimper jusqu'à la fin novembre 1944, date à laquelle il est rappelé dans la marine nationale comme quartier maître chef boulanger.

\*\*\*\*\*

Témoignage concernant Mr Quéré Jean Yves né le 9 mars 1923 à Poullan sur Mer

Entré au Front National le 13 février 1944, contacté par Henri Celton tué au combat à Keroullous en Poullan-sur-mer. A l'époque des faits, Quéré était ouvrier agricole à Lichouarn en Meilars, chez Mme Gloaguen.

Arrêté par les allemands le 29 juillet 1944, après le parachutage d'armes de Mahalon auquel il avait participé et interné à la prison St Charles de Quimper.

Torturé. Libéré le 8 août par la Résistance de Quimper, passe au maquis de Mahalon pour instruction militaire sommaire. De là, incorporé dans la Compagnie Hoche, il vient participer au siège des casemates allemandes de Lézongar en Esquibien (du 26 août 1944 au 20 septembre 1944 – 300 allemands mis hors de combat).

Il s'engage ensuite pour la durée de la guerre.

Il a aussi à son actif :

- distributions de tracts
- avec le char à bancs de sa patronne : ravitaillement en vivres du maquis de Lambabu et fin février 1944, transport de tissu de Lambabu à Lichouarn
- Il a également caché des armes à Lichouarn où Mme Le Goff s'est réfugiée.

Mr Quéré Jean Yves  
4 rue de la Pierre  
44220 Couëron

. Il fut des soirs pour les mensonges et les haines,  
Pour les fouets et le sang et les chemins de croix,  
... Et les enfants vêtus, non de soie et de laine  
Mais de noirs souvenirs et de destins amers  
Attendent le soleil et le vent sur les mers.

Pierre Ugamarra

Si l'écho de leurs voix faiblit,  
nous périrons.

Paul Eluard.

Forces Françaises de l'Intérieur

## Attestation

Nous, soussignés :

"Hléber"

Le Gorill René, ancien sous-lieutenant de la C<sup>ie</sup> F.T.P.F. de  
Sourarnenez, actuellement secrétaire général de la mairie  
d'Esquibèze (29.5)

et

Ervadic Albert instituteur public à Plouhinec (29.5)  
durant l'occupation allemande, actuellement en retraite à  
Audierne (29.5), ancien responsable du Front National dans  
la région située à l'Ouest de Quimper, ancien secrétaire du  
Front National dans le Finistère

attestons sur l'honneur

que M. Arhan Cozentin, né le 30 octobre 1921 à Plouhinec  
(29.5) a appartenu à la Résistance Intérieure Française du  
1<sup>er</sup> avril 1942 au 9 mai 1945, date de la reddition des  
Allemands de la "poche" de Lorient.

Par crainte d'être réquisitionné pour aller travailler en  
Allemagne, il quitte le domicile de ses parents (Le Loc'h en  
Plouhinec (29.5) et va se cacher chez sa sœur, Madame  
Gourlaouen. Arhan au village de Bohun Lerydez en  
Crozon. Là il travaille la terre et distribue des tracts  
antiallemands qui lui ont été remis avant son départ de  
Plouhinec par son ancien maître d'école Ervadic, soussigné.

Régulièrement, lors de ses passages à Plouhinec il prend chez  
M. Ervadic des tracts appelant à la lutte contre l'occupant. Il  
les distribue à Crozon, recrute des amis pour la Résistance.

Fin juillet 1942, à la suite de la disparition de matériel de  
guerre allemand sur un chantier, Arhan est soupçonné  
à juste titre et interné à la prison allemande Saint-Charles  
à Quimper. Il y reste tout le mois d'août 1942. Faute  
de preuves suffisantes il est relâché le 31 août 1942.

Il n'en continue pas moins son action résistante. Il plante des pointes dans des câbles souterrains allemands, pour brouiller les communications.

Au débarquement du 6 juin 1944, avec d'autres camarades, il enlève quelques pièces de la station de pompage de la S.N.C.F. à Gourandour derrière le fort de Brozon, rendant la station inutilisable. Ces pièces seront rendues lors de la libération.

Le 1<sup>er</sup> août 1944 il s'engage dans l'armée régulière pour la durée de la guerre. C'est ainsi qu'il participe aux opérations de nettoyage de la presqu'île de Brozon, en particulier au combat victorieux du Nénez. Thom en Plomodiern début septembre 1944.

Quand le Finistère est libéré Terhan est dirigé sur le front de Lorient. Comme fantassin de 2<sup>e</sup> classe il prend part au siège de cette ville. Les Allemands qui y sont assiégés se rendent le 9 mai 1945.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1946 Terhan est démobilisé (407<sup>e</sup> Cie de garde de la Lande d'Ouéé)

Esquibien, le 17 décembre 1976

Terhan



Rapport sur Bolzer René  
CMI Cambrouse

Crevait mal à son côté depuis un moment  
c'est à dire depuis le 15 septembre 1944  
il s'était présenté au docteur le 5 octobre  
et le lendemain il ne pouvait plus bouger  
et avait  $41^{\circ}\frac{1}{2}$  de fièvre, a été abité  
pendant 1 mois, ayant fait une  
pleurésie, soigné par le docteur  
Benoit médecin F.F.I. qui lui a  
conseillé de consulter le docteur  
Piloy à Quimper, et le Colonel  
Bertheau qui l'a fait prendre  
en subistance par la 5<sup>ème</sup> Compa-  
gnie au vieux séminaire à Quimper  
à partir du 15 octobre 1944, depuis  
ce jour il était en convalescence  
et a été démobilisé ensuite le  
15 mai 1945.

Audierne le 20 mai 1945

(U.C. 1000)

Le soldat Bolzer a pris part au  
combat d'Andenne le 4 Août 1944  
replié dans le maquis de Mahaloz il  
a dû subir les intempéries dans des  
conditions défavorables la récolte  
n'étant faite il a couché dehors sur  
la terre humide, mouillée par des  
pluies fréquentes et froides. Au combat  
de Lesves, faute de moyen de transport  
il dû se déplacer <sup>à pied</sup> rapidement au  
cours de la nuit du 25 au 26 Août  
arrivé en sueur il dû se coucher pour  
faire le coup de feu et y demeurer  
un bon moment, il a pris froid.  
Très endurant il a continué à faire  
son service jusqu'au 15 octobre septend.  
à cette date il se présenta au médecin  
F.F.I. du bataillon qui constata  
~~une~~ <sup>forte</sup> fièvre intense une pleurésie  
il a gardé le lit pendant 1 mois  
à obtenu une convalescence  
jusqu'au 15 mai 1945.

En instance de réforme -

Carval Joseph né le 22 déc. 1927 à Primelin (29-5)  
de père figure résistante du Cap Sizer

Entré au Front National le 15 octobre 1943,  
recruté par son voisin Pierre Kerminon.

Aussitôt il distribue des tracts anti allemands  
et recrute d'autres jeunes autour de lui, pour  
le compte du front National. Très mobile  
il assure fréquemment, difficile liaisons entre les résistants  
qui organisent souvent des coups de main contre les  
Allemands et leurs collaborateurs de la région. Mis à la  
disposition de la C<sup>e</sup> Indépendance du bataillon "C<sup>dt</sup> Fernand" de  
Gouarnenez, il entre, en avril ou mai 1944 une importante  
somme d'argent au Crédit Nantais à Audierne, somme qui servit  
à assurer l'existence matérielle du maquis de Mahalon  
dont les effectifs grossissaient.

Vers le 20 juillet 44 il prend part au parachutage d'armes de  
Mahalon. A l'arrivée des Allemands il assure la défense du terrain  
en demeurant à l'arrière-garde pour permettre l'évacuation des  
résistants, de quelques armes récupérées.

Le 4 août Avec une carabine américaine provenant de ce parachutage  
il tue un soldat allemand à Keraudienne en Esquibry

Les 5 et 6 août il participe activement aux combats d'Audierne  
comme caporal sous les ordres du lieutenant Pierre Briévet.  
Les Allemands restant maîtres de la ville il part au maquis de  
Mahalon. Le 23 août, sous les ordres du lieutenant Wolff il  
participe à Kerquinaou en Plozevet à la capture de 47 marins  
Allemands armés échappés du combat naval de la nuit  
du 22 au 23 août en baie d'Audierne.

Du 26 août au 20 septembre 1944 Carval prend part au  
siège des casernes allemandes de Lizougar près d'Audierne,  
siège qui se termine par la reddition de 300 Allemands qui  
occupaient ces casernes

Le 12 octobre 1944 Carval s'engage dans l'armée régulière  
en déclarant une fausse date de naissance (22 décembre 1926 au  
lieu de 1927)

Carval a été un résistant particulièrement actif et  
dévoué. Il a été le plus jeune résistant de la région,  
toujours volontaire pour les missions dangereuses, ce qui  
lui valut d'être proposé pour la croix de guerre, le  
10 octobre 1944, par le Chef de bataillon "C<sup>dt</sup> Fernand"

Joseph Carval né le 22 décembre 1922 à Pimelin a été  
recruté par moi-même sous les pseudonymes "Céline Glidore"  
ou "salots de bois" le 15 octobre 1943

Joseph Carval sous mes ordres a servi de différentes  
façon : agent de liaison  
distribution de tracts, de d'affiches  
sabotage des lignes téléphoniques allemandes  
coups de mains  
par le sabotage de Mahala.

en mai 1944 il a réussi à entrever une forte somme  
d'argent, qu'il s'est empressé de remettre au major de Mahala  
par la suite à la formation des compagnies du bataillon  
côté Fernand, moi-même j'ai fait moi-même j'ai fait  
la direction de la compagnie Catroux à Goulven, tandis  
que Joseph Carval a passé à la compagnie Indépendante  
sous les ordres de Trividic Albert et Georges Wolff.  
là il continue à bien servir notamment aux  
combats d'audience les 5 et 6 Juin 1944 et au siège  
de Lezangard du 26 Juin au 20 septembre 1944  
par la suite il s'est engagé dans l'armée régulière  
le 12 octobre 1944.

Charles Nicolas

Engagé au Front National le 10 juin 1943  
marin pêcheur à l'époque.

Recherché par les Allemands, il part début  
août 1943 pour Scaër sous la conduite de  
Yves Le Meur d'Audierne, responsable F.T.P.F.  
Séjourne au maquis de Cascades en Scaër  
en compagnie de Pierre Urbain, adjudant de  
carrière, chef de groupe.

Objectif du maquis : détruire le dépôt d'armes  
et de munitions allemand de Coatloc'h en  
Scaër, saboter la voie ferrée Quimper-orient.

Les objectifs ne furent pas atteints.

Le 24 octobre 43 le maquis fut encerclé et  
les maquisards vinrent à se dégager après avoir  
détruit tous les documents du groupe.

Deux maquisards, Yves Normant et Christophe  
Morvan furent capturés et déportés. Ils sont  
morts dans les camps hitlériens.

Rentri à Plougiff <sup>fin octobre 1943</sup> après cette aventure, Charles  
s'occupe de la distribution de tracts anti-  
Allemands et du recrutement d'autres résistants.  
Après le débarquement allié il est incorporé à la  
Cie Indépendance du "bataillon C de Fernand" sous  
la direction du lieutenant Wolff Georges,  
Second maître fusilier en congé d'armistice,  
et participe à tous les combats de la libération de  
la région :

- 20 juillet 44 parachutage d'armes à Mahaloy
- combats des 4 et 5 août à Audierne
- 26 août combat de lever en Beyzee Cap Sizun  
(300 Allemands hors de combat)
- 26 août - 20 septembre siège des casernes allemandes

x après le ruy de de gongar et s'engage dans l'armée régulière pour sa œuvre "jeune-  
Incorporé au 11<sup>e</sup> bataillon de sécurité, il termine la guerre sous le surnom de Scaër, et puis se fait  
démobiliser.  
Charles Nicolas est titulaire de la carte de résistante n° 1688 du 3-02-78

Charles Nicolas carte de réfractaire n° 1688  
Préfecture de Quimper, du 3-02-78

Engagé au Front National le 10 juin 1943  
marié pêcheur à l'époque

parti à Scaër, le chef de groupe était Pierre Ursem,

Yaguis  
et Mabalon

20 juillet 44 parachutage de Mabalon

4 et 5 août Auderme

26 août Lesven - siège de Lezongar -

Engagé dans l'armée après le siège de Lezongar p- la  
durée de la guerre - incorporé dans le 11<sup>e</sup> bataillon  
de sécurité (chef Finot). A fini la guerre sur le  
Front de l'orient.

Démobilisé presque aussitôt après, puis a navigué  
au Commerce.

Wolff  
Pierre Kerninon.

IIIème Région  
Subdivision de  
Vannes  
B.M.D. Quimper

Questionnaire pour la  
délivrance d'un certificat  
d'appartenance aux F.F.I.

Ref: D.M.n°15.981.E.M.A/1 du 9-11-45

Nom: **COTONEA Alain**

Activité dans les F.F.I. du volontaire:

Engagé volontaire au groupe *Libraly St. Paul. Aviz*  
*(F4)*  
le 14 juillet 1943

Grade: *S. lieutenant*

Date et lieu de naissance: *22 Mars 1912*

1-Rôle du volontaire comme résistant isolé ou  
n'appartenant pas un groupement: *Propagande*  
*Gaulliste de février 1942*

a) nature

b) occupation civile à la même époque:

*Reformé de la marine 100%*

2-Activité comme membre d'une formation de la  
Résistance:

a) formation: *Cie Surcouf*

b) date d'intégration du volontaire: *14 juillet 1943*

c) activité personnelle du volontaire:

*Distribution de journaux gaullistes (De France de la France)*

*14 juillet 1943 à Juin 1944.*

*Convoiage d'aviateurs américains en février 44.*

*Entrée au maquis le 8 Juin 1944 (deux actions directes  
contre le liaison allemande 9 Juin et 13 Juin 44 - sabotage  
de câble ennemi fin Juin 44)*

*Parachutage d'armes de Gabalay*

*Combat d'aviateurs le 5. 6 Août 44*

*Levez*

*26 Août 44*

*Arzongar*

*(Avion) 20 Sept. 44*

3- Modifications intervenues dans l'activité d  
volontaire jusqu'à la libération:

*Aucune*

4- Activité lors de la libération

*Prise de possession de la C<sup>te</sup> de secours. Invo. du  
matériel à Guimpe.*

Déclaration faite sur l'honneur

à Pont-Croix le *22* juillet 1946

Signature:

*P. Potaucis*

Décision

La date origine des services dans les F.F.I.

du volontaire

est fixée au

Nom et Qualité:

Signature:

*F.F.I.*  
*P. Sincouf*  
Certificat provisoire  
*Le sous-officier Yvellec Alary, commandant la Compagnie  
de Pont Croix certifie que M. Potaucis Alary, a servi volontairement  
du 22 juillet 1943 au 20 octobre 1944 et avec honneur dans les F.F.I.  
Pont Croix le 20 octobre 1944  
Le Cdt de C<sup>te</sup>  
*Yvellec*  
*Yvellec**



M<sup>r</sup> KERGOAT, Hervé, Directeur d'école en retraite

demeurant 6 Rue P. Brossollette Audierne 29113

ancien responsable de la Compagnie "Robert Normant

du bataillon de Pont-Brux (Finistère)

certifié sur l'honneur ce qui suit :

GUEZIN GAR Guillaume, né le 6 février 1901

entré dans la Résistance en juin 1942 (N<sup>o</sup> 853

« accompli de diverses actions contre l'occupant.

En juillet - Août 1944 avec la Compagnie

" Robert Normant, il fait à participer aux

combats de Lezongar Esquibien Finistère

Il a été démobilisé le 15 octobre 1944 et

la dissolution de la Compagnie

A Audierne, le 5 mai 1981



Tanguy Roger né le 11 décembre 1924 à Pouldreuzic  
(Finistère) a été recruté

pour le compte du front National le 14 décembre 1943  
par Le Beul Eugène de Plozévet, à l'époque syndic des  
gens de mer à l'inscription maritime d'Audierne

Le Beul Eugène était pour moi un ami de longue  
date que j'avais chargé de recruter pour le Front  
National dans les communes de Plozévet et Pouldreuzic  
qu'il connaissait bien mieux que moi  
puisque il habitait au Bourg de Plozévet. Chaque fois  
que le Beul passait à Plozévet <sup>ou à Plozévet</sup> il me rendait compte de  
ses activités de recruter et me prenait des tracts appelant à  
la lutte contre l'occupant, tracts qui étaient distribués par  
les hommes de son groupe dans les communes  
Plozévet et de Pouldreuzic. Tanguy Roger a distribué de  
ces tracts régulièrement, du 14 décembre 1943 jusqu'au  
débarquement allié de juin 1944.

Début juin, 1944 Tanguy Roger a été mis à la  
disposition de la "C<sup>ie</sup> ~~de~~ <sup>Indépendance</sup> du bataillon "C<sup>dt</sup> Fernand"  
de Douarnenez. Le second maître fusilier Wolff était  
un des lieutenants de cette Compagnie

Avec la C<sup>ie</sup> Indépendance Tanguy Roger a participé  
à tous les combats de la libération d'Audierne et de ses environs

les 4 et 5 août à Audierne (combat perdu)

le 23 août à Kerguinaou en Plozévet (47 marins  
allemands armés capturés)

le 26 août à Lesven en Beuzec Cap Sizun

(300 Allemands mis hors de combat, un lot important  
d'armes récupérées)

du 26 août au 20 septembre 1944 siège des casemates  
de Lizongar près d'Audierne (300 Allemands  
capturés, des armes récupérées)

Témoignage concernant Mr Rogel Pierre

Mr Rogel Pierre né le 13 septembre 1920 à Audierne, a fait acte de résistance en hébergeant gratuitement chez lui à Kerhuon, pendant les mois de décembre 1943 et janvier 1944, le résistant du Front National Emmanuel Brusq.

Emmanuel Brusq était un métis et de ce fait il courait de grands risques, ainsi que ceux qui l'hébergeaient, surtout que les casemates de Lézongar en Esquibien se trouvaient à 800m environ.

Brusq a quitté Audierne en février 1944 et s'est fait arrêté peu de temps après à Plogonnec ou Guengat. Il a été fusillé début mai 1944 à Poulguen en Penmarc'h.

Le 15 avril 1944, Yves le Meur responsable du Front National à Audierne a fait incorporer Pierre Rogel dans la Cie Indépendance du bataillon « Cdt Fernand » (lieutenant Georges Wolff chef de compagnie). Rogel avait déjà une formation militaire, ayant accompli 3 ans dans la Marine Nationale (engagé en novembre 1939, grade quartier maître timonier). Avec cette compagnie, il a participé, comme tirailleur-mitrailleur, à presque tous les combats de la libération de la région d'Audierne

- combats d'Audierne le 4,5 et 6 août (perdus) puis maquis de Mahalon
- le 23 août 1944, capture mouvementée à Plozévet de 47 marins allemands échappés du combat naval de la nuit du 22 au 23 août en baie d'Audierne
- le 26 août combat de Lesven en Beuzec-Cap-Sizun (environ 300 allemands mis hors de combat)
- du 26 août au 20 septembre, siège des casemates allemandes de Lézongar en Esquibien (280 à 300 allemands faits prisonniers)

Le 21 septembre 1944, Rogel est rentré chez lui.

Forces françaises de l'intérieur  
compagnie "Cathoux" du  
bataillon "Commandant Fernand" ?

attestation

Je soussigné Kerninan Jean Pierre . ex lieutenant  
commissaire aux effectifs de la compagnie "Cathoux"  
certifie que M<sup>me</sup> Guilcher Jean Daniel Marie  
né le 12 octobre 1921 à Cliden cap Sizun est  
entré dans la résistance le 1<sup>er</sup> juin 1943 -  
M<sup>me</sup> Guilcher a participé à des actions contre  
l'ennemi puis a été incorporé à la compagnie  
"Cathoux" avec laquelle il a combattu pour  
la libération de la région d'Endienna et  
du cap jusqu'au 20 septembre 1944  
M<sup>me</sup> Guilcher a toujours servi avec honneur  
et fidélité -

à Endienna le  
18 janvier 1946

M<sup>me</sup> Kerninan  
ex lieutenant



M<sup>me</sup> Jacques Bourdon  
ex chef de groupe

M<sup>me</sup> Begot  
secrétaire de  
l'ANACR

À la débacle de l'armée française en 1940,  
un groupe de soldats ~~français~~ <sup>les trouvait</sup> affectés à la défense  
du terminal téléphonique de la baie des Trépassés.  
~~Les soldats~~ <sup>se trouvaient</sup> obligés de se débarrasser de leurs armes à  
l'arrivée des troupes allemandes en les cachant dans  
les landes voisines.

M. Kerloch clet habitant à Kerloch en diocèse Cap Sizun  
qui a vu leur mariage s'est empressé de récupérer ces  
armes qu'il a entreposés chez lui et les a entretenues.  
en juin 1944 M. Kerloch clet a signalé à la  
compagnie Catroux à Gourlicon son stock d'armes se  
composant de  
8 fusils Lebel  
1 fusil mitrailleur  
1 pistolet à carillet  
et 600 cartouches.

La compagnie Catroux a pu posséder de ces armes  
qui lui ont été bien utiles pour la libération  
d'Audierne et du Cap Sizun.

M. clet Kerloch a combattu par la suite à la  
compagnie Bir Hachem.

PARIS, le 20 Septembre 1944.

DECISION N° 118

Le Général de Corps d'Armée KOENIG  
Commandant en Chef des F.F.I.

VU l'ordonnance du 7 Janvier 1944, relative aux décorations,

VU les pouvoirs donnés au Général Commandant Supérieur par le  
Commissaire à la Guerre, par feuille de renseignements N° 20  
105/DP/C, en date du 25 Mai 1944.

CITE A L'ORDRE DU REGIMENT.

JEFFRY Jean.

" SOLDAT TRÈS COURAGEUX. A SU PAR UNE PRECISION DE TIR DIGNE DE TOUTS  
ELOGES, DELIVRER SON SOUS CHEF DE SECTION PRISONNIER DES BOCHES A  
AUDIERNE LE 5 AOUT 1944."

CETTE CITATION COMPORTE L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE GUERRE AVEC  
ETOILE DE BRONZE.

Extrait certifié conforme

Le Lieutenant-Colonel BERELAUD  
Chef Départemental des F.F.I.,



*Berlaud*

P.224

3° REGION MILITAIRE

BUREAU DE RECRUTEMENT

N° 44/290/1962

- A T T E S T A T I O N -

Je soussigné, (Nom, prénoms et adresse) WOLFF Georges  
né le 13 avril 1914 à Nordhouse, 67 ancien lieutenant de la C° "Indépendance"  
demeurant à Audierne, rue de Kerydreuff, 29-S.

déclare sur l'honneur que M. (Nom et prénoms) Jannic François  
né le 5 octobre 1924 à Plouhunc (Finistère)  
a été présent au (indiquer les diverses unités, compagnies, batterie, es-  
cadron etc... dans lesquelles a servi le demandeur Compagnie "Indépendance"  
du Bataillon "Commandant Renaud" de Pont Croix (Finistère)  
du 1<sup>er</sup> octobre 1943 au 20 septembre 1944

et a, pendant cette période, occupé les emplois ci-après. (Indiquer les  
emplois occupés - Exemple : arnadier à la 3<sup>ème</sup> Cie du 3.11.1917 au  
8.12.1918 etc...) travaille dans la Résistance, au Front National le 1<sup>er</sup>  
octobre 1943. A diffusé des tracts anti-allemands et recruté des jeunes pour  
la Résistance. Avec sa compagnie a participé comme fantassin aux combats de  
Lessen en Beuzes Cap Luzon le 26 août 1944, combats qui se sont terminés par  
la mise hors de combat de 300 ennemis environ (tués, blessés ou prisonniers). Du 26 août au  
20 septembre 1944 il participe avec sa compagnie au siège des casemates allemandes de  
Bézonges près d'Audierne. Le siège se termine par la reddition des 300 Allemands  
qui défendaient ces casemates

Fait à Audierne le 21 mai 1968

signature :

*(Signature)*

En raison de son importance cette attestation  
ne doit présenter ni grattage, ni surchage

NOTA : L'article 161 du Code Pénal dispose que :

"Sera puni d'un emprisonnement de six mois à deux ans et d'une amende de 600 F à 6 000 F ou de l'une des deux peines seulement sans préjudice de l'application, le cas échéant, des peines plus fortes prévues par le présent Code et les lois spéciales quiconque :

- 1° Aura établi sciemment une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2° Aura falsifié ou modifié d'une façon quelconque une attestation ou un certificat originellement sincère ;
- 3° Aura fait sciemment usage d'une attestation ou d'un certificat inexacts ou falsifiés.

Force française de l'intérieur  
Bataillon de Pont - Evise

Attestation

Je soussigné { L'autredou Alexis 1<sup>er</sup> lieutenant  
Wolff Georges lieutenant au Bataillon  
Commandant Fernand }

Certifie que le soldat Jaffry Corentin né le 16 Mars 1921 a  
été engagé à la résistance le 2<sup>ème</sup> Avril 1943

Arrêté à Nantes le 16 Mars 1943 évadé s'est mis au  
service des FTT sous les ordres de Alain Carion, a  
participé à de nombreux coups de mains dans la région  
du Cap au Parachutage de Mahalon. Combats d'Audiernne  
et de Lesven.

Il a été démobilisé le 15 Octobre 1944 à la dissolution  
du Bataillon

Fait pour servir et valoir ce qui de droit.

Vu pour la légitimation de la  
signature de M<sup>rs</sup> Wolff Georges apposée ci contre et  
certifiée la parfaite honorabilité du signataire  
Audiernne le

Services français de l'intérieur  
Compagnie "Cathoux" du  
bataillon "Commandant Fernand"

engagé par l'Armée en France  
régiment "Cathoux"  
engagé par l'Armée pendant la guerre  
convoqué au 21/12/42 pour STO  
depuis l'Allemagne

### Attestation

Monsieur le Lieutenant KERNINON Jean-Pierre  
Commissaire aux effectifs de la Compagnie "Cathoux"  
certifie que Monsieur Louarn Jean-Pierre <sup>né le 7 avril 1923</sup> est entré dans  
la résistance le 5 octobre 1943 pour échapper au service  
du travail obligatoire en Allemagne.

Monsieur Louarn a participé à des actions contre l'ennemi puis  
a été incorporé à la Compagnie "Cathoux" avec laquelle  
il a combattu pour la libération d'Audierne et du cap.  
jusqu'au 20 septembre 1944.

Monsieur Louarn a toujours servi avec honneur et  
fidélité.

Le Maire d'Audierne atteste  
la parfaite honorabilité de  
Monsieur Kerninon dont la  
signature est apposée ci-contre.

Ch. Audierne  
le 21 juillet 1978.

Ch. Audierne le 21 juillet 1978.

Madame Yves.  
Loren

Mlle Amourran a été recrutée par moi-même le 10 janvier 1944 pour former un groupe d'infirmières pour la campagne cathare sous les ordres du maître infirmier René Henri retraité de la marine à Primelin; à partir de ce moment elle a suivi assiduellement ~~les~~ son cours par semaine les cours de secourisme dispensés par le D. Benoit. L'aiderme dans une pièce mise à notre disposition à café Chaplain au Loch en Primelin - par la suite elle s'est installée à l'école publique de Goulven on était en train de la campagne cathare jusqu'au 15 octobre 1944.

Mademoiselle René (Madame Loren Jean)

JE SOUSSIGNE, BOURDON Michel, Capitaine de Réserve, Chevalier de la Légion d'Honneur, membre du Front National à dater d'Avril 1942, ex-adjoint au Chef d'Escadron MARIE, Cdt le Bataillon de Pont-Croix, atteste sur l'honneur que :

- Monsieur KERGOAT Hervé, né le 17 Août 1912 à Hanvec (Finistère), Instituteur à AUDIERNE (Finistère), a adhéré au Front National en MAI 1943, par mon intermédiaire.
- s'est, dès ce moment, employé à recruter et à organiser la résistance dans la région du Cap Sizun, et a contribué à maintenir le moral de la population par la diffusion de documents clandestins;
- a recueilli et transmis sur les forces, les positions et les mouvements ennemis dans cette région des renseignements qui ont été des plus utiles à la résistance et aux troupes alliées
- a aidé des jeunes à échapper au S.T.O. ou à la déportation en leur procurant de fausses pièces d'identité ou en leur fournissant asile.
- a participé activement aux combats de la libération d'Audierne (août et septembre 1944) jusqu'à la prise de la position fortifiée de Lézongar (20 Septembre 1944).

AUDIERNE, le 10 JANVIER 1953

Signé : M. BOURDON.

*M Bourdon*

*Vu et reconnu exact  
La déclaration ci-dessus  
Le Capitaine J.F. J. Jermoloff  
a Presb. le 7 mars 1955.  
J.F.*

MAIRE ENVOYÉ,  
LE DÉPUTÉ DÉLÉGUÉ.

*Mme Henaff*



Secrétariat national du Front

Paris, le

9 MARS 1955



Je SOUSSIGNE, TRIVIDIC Albert, instituteur public à AUDIERNE, ancien responsable du Front National dans le canton de PONT-CROIX, sous l'occupation, ancien secrétaire départemental du Front National à la libération, déclare sur l'honneur :

- Avoir eu des contacts suivis du 15 Mai 1943 à la libération avec KERGOAT Hervé, né le 17 Août 1912 à Hanvec actuellement instituteur à Audierne, instituteur public à Plogoff sous l'occupation.

J'ai chargé Monsieur KERGOAT de recruter des résistants dans sa commune, ce qu'il a fait. Il a distribué des tracts appelant à la résistance, hébergé des patriotes de passage assuré des liaisons dans des conditions périlleuses, fabriqué des fausses cartes d'identité aux jeunes résistants.

A la libération il était capitaine de la compagnie F.T.P.F. "Robert Normant" recrutée en grande partie à Plogoff même. A ce titre il a participé avec sa compagnie au siège d'Audierne, victorieusement terminé le 20 Septembre 1944 par la reddition des 300 allemands qui s'étaient fortement retranchés dans leurs casemates de Lézongar.

Monsieur KERGOAT s'est fait démobiliser le 15 Octobre 1944.

Audierne, le 19 février 1955

*Prin*

*vu et reconnu exact et authentique.*

*v. Soussig.*

*Le Capitaine F.T.P.F. Soussig Albert  
à Audierne le 7 mars 1955*

*[Signature]*

POUR LE MAIRE DÉPÊCHÉ,  
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ.

*M. Hena*



Département national du Front  
National : *[Signature]*  
Paris, le - 9 MARS 1955



forces françaises de l'intérieur  
compagnie catroux  
bataillon de Patrouille

attestation

Je soussigné Monsieur J.P. demeurant n° 6 rue Andrieu  
à Andrieux 295 - ex lieutenant - commissaire aux effectifs  
à la compagnie ~~code~~ FFI Catroux sous les ordres du  
commandant Marie, commandant le bataillon de Patrouille,  
atteste sur l'honneur l'exactitude des faits mentionnés  
ci dessous :

M. Kerloch est né le 18 octobre 1922 à Cliden <sup>cap Signe</sup> et  
demeurant "Anoulin de Kerrot" à Cliden cap Signe a été  
engagé par son subordonné Pierre Alcum (décédé) en  
novembre 1942 au bataillon de Patrouille. Il a été convoqué  
- STO le ~~21~~ 21/5/43 (départ <sup>pour l'Allemagne</sup> ~~pour~~ pour le 25/5/43) - de ce  
fait il a été obligé de quitter son domicile et de se pour  
cher de trouver un ferme en attendant de prendre  
à place à la compagnie Catroux casernée à l'école publique  
de Goulven. Après la libération du cap Signe M. Kerloch  
pris un engagement pour la durée de la guerre.

au 24<sup>e</sup> régiment

à Andrieux le 14/12/44

nom - Kerloc'h clet Yves Marie né le 2 septembre 1921  
à cledon cap. Sizun

Date de la récupération - le 3 juillet 1940

Provenance des armes - section de projection de la  
ligne téléphonique reliant l'île de Sein à Plovan  
un groupe de soldats qui à l'arrivée des allemands  
c'est-à-dire débarqués de leurs armes en les entre posant dans  
les landes

Monsieur clet Kerloc'h après recherches, repère les  
armes et les récupère

nombre - 1 fusil mitrailleur modèle 1916 à chargeur  
doux coups - 8 fusils marque Lebel  
1 pistolet à barillet et 600 cartouches

Deposé dans une grande cage chez Kerloc'h après  
équipage et entretien ces armes sont restées  
en sa possession durant toute l'occupation  
allemande, entretenues et grasses régulièrement  
Ces armes ont ~~été~~ équipées, les C. Botour  
de Gouhier pour la libération d'audoubert et  
du cap Sizun, les combats de Lesven et Bronquer

Audierne le 02/06/1988,

Chère Gaby,

J'ai bien reçu ta lettre par laquelle tu me demandes de remplir une demande de carte de combattant. Albert Trividic a dû recevoir la sienne également. J'ai un peu de retard pour te répondre car Trividic est absent de chez lui pour le moment : il accompagne sa femme qui est en cure à Dax. Je veillerai à faire les attestations tout de suite à son retour.

Comme tu le dis, faire ces papiers ça nous ramène en arrière et nous fait prendre conscience des dangers que nous avons encourus. Mais en ce temps nous étions jeunes et il fallait bien faire quelque chose contre l'occupant.

J'espère que tu vas bien. J'ai su il y a environ trois ans que ton mari était décédé. La dernière fois que je vous ai vus ensemble, c'était à la commémoration de Lesven, je ne me souviens plus en quelle année.

Quant à nous, nous nous portons bien pour l'instant. Michelle s'occupe de ses trois petites filles qui viennent nous voir tous les jours puisque leurs parents travaillent. Moi je passe mon temps à Corn Ar Yer au jardinage et entretien de la maison que je loue aux estivants.

De toutes façons, tu peux compter sur moi. Sitôt que Trividic sera rentré, nous ferons le nécessaire.

Sur ce je te laisse et à bientôt.

Pierre

#### Attestation

Madame Kervarec Gabrielle née Quéméneur a été secrétaire de mairie à Primelin de 1941 à 1948. Dans ce poste elle a beaucoup aidé la Résistance en fournissant des titres de ravitaillement aux réfractaires et maquisards et en établissant des fausses pièces d'identité.

De nombreuses fois, elle a servi d'agent de liaison entre ma mère et Pierre Brélivet (au maquis de Mahalon, et Mr Albert Trividic instituteur responsable du Front National).

Elle a également pris du ravitaillement pour le maquis à la ferme de Mme Gloaguen à Lichouarn (Confort Meilars).

Mme Kervarec a adhéré au Front National le 10 janvier 1944 mais bien avant cela elle rendait à la Résistance les services cités plus haut.

Mme Kervarec a également suivi les cours de secourisme donnés par le Docteur Benoit d'Audierne.

Elle a participé avec la compagnie Catroux aux combats de libération du Cap Sizun.

Mme Kervarec G.  
32, rue Claude Bernard  
44600 St Nazaire

St Nazaire le 16/08/1988

Cher Pierre,

J'ai obtenu cette attestation par l'intermédiaire de Mr Perron à Primelin. Voudrais-tu me la remplir ? Comme tu le vois, cela nous ramène des années en arrière...

Je vais essayer d'obtenir quelque chose, mais je n'ai pas grand espoir, tout au moins comme secouriste pendant les combats. En effet, Mr Perron m'a montré une lettre que Jeanne Riou de Stang-Vert avait reçue dans laquelle on lui disait que cela n'était pas suffisant.

Dans mon cas, cela est peut-être différent, car, comme tu le sais, j'ai beaucoup aidé la Résistance, par exemple : distribution de tickets aux maquisards, fabrication de fausses cartes d'identité, etc. Pourrais tu me donner ton témoignage ? Enfin je ne regrette rien, mais quand je pense aux horreurs des camps de concentration, je me dis que je l'ai quand même échappé belle ! Pour toi c'est la même chose...

J'espère que tu vas bien ainsi que Michelle et que vous passez une retraite heureuse, c'est ce que je vous souhaite de tout cœur.

Quant à moi, je n'ai pas eu cette chance, cela va faire huit ans que je suis veuve, mais que faire. C'était mon destin...

J'écris en même temps à Mr Trividic, j'ai également une attestation pour lui. Peut-être as-tu l'occasion de le voir de temps en temps ?

Je dérange tout le monde avec cela. Mais ne te tracasse pas, si je n'obtiens rien, ça n'a aucune importance.

Sur cela, au revoir, mes bonnes amitiés à tous les deux et un grand merci.

GABY

M<sup>me</sup> Kervarec Gabrielle née Guemeneus a été  
secrétaire de mairie à Prévelin de 1941 à 1948

Dans ce poste elle a beaucoup aidé la résistance  
en fournissant des titres de ravitaillement aux  
réfractaires et maquisards et en établissant des  
des fausses pièces d'identité.

De nombreuses fois elle a servi d'agent de liaison  
entre moi-même et Pierre Oriolot (un maquis  
de Mahalon) et M<sup>r</sup> Gilbert Tjerdic instituteur  
responsable du front national.

elle a également pris du ravitaillement pour le  
maquis à la ferme de Lichonnam M<sup>me</sup> Gboaguen  
à Lichonnam (camp de Meilans).

M<sup>me</sup> Kervarec a adhéré au front national  
le 10 janvier 1944 mais bien avant cela elle  
rendait à la résistance les services cités plus haut.  
M<sup>me</sup> Kervarec a également suivi les cours de  
secoursisme donnés par le Docteur Benoit d'Andigné.  
elle a participé avec la compagnie Catrouse  
aux combats de libération du cap Sizun.

Article 28 de l'Instruction  
du 31 mai 1920.

FORMAT  
Hauteur..... 0,37  
Largeur..... 0,21

# DECLARATION

(1) Biffer la formule inutilisée.

PORTANT ~~DE CONSTATATION DE MALADIE (1)~~  
ou  
DEMANDE DE PENSION MILITAIRE POUR INFIRMITES (1)

Adressee à M. le Directeur du Service de Santé de la Region  
ou au medecin-chef du Centre de Reforme de Nantes s'il la reclame directement

Nom : LARDIC ; prenom : Edmond  
ne le 25 Janv 1906 à Bret canton de \_\_\_\_\_  
departement de Finistère age de 21 ans domicile  
actuellement à Audenne Rue du Rich Recrutement de Quimper  
Numero de plaque d'identite : 1169 Classe de recrutement : 44 Classe de mobilisation : \_\_\_\_\_  
Situation militaire (service arme, service auxiliaire, reforme temporaire ou definitive, active, reserve, territoriale) :  
Reforme temporaire

Grades successifs : Soldat 2e classe Date de nomination au dernier grade : 26 ans 1946

Recompenses pendant la guerre : citations, decorations (indiquer la date) : Croix de guerre  
et de bronze d'armee de 20 sept. 1944

Dernier regiment (ou formation) auquel vous apparteniez : Bataillon d'Extreme d'Ors

Compagnie : Composante Date de la radiation des controles : 20 octobre 1946

Affectations anterieures : a. Avant la guerre : \_\_\_\_\_

b. Pendant la guerre :  
du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_  
du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_  
du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Temps de service { aux armees \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_  
à l'interieur : FFI du 15 mai 1944 au 20 octobre 1944  
dissolus de FFI.

### A. — Si vous êtes blessé de guerre :

Date de la blessure : 26 août 1944 Localite : Berger Cap Lizen  
Par quoi a été produite la blessure ? Coup de main et balls de canon  
Quelle infirmité résulte de la blessure ? Grenade qui a brulé la peau et os de la jambe  
Quelle ambulance vous a d'abord soigné ? P. de S. d'Aradec Date d'entree : 29 août 1944 midi  
Quel est le premier hopital de l'interieur ? Clinique St Yve Date d'entree : 27 août 1944 soir  
Quimper Date de sortie : 26 octobre 1944

(Dans le cas où vous auriez été plusieurs fois blessé à des dates différentes, répondre, pour chaque fois, au questionnaire A.)  
J. 36423-4]. [26011]

**B. — Si vous êtes blessé à la suite d'un accident**

Date de la blessure : \_\_\_\_\_  
(aux armées) ou \_\_\_\_\_  
(à l'intérieur) ou \_\_\_\_\_  
(en captivité) ou \_\_\_\_\_

Par quoi a été produite la blessure? \_\_\_\_\_  
Comment l'accident s'est-il produit? \_\_\_\_\_

Avez-vous des témoins? \_\_\_\_\_ ; leurs noms? \_\_\_\_\_

Avez-vous une pièce ou document de constatation? \_\_\_\_\_

Quel est le premier hôpital qui vous a soigné? \_\_\_\_\_ ; date d'entrée \_\_\_\_\_

**C. — Si vous êtes tombé malade**

Quelle est votre maladie? \_\_\_\_\_

Etes-vous tombé malade (aux armées), ou \_\_\_\_\_ ; date : \_\_\_\_\_  
(à l'intérieur), ou \_\_\_\_\_ ; date : \_\_\_\_\_  
(en captivité), ou \_\_\_\_\_ ; date : \_\_\_\_\_

Quelle ambulance vous a d'abord soigné? \_\_\_\_\_ ; date d'entrée : \_\_\_\_\_

Quel est le premier hôpital de l'intérieur? \_\_\_\_\_ ; date d'entrée : \_\_\_\_\_

**D. — Quels sont les autres hôpitaux où vous êtes passé?**

du _____ au _____	du _____ au _____
du _____ au _____	du _____ au _____
du _____ au _____	du _____ au _____
du _____ au _____	du _____ au _____

**E. — Quelles pièces officielles avez-vous à joindre à votre demande?**

(Certificats médicaux, billets d'hôpital, pièces ou documents de constatation, etc.) ou \_\_\_\_\_

Avez-vous été présenté devant une Commission de réforme? non

Dans quelle ville? \_\_\_\_\_ A quelle date? \_\_\_\_\_

Quelle fut la décision prise? \_\_\_\_\_

Avez-vous des enfants âgés de moins de 18 ans? célibataire Combien? \_\_\_\_\_ (Avoir soin de joindre à votre demande votre acte de naissance, ainsi que celui de chacun de vos enfants, et leur certificat de vie délivré par le maire.)

Budine le 12 Août 1945  
Signature du demandeur.

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 19\_\_\_\_\_  
Le Médecin-Chef du Centre de réforme,

Légalisation de la signature par le Maire  
de la commune.

Homologation et observations du corps ou service.

XIe Région Militaire  
Subdivision de QUIMPER  
Cabinet du Colonel BERTHAUD

QUIMPER, le 18 Mai 1945

N<sup>o</sup> 2101 /C  
Réf. N<sup>o</sup> 407 /F.I.

Demande de Renseignements concernant :

LARDIC Edmond

Transmis à Monsieur le Capitaine GOYAT, qui  
voudra bien me faire parvenir les renseignements  
demandés dans le plus bref délai en me retournant  
l'original joint.

Le Colonel BERTHAUD-BOURRIERES  
Chef d'Etat-Major

Destinataire :  
M. le Capitaine GOYAT  
Responsable F.F.I. PONT-CROIX

*Demande à Lardic le 2 juil  
le 9 juil  
V. au do*



Le 26 Août 1944 le soldat Lardie fut désigné pour éclairer sa compagnie, que le combat de Serres terminée, faisait mouvement pour se rendre au camp de Mahaloz. a cet effet il monta sur un Sid. Car conduit par le soldat Neveu; peu après les quatre vents ils furent attaqués par un détachement allemand; pour se défendre ils se réfugièrent dans un carriège en bordure de la route où Lardie fut blessé au bras droit

Lardie

Département de Finistère

Attestation

Nous, soussignés



le liquidateur National du Front  
National : Leungler  
Paris, le 12 MARS 1956

Erelle Daniel, instituteur à Eregunc (Finistère) ancien  
Lieutenant Colonel Chevalier, ancien adjoint au Commandant  
des F.F.I. du Finistère,

et Erividic Albert, instituteur à Aredierne (Finistère) ancien  
responsable du Front National dans la région à l'ouest de  
Quimper, ancien secrétaire départemental du Front National  
dans le Finistère,

attestons sur l'honneur

que Sebeul Eugène, né le 30 octobre 1893 à Gléden-Cap-  
Lizur (Finistère), ancien garde-maritime à Plozévet sous  
l'occupation, a travaillé au recrutement de résistants  
pour la "C<sup>ie</sup> Hoche" du bataillon "Commandant Fernand"  
du 1<sup>er</sup> novembre 1943 au 1<sup>er</sup> août 1944, dans les  
communes de Plozévet, Plouhinec et Pouldreuzic, où il  
exerçait ses fonctions de garde maritime. Il a donné son  
revolver de garde maritime et des balles aux gars du  
maquis de Mahalon; pour eux il a récupéré sur la  
côte du matériel militaire qui a servi aux résistants  
dans les combats de Serven en Peuzec et d'Aredierne  
(août-septembre 1944 - 600 Allemands tués, blessés ou  
faits prisonniers).

Erividic Albert Aredierne atteste l'honorabilité d'Ervidic, le 5 mars 1956  
à Quimper signataire de la présente attestation

Ervidic Albert  
le 7 Mars 1956

Le Pape Henri né le 22 septembre 1920 à Audierne  
demeurant à Brest 3 rue du Grand Kerzu -

Je n'ai connu le Pape Henri  
que lors des combats de la libération du Cap Sizun, son  
lieutenant chef de Cie Wolff me l'ayant signalé  
comme étant un excellent artilleur.

Pendant toute l'occupation j'ai habité  
au Bourg de Ploubinec,  
distait d'Audierne de 4 km. et par le chef de brigade  
de gendarmerie d'Audierne, ~~résistant~~ <sup>Antoine</sup>, comme moi.  
même résistant du Front National, j'étais au courant  
de ce qui se passait dans cette ville. C'est, <sup>donc</sup> par Antoine  
que j'ai appris le retour au pays du matelot canonier  
Le Pape Henri, et l'adhésion de ce dernier au Front National.

Courant février 1943. Le Pape distribuait des tracts  
anti-allemands qui lui étaient remis par Antoine, <sup>de son</sup>  
Recherché par les Allemands début janvier 1944, <sup>en raison de son</sup> le Pape <sup>activité</sup>  
quittait le domicile paternel pour se cacher dans la ferme  
de Rogel Pierre de Kerhuon en Audierne, en compagnie de  
Jean Simon et Manu Bressq (tous deux fusillés par les allemands  
début mai 1944, à Penmarc'h). En avril 1944, sous une  
fausse identité, il embarquait sur un petit bateau de pêche  
d'Audierne, gardait <sup>toujours</sup> le contact avec son chef Antoine

Début août 44 à la fin septembre 1944, avec  
la Cie "Indépendance" du bataillon Cdt Fernand de Dz,  
il a brillamment pris part à tous les combats de la  
libération du Cap Sizun : 5 et 6 août à Audierne, 23 août  
Kerquinaou ou Plezjvet, 26 août Lerven en Beuzec Cap Sizun,  
27 août - 20 septembre siège des casernes de Lizongar  
en Esquibevir

Le Bihay François Alain né le 5 décembre 1923  
à Pont Croix

Entré ~~dans la~~ au Front National le 1<sup>er</sup> décembre 43  
contacté par ~~Jos Castrec de Pont-Croix~~ <sup>Henri Mourrain charentais à Pont-Croix</sup>

Distribution <sup>et collage</sup> de tracts appelant à la lutte contre l'occupant.  
Participation au parachutage d'armes de Mahalon <sup>le 24-07-44</sup>. Parachutage  
raté mais avait récupéré et plaqué une carabine, balles,  
et armes légères.

Inscriptions anti allemandes à la peinture sur  
les routes

Entré au Front National le 1<sup>er</sup> décembre 1943 en  
même temps que Jos Castrec, tous deux contactés par Henri  
Mourrain de Charentais à Pont-Croix.

Le Bihay et Castrec distribuaient <sup>et collaient</sup> régulièrement et collaient  
des tracts appelant à la lutte contre l'occupant. Ces tracts  
étaient déposés chez Castrec à Pont-Croix par Albert Brividie  
sousigné. Tous deux faisaient des inscriptions anti-  
allemandes à la peinture sur les routes. ~~Tous les~~ Les  
actions avaient lieu la nuit.

Dans la nuit du 24 au 25 juillet 1944 Le Bihay  
participe au parachutage d'armes de Mahalon d'où il  
ramène une carabine américaine avec des balles qu'il cache  
provisoirement chez lui dans un champ. Aussitôt il entre au  
maquis de Mahalon où le lieutenant Wolff (~~second maître officier~~  
fusilier d'active <sup>marinier fusilier marin</sup>) l'incorpore à la C<sup>ie</sup> Indépendance  
ou Le Bihay reçoit une formation militaire rudimentaire  
puis, comme voltigeur, participe ~~aux combats d'Audierne~~  
- aux combats d'Audierne des 4, 5 et 6 août (combats perdus)  
- au combat de Lesven ~~le~~ en Arçayze Cap Sizun le

26 août 1944 ( 300 Allemands environ mis à hors de combat )

- au siège des casernes allemandes de Lézouger en Esquibien du 27 août au 20 septembre 1944 ( 300 Allemands environ faits prisonniers )

Le 13 octobre 1944 Le Pihan s'engage pour trois ans dans l'armée régulière (à compter du 6.8.44) et participe aux combats de la libération de Lorient (carte d'ancien combattant n° 89752, du 18 novembre 1958, Office de Nantes )

Attestation,

Je, soussigné Evidic Albert instituteur en retraite 8, rue  
Stalingrad 29-5 Audierne, ancien responsable du Front  
National dans la région à l'ouest de Quimper, ancien secrétaire  
départemental du Front National dans le Finistère,

atteste sur l'honneur

que M<sup>me</sup> Savina Philomène, veuve Le Goff, née le 25 septembre 1909  
à Meilers, a appartenu à notre organisation clandestine, du  
15 novembre 1943 au 20 septembre 1944 (date de la capitulation  
des allemands des casemates d'Audierne)

A ce titre elle a ~~accompli les actions suivantes~~ hébergé chez  
elle de nombreux patriotes de la région qui étaient recherchés  
par ~~et~~ les Allemands. Personnellement, ayant dû quitter  
Plouhinec <sup>le 10 mai 1944</sup> ~~le 10 mai 1944~~ parce que recherché par l'ennemi,  
j'ai été hébergé chez elle, gratuitement, pendant 24 heures,  
le temps de discuter avec d'autres résistants de la situation  
nouvelle ~~de~~ dans laquelle nous nous trouvions par suite  
de notre départ précipité de Plouhinec. Depuis un certain temps  
déjà la <sup>boulangerie de M<sup>me</sup></sup> ~~maison~~ Le Goff de Confors-Meilers abritait un noyau  
actif de résistants qui avaient dû fuir leur domicile.  
Ces résistants distribuaient des tracts anti-allemands appelant à  
la lutte pour la libération du pays, recrutaient ~~actuellement~~  
de nouveaux patriotes, lançaient contre l'ennemi et ses  
collaborateurs des coups de main audacieux.

Dans la nuit du 3 au 4 mai, <sup>1944</sup> un groupe d'Allemands surprenait  
chez les époux Le Goff un groupe de maquisards retenu d'une  
expédition punitive. Les maquisards et la famille Le Goff réussirent  
à s'enfuir, sans pertes, mais les ennemis incendièrent la maison.  
Le lendemain, les occupants menacèrent de fusiller des

otages si la famille Le Goff ne se rendait pas. M. Le Goff se  
présenta. Il fut arrêté et déporté, ainsi qu'un de ses fils

Aucun d'eux ne revint de déportation.

M<sup>me</sup> Le Goff ne se rendit pas, malgré les menaces. Elle se  
cacha chez sa sœur à Lichouarn en Heilars jusqu'à la  
libération définitive du canton, le 20 septembre 1944

Audierne, le 2 septembre 1944

*Prin*

L'implantation du Commerce de M. Moigne, à l'écart de l'axe Audième - Pointe du Raz, mais au carrefour de deux routes importantes, a fait de sa maison un centre important de la Résistance dans le Cap.

Dès l'organisation du Front National dans le Canton de Pont-Croix (depuis 1942) M. Moigne a tenu :

- d'agent de liaison ;
- de boîte aux lettres ;
- à l'acheminement de journaux et tracts clandestins, à leur ~~de~~ répartition et distribution ;
- à l'hébergement <sup>quotidien</sup> des responsables de secteurs et des responsables départementaux (Commandant Audé, J. Le Coze, P. Minou, ...)
- à cacher des résistants traqués et des réfractaires au S.T.O. ;
- à ravitailler en denrées alimentaires et particulièrement en pain divers groupements de résistants - (M. Moigne tenait une boulangerie épicerie) -
- à stocker momentanément du matériel de sabotage et des armes. et cela à divers ~~endroits~~ repères. (armes cachées sous des tas de fagots)
- à prendre part à l'organisation d'une para-chutage en juin 1944 à Goulien - parachutage qui malheureusement n'a pas eu lieu -
- à fournir des renseignements sur les <sup>mouvements et</sup> déplacements des soldats ennemis.

M. Moigne est entré dans les FFI dès leur formation dans le Canton et a fait partie de la Compagnie Catroux basée à Goulien.

J'ai apprécié <sup>par la suite</sup> que M. Moigne était également le propriétaire du magasin "Sous Rival"

d'Audience - M. Le Cléach était membre actif  
d'un Réseau de renseignements de la Résistance  
en liaison avec les <sup>services</sup> ~~services~~ <sup>français</sup> ~~français~~.

M. Morice est titulaire d'un diplôme  
de Reconnaissance FFI.

Tous les faits <sup>et renseignements</sup> rapportés, justifient la demande  
de Carte de Combattant déposée par M. Morice.

12 octobre 1942

Recrutement de résistants - maison lieu de réunion  
de dirigeants locaux de la Résistance - dépôt d'armes  
légères - ravitaillement de maquis de réfractaires au  
S.T.O., détention et distribution de tracts anti  
allemands.

Le Moigne paraissant suspect aux Allemands, sa maison fut  
fouillée de fond en comble le 2<sup>e</sup> dimanche de juillet 1944.  
Ils n'y découvrirent pas les armes et munitions qui  
s'y trouvaient.

Le 25 août 1944, à Eoulmonde en Esquibien, Le Moigne  
participe à l'attaque d'un groupe d'une  
quarantaine d'Allemands se dirigeant vers Fédierne. Plusieurs

Allemands sont blessés, 2 sont faits prisonniers, des  
munitions sont récupérées.

Le 26 août 1944 Le Moigne prend part  
aux combats de Liven en Beuzec Cap Sizun (300 Allemands  
mis hors de combat). Du 26 août 1944 au 20  
septembre il participe avec son unité aux combats  
du siège des casernes allemandes de Léjongan en  
Esquibien. Le 20 septembre l'ennemi se rend et  
Le Moigne se fait démobiliser.

Vers le 15 mars 1942 j'ai fait la connaissance de M. Le Moigne Guillaume (né le 20 avril 1914 à Esquibien) par l'intermédiaire de mon collègue Alain Cariou à l'époque directeur de l'école publique de Goulieu.

Vers cette date Alain Cariou et moi-même cherchions des "planques" dans le Cap Sizun pour les dirigeants du "Front National" qui étaient de passage dans la région. Nous avons ainsi contacté Guillaume Le Moigne boulanger et commerçant aux Quatre-Vents en Esquibien. D'emblée il accepta de "travailler" pour la Résistance, au Front National

Par la suite il m'est arrivé de retourner souvent chez lui pour accompagner des responsables de passage = lieutenant colonel Chevalier (Daniel Evellu), le C<sup>dt</sup> André (Stephan), Jos Le Coz, <sup>de Comgomen</sup> Finot ingénieur des Ponts et Chaussées à Audierne plus tard le Capitaine de la C<sup>ie</sup> Hoche du bataillon C<sup>dt</sup> Fernand de Douarnez. Nous avons toujours été très bien accueillis

chez M. Le Moigne. Il fournissait gratuitement le gîte et le couvert aux résistants qui étaient trop éloignés de leur base.

En plus il m'est arrivé à plusieurs reprises de déposer <sup>chez Le Moigne</sup> des tracts antiallemands qu'il distribuait lui-même ou répartissait entre les résistants de Goulieu, Gliden et Esquibien. Il avait dans son quartier un groupe de jeunes résistants particulièrement actifs qu'il ravitaillait souvent en vivres (parmi eux je connaissais Gilbert Richavant, Jean Le Gall, Jaffry réfractaire au S.T.O. venu de Nantes). Discret et rusé Guillaume Le Moigne ne s'est jamais fait prendre en action de résistance.

Lors du débarquement Guillaume Le Moigne a été mis par le Front National à la disposition de la C<sup>ie</sup> Catroux du bataillon C<sup>dt</sup> Fernand de Douarnez. Il y était agent de liaison.

Guillaume Le Moigne a fait partie de la R.I.F. du 15 mars 1942 au 20 septembre 1944, date de la libération d'Audierne (reddition de 300 Allemands retranchés dans la casemate de la messe)

" Le Moigne a pris de gros risques dans la Résistance : son collègue Félix Trophes en Avelino, qui faisait le même "travail" que lui, a été surpris par l'ennemi début mai 1944; déporté avec son fils ils ne sont jamais revenus d'Albanagne et le boulangerie a été incendiée.

## ATTESTATION

concernant M<sup>lle</sup> MALBEAUX MARIE - épouse SALAUN Jean  
délivrée en application de l'article 4 du décret n° 75-725 du 6 août 1975, portant suppression des  
forclusions opposables à l'accueil des demandes de certains titres délivrés par le Secrétaire d'Etat aux  
Anciens Combattants.

(Arrêté du 28 juillet 1977)

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ATTESTATAIRE

Nom de l'attestataire : GOYAT  
Prénoms : ALAIN  
Date et lieu de naissance : 23 août 1915  
Adresse actuelle : 12 Rue Stalingrad  
29113 Audierne Téléphone : 70 10 35

Titres d'ancien combattant ou de victime de guerre (nature et numéro des cartes dont l'attestataire est titulaire) :

carte de combattant volontaire de la Résistance n° 104 856  
carte de combattant n° 108 586

Autres titres présentés par l'attestataire (professionnels, etc....) :

retraité de la marine marchande

Distinctions honorifiques :

### Déclaration solennelle

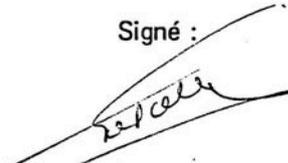
Je, soussigné (nom et prénoms) GOYAT ALAIN  
certifie sur l'honneur l'exactitude des faits que je relate ci-après, sincèrement et concrètement. J'atteste  
avoir été directement le témoin de ces faits qui concernent une part des activités et de la situation  
de M(ou Mme) SALAUN Jean lors des événements de la guerre de 1939-1945.

Je déclare le faire en pleine connaissance du caractère solennel de cette attestation et de l'engagement  
qu'elle implique quant à mon honneur et quant à l'honneur de celui pour qui je porte témoignage, indépen-  
damment de ses éventuelles conséquences au regard des sanctions prévues en la matière.

Cette attestation doit uniquement servir à établir la vérité qui permettra à M.<sup>ME</sup> SALAUN Jean  
de faire valoir ses droits à la reconnaissance de la Nation.  
Elle doit contribuer à confirmer la valeur morale du titre qui pourrait lui être reconnu en conséquence.

Fait à Audierne, le 22 août 1978

Signé :



Malbaux

3 - Indiquer les personnes qui pourraient également avoir eu directement connaissance des ces activités.

LE CORRE CHARLES

Professeur en retraite à Plözivert

Propriétaire à Kerzivert en Plözivert, à quelques centaines de mètres du domicile de MALBEAUX Marie, à l'époque à Plözivert, préparatrice en pharmacie, seule officine de la commune, travaillant moi-même, à l'inscription maritime d'Audierne.

Responsable F.T.P.F. des groupes d'actions directes de Plözivert et Pouldreuzic, arrêté par la Gestapo, le 8 juillet 1944 intervenue le même jour, à la prison St Charles à Quimper libérée le 6 août 1944.

2 - Renseignements sur la situation et les activités de l'intéressé, telles que l'attestataire était en mesure de les connaître personnellement à l'époque.

- Indiquer aussi nettement que possible, en précisant les lieux, dates et durées (date à date), les faits qui autorisent l'intéressé à solliciter le titre en cause (se reporter à cet effet aux renseignements figurant en page 4 du présent formulaire).

- Présenter à part les indications dont l'attestataire n'a eu connaissance que par la suite.

Le 15 janvier 1944, je recevais l'intéressée, date à partir de laquelle, elle m'a hébergé à plusieurs reprises, a effectué de nombreuses liaisons entre différents responsables et le Marquis de Mahalon, a fourni de renseignements sur les troupes occupantes de la région, distribué des journaux, et tracts clandestins.

Le 6 juin 1944, a interrompu son travail de préparatrice en pharmacie, pour être versée au service de l'intendance du bataillon de Pont-Briox, jusqu'au 22 septembre 1944, date de la libération d'Audierne.

le 16 août il est au combat de Leveay en Poenye Cap Sigen (300 Allemands) puis hors de combat

Malleter Alain Marie né le 8 septembre 1923 à Audierne  
demeurant 54 rue Marcelin Berthelot Audierne

Entré au Front National le 15 mai 1943, contacté par M. Finot ingénieur des Ponts et Chaussées à Audierne  
Auparavant vers le 20 octobre 1942, il avait quitté son emploi d'ouvrier forgeron à Eoulbroin en Pont-Brézy pour échapper au service de travail obligatoire en Allemagne.

Il s'était alors placé comme ouvrier agricole, pour son hébergement, chez M. Dagorn cultivateur à Kerrest en Gouhier.

A partir du 15 mai 43, date de son adhésion au Front National, Malleter passait régulièrement tous les quinze jours chez M. Finot qui lui remettait des tracts antiallemands à distribuer à Gouhier. Malleter recrutait aussi pour le Front National à Audierne et Gouhier, sans jamais se faire prendre. Malleter fut un excellent recruteur lors du débarquement allié en Normandie.

Le front National mettait Malleter à la disposition de la "C<sup>ie</sup> Indépendance" (lieutenant l'ancien second maître fusilier Wolff) du bataillon "C<sup>dt</sup> Fernand" de Douarnenez. Avec sa C<sup>ie</sup> Malleter a participé sans défaillance aux combats de la libération =

les 5 et 6 août 44 combats d'Audierne

le 7 août il gagne le maquis de Mahalon

le 23 août, dans les bois de Kerquinaou en Plozvet, il participe à la capture de 47 marins allemands armés échappés des combats navals

x de la nuit du 22 au 23 août dans la baie d'Audierne

du 26 août au 20 septembre il prend part au siège des casemats allemands de Lérongor près d'Audierne, siège terminé par la reddition de 300 Allemands qui s'y trouvaient

le 20 octobre 1944 Malleter s'engage dans l'armée régulière pour la durée de la guerre et participe au siège de Lorient (Guidel - Fort bloqué) terminé le 9 mai 1945

Je, soussigné Trividic Albert, instituteur public à Audierne (Finistère), ancien responsable du Front national dans le canton de Pont-Croix (Finistère), ancien secrétaire départemental du Front National à la libération, déclare sur l'honneur : Avoir recruté pour le compte du front national, en juin 1943, puis après son évasion d'Allemagne, le nommé Jean Moreau né le à résidant à l'époque chez sa mère, M<sup>me</sup> Moreau, à Pouldevit en Douarnenez.

Jean Moreau s'est mis immédiatement au service de la Résistance française. Il a été convoyeur et

transporteur de tracts anti-allemands entre Paris et la Bretagne, distributeur de tracts à l'occasion. Jean Moreau voyageait toujours armé.

Fin décembre 1943 ou début 1944 je lui ai personnellement remis à remplir, pour les jeunes maquisards du Finistère privés de titres d'alimentation, les 6000 cartes d'alimentation enlevées par nos soins à la mairie de Ploehinec le 27 décembre 1943, ainsi que plusieurs cachets de mairie des cantons de Pont-Croix qui devaient servir à la confection de fausses cartes d'identité. J'ai revu Jean Moreau courant janvier, pour la dernière fois. Le travail formidable qu'il avait réalisé en quelques mois dans le Finistère l'avait fait désigner pour des fonctions plus importantes en Normandie.

J'ai appris par la suite qu'il avait été arrêté en Normandie peu après le débarquement de juin 1944, puis exécuté. Jean Moreau a été l'une des plus belles figures de la résistance française dans l'ouest : excellent organisateur, exécutant ponctuel en toute circonstance, modèle de calme, de dignité et de courage dans les actions les plus périlleuses.

IIIème Région  
Subdivision de  
Vannes  
B.M.D. Quimper

Questionnaire pour la  
délivrance d'un certificat  
d'appartenance aux F.F.I.

---

Ref: D.M.n°15.981 E.M.A/1 du 9-11-45

Nom: **SERGEANT** *Jacques*  
Activité dans les F.F.I. du volontaire.  
*Engagé volontaire au groupe L'Éclaircie de Pont Avoix  
le 20 Juin 1943*

Grade: *Soldat de 2ème classe*  
Date et lieu de naissance: *24 3. 1922*  
*à Pont-Avoix*

1-Rôle du volontaire comme résistant isolé ou  
n'appartenant pas un groupement:

*Propagande alliée*

a) nature Radio (*émission de Londres*)

b) occupation civile à la même époque:

*Services de Ravitaillement (Pont Avoix)*

2-Activité comme membre d'une formation de la  
Résistance:

a) formation: *Cie Fusiliers*

b) date d'intégration du volontaire: *20 Juin 1943*

c) activité personnelle du volontaire:

*Entré au maquis le 28 juillet 1944*  
*Paraplutage d'armée St Helier*  
*Combats d'arrière le 5. 6 Août 44*  
*Combat de Longueur (Bretagne) 20 sept 44*

3- Modifications intervenues dans l'activité du volontaire jusqu'à la libération:

*aucune*

4- Activité lors de la libération

*dimanche 6 octobre 1946*  
à la liquidation de la Cie

Déclaration faite sur l'honneur

à Pont-Croix le 1. 1946

Signature:



Décision

La date origine des services dans les F.F.I.

du volontaire

est fixée au

Nom et Qualité:

Signature:

OFFICE NATIONAL  
DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
ET  
VICTIMES DE LA GUERRE

DEMANDE DE LA CARTE  
DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE

Service départemental de

Avis très important. — Il est du plus grand intérêt pour le postulant de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

NOM (1) : SINOU  
PRÉNOMS (2) : Jacques  
Pseudos (3) : Antonin  
Date et lieu de naissance : 2 juillet 1923 à Plouhinec 29.149  
Situation de famille : marie  
Profession : marin en retraite  
Nationalité : française  
Adresse actuelle (4) : 19 rue du Général Leclerc, Plouhinec  
N° de code postal : 29 149

Situation militaire (postérieure au 17 juin 1940) :  
entré au Front National à Plouhinec le 8 mai 1944 - Engagé pour la  
durée de la guerre le 4 août 1944, organe mobilisateur - Quimper  
Après la liquidation de la poche d'Audierne le 20 septembre 1944, incorporé  
au 2<sup>e</sup> bataillon 94<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie à St Ehégonnec (29 N) m<sup>le</sup> 5762 L.M. 44.  
Dimobilisé le 28.11.45 à Rennes. Grade : sergent

Promotions ou décisions intervenues depuis la libération :  
rien

Situation civile sous l'occupation jusqu'à la libération (avec lieux et dates) :  
Célibataire - manoeuvre quand il y avait du travail, ouvrier agricole  
dans différentes fermes de Plouhinec, pour ma nourriture.

Blessures (avec indication des circonstances et éventuellement des conditions faites) : rien

(1) En lettres capitales.  
(2) Dans l'ordre de l'état civil, souligner le prénom usuel.  
(3) Souligner le plus connu.  
(4) Lorsqu'il s'agit d'une demande à titre posthume indiquer le nom et le dernier lieu de résidence du résistant décédé ainsi que le nom et l'adresse de l'ayant cause

Décorations avec référence (J. O. du ..... ) } au titre de la résistance.  
Citations, numéro de l'ordre et copie conforme du texte à annexer }

néant

**Relation sommaire des différentes activités exercées dans la résistance.**

Indiquer avec lieux et dates :

- Les formations ou réseaux auxquels vous avez appartenu :
- Le nom des responsables (chefs de réseau notamment pour les F. F. C.) qui vous ont contacté, nommé ou désigné à vos grades et fonctions, commandé.
- Les actions contre l'ennemi auxquelles vous avez participé ; les responsabilités assurées ou les services rendus.
- Numéro d'immatriculation et pseudo dans chaque formation.
- Les départements dans lesquels ont été accomplis les principaux actes de résistance.

Contacté par M<sup>me</sup> Erivdic Albertine Jeanne Le Borgne directrice de l'école publique des filles de Plouhinec de 1935 à 1949, je suis entré au Front National le 8 mai 1944. J'ai alors distribué des tracts appelant à l'action contre l'occupant, notamment à l'A.S. Plouhinecoise dont j'étais équipier premier. J'ai profité de ma situation de joueur de football pour faire entrer dans la Résistance presque tous les membres actifs de la société.

Début juillet 1944 le Front National de Plouhinec me mettait à la disposition de la "C<sup>e</sup> Indépendance" commandée par le lieutenant Wolff. Après quelques semaines d'entraînement au manoir de Noahalon, avec ma compagnie, je prenais part comme tireur au F.M. à tous les combats qui ont marqué la libération d'Audierne et du Cap-Sizun : combats des 4 et 5 août à Audierne - combat de Kerquinaou en Plozévet le 23 août, où nous capturons 47 marins Allemands armés échappés du combat naval de la nuit du 22 au 23 août en baie d'Audierne - combat de Lesven en Beuzec Cap Sizun le 26 août où, avec le concours d'autres unités résistantes nous mettons hors de combat 300 Allemands après une lutte qui demeura longtemps indécise. - siège des casernes allemandes de Lézongar en Esquibien qui dura du 27 août au 29 septembre 1944, date de la reddition des 300 Allemands qui s'y trouvaient.

Engagé volontaire pour la durée de la guerre le 4 août 1944, j'étais démobilisé à Rennes le 28 novembre 1945

CERTIFIÉ EXACT :

à Plouhinec le 23 janvier 1978  
Signature.

" FRONT NATIONAL DES JEUNES "

CANTON DE PONT CROIX

Je soussigné, LE MEUR Yves, Organisateur du " Front National des Jeunes " dans le canton de PONT CROIX, certifie que Monsieur ZEPHORIS Georges, né le 12 Février 1924, à BREST, a adhéré à notre organisation dans les premiers jours de Décembre 1941, à AUDIERNE .

Dès cette époque, il a participé activement au travail de propagande contre l'ennemi, à l'organisation des jeunes patriotes, au collectage des renseignements sur les forces ennemies . Dès 1942 il participait aux actes de sabotage des moyens de communication ennemis . Il a aidé efficacement à l'organisation des premiers maquis du Finistère, notamment à celui de SCAER . J'atteste que jusqu'en Janvier 1944, date où, responsable départemental du "Front National des Jeunes ", j'ai dû quitter le Département, l'activité patriotique de Monsieur ZEPHORIS Georges ne s'est pas relâchée un seul instant .

Fait à AUDIERNE, le 24 Août 1954.

Vu pour la légalisation de la signature de M. LE MEUR Yves apposée ci-contre et certifie la parfaite honorabilité du signataire

à AUDIERNE, le 24 Août 1954.



Département du Finistère  
Attestation

Nous, soussignés

Ereille Daniel, instituteur à Trégunc (Finistère), ancien  
Lieutenant colonel Chevalier, ancien adjoint au Commandant  
des F.F.I. du Finistère

et Erividic Albert, instituteur à Audierne (Finistère), ancien  
responsable du Front National dans la région à l'ouest  
de Quimper, ancien secrétaire départemental du Front  
National dans le Finistère

attestons sur l'honneur

que Monsieur Zéphoris Georges, né le 12 février 1924  
à Brest (Finistère), a appartenu à notre organisation  
clandestine, du 1<sup>er</sup> décembre 1941 jusqu'à la  
Libération d'Audierne (Finistère), le 20 septembre 1944

A ce titre il a été appelé à accomplir les  
actions commandées par les responsables du mouvement  
"Front National" reconnu officiellement au titre de  
la R.I.F. :

Organisation des jeunes patriotes de la région d'Audierne,  
collectage de renseignements sur les forces ennemies, participa-  
tion aux actes de sabotage des moyens de communication  
ennemis, organisation des premiers maquis du Finistère,  
(celui de Scaër notamment). Après le débarquement  
allié il participe aux combats victorieux du  
26 août 1944 à Leven en Beuzec-Cap. Sizun où

trois cents Allemands environ sont mis hors de combat  
(tués, blessés ou faits prisonniers). Malheureusement,  
au cours de ces combats, Zéphoris est blessé à  
la main et à la face (un œil perdu).

Audierne, le 31 août 1954

Erividic

XIe Région Militaire  
Subdivision de QUIMPER  
Cabinet du Colonel BERTHAUD

QUIMPER, le 23 Avril 1945

N<sup>o</sup> 1862 /I  
Réf. N<sup>o</sup> 341 /F.I.

Demandes de renseignements concernant :

le Soldat ZEPHORIS Georges Hervé  
le Soldat BOLZER René Marie  
et le Soldat COLIN Jacques, Marie. *vous au doc*

Transmis à Monsieur le Capitaine GOYAT, responsable  
F.F.I. à PONT-CROIX, pour éléments de réponse.  
Le Colonel BERTHAUD-BOURRIERES  
Chef d'Etat-Major

Destinataire :  
M. le Capitaine GOYAT  
Responsable F.F.I. à PONT-CROIX.

*répondue le 2 juin 45*



*L. J. Smeloir*

XIe Région Militaire  
Subdivision de QUIMPER  
Cabinet du Colonel BERTHAUD

QUIMPER, le 28 MAI 1945

N<sup>o</sup> 2185 /C.  
Réf. N<sup>o</sup> 118 /F.I.

Demande de renseignements concernant :

le Soldat ZEPHORIS Georges Hervé

Transmis à Monsieur le Capitaine GOYAT, qui  
voudra bien me faire parvenir les renseignements demar  
dans le plus bref délai, en me retournant l'original  
joint.

Destinataire :  
M. le Capitaine GOYAT, PONT-CROIX

*répondue le 2 juin 45*



Le Colonel BERTHAUD-BOURRIERES  
Chef d'Etat-Major

Le soussigné, Marcel Manuel, chef de section C.I. de  
Lambroune, certifie que le soldat de 2<sup>e</sup> classe  
Zéphoris Georges, de La Cuié Bw Hakein, a été blessé  
lors des combats de Leven en Breizh Cap Sizun. Cet  
homme reçu une balle à la main gauche (par les  
allemands). Mademoiselle Guéguen infirmière de la  
résistance et Madame ordonna son transfert à l'Hôpital  
par camion. Pendant le trajet, le camion fut mitraillé  
le (par erreur) par les alliés et il fut de nouveau  
blessé à l'œil gauche. Il fut transporté à l'Hospice  
mixte de Quimper, où il resta jusqu'au 13 octobre 1944.  
La vision de l'œil est perdue définitivement.  
Cet homme est actuellement en instance de réforme.

Audience le 9/11/45.

Mcneen

T.S.P.

Ce soldat n'étant pas de ma Compagnie  
et ayant quitté le pays pour quelque temps, j'ai  
été dans l'impossibilité de vous fournir les renseigne-  
ments qui d'ailleurs et sont assez vagues, ainsi que  
pour Dolger qui était en mer.

Le soldat Zéphoris, <sup>qui</sup> faisait partie de la section  
du soldat Lardic engagé depuis l'autre dans  
l'encadrement d'un détachement allemand,  
dans l'axe de Leven, fut frappé d'une  
balle à la main gauche. Le pansage  
fait par une infirmière il fut dirigé sur  
l'hôpital mixte de Quimper. en cours de route  
il fut <sup>par erreur</sup> mitraillé par les avions alliés et reçu  
une seconde blessure à l'œil gauche  
traité à l'hôpital Mixte de Quimper du 9/11 au 13/10

F.T.P.F.

Compagnie "Indépendance"

Le vingt six août mil neuf cent quarante quatre  
lors des combats de Vesseu en Belgique. Le  
second maître Sersant Henri a été tué en montrant  
courageusement à l'assaut.

Le Commandant de compagnie

Wolff

Le Morvan

F.F.I.  
Ordre de Service

Certificat provisoire

Je soussigné Moullec Alain, commandant la Compagnie de Pont-Croix certifie que M. Le Morvan Henri a servi volontairement du 15 février 1941 au 15 octobre 1944 et avec honneur dans les F.F.I.

Pont-Croix le 15 octobre 1944

Le Cdt de Compagnie

signé : Moullec



conforme le faire

*[Handwritten signature]*

## Conclusion

Cette collecte de documents et de témoignages pourrait se prolonger et ce livre s'enrichir ; J'ai sans doute oublié des témoins ou des acteurs. 1940 ....2006.....Bien des gens ont quitté leur Cap Sizun ou ont disparu. Je remercie vivement chaleureusement ceux qui m'ont ouvert leur porte quand je leur disais: « Je suis la fille d'Albert Trividic et je désire entreprendre un travail de mémoire sur les F.T.P.F. du Cap Sizun, eux qui sont restés singulièrement dans l'ombre pendant tout ce temps ». Vous me disiez tous : « Avec plaisir ... mais vous savez, je n'ai pas grand-chose à vous dire. C'était si peu !.....

Si peu ? Vous mêmes étiez étonnés quand je repartais avec une ou deux cassettes bien remplies.

Si peu !... Oui, vous continuez à penser que vos actions étaient bien modestes ! Bien sûr, il n'y avait pas de trains à faire dérailler dans le Cap Sizun et c'est sans prétention que vous avez agi...Mais vous avez agi !

Vos témoignages, parfois brefs mais toujours personnels, prouvent que sans ordre de mobilisation, vous avez œuvré volontairement pour libérer la France, au mépris de votre vie, avec beaucoup de générosité et d'abnégation. En pleine connaissance du pire vous vous êtes engagés dans l'action clandestine, vous désintéressant de savoir si, une fois disparus, votre action serait reconnue d'une manière ou d'une autre. Vous aviez la volonté de vivre debout et libres et tout en menant une vie simple et ordinaire vous vous êtes engagés sans compter et êtes devenus les acteurs et les témoins de votre propre libération.

Vous avez aussi contribué à ouvrir les chemins du renouveau de nos institutions démocratiques, économiques et sociales et à perpétuer le rôle et l'œuvre d'un peuple qui avait choisi la liberté dans l'honneur et l'indépendance.

J'ai beaucoup appris de vous, si modestes, et je me suis humainement enrichie. Vous avez éprouvé le besoin de parler des autres, de vous faire entendre avec d'autres, de dire ce que vous aviez sur le cœur. Et dans vos témoignages vibre quelque chose de précieux : l'humain. Cette exploration des sources d'information sur le passé, en ranimant les souvenirs de votre combat, a pris, au fil des textes, des dimensions imprévues. L'idée d'une publication s'est peu à peu, d'évidence, imposée. Il devenait important que l'on sache.

Merci.

P.S. Je remercie aussi Jacqueline Le Louët pour son soutien psychologique et ses encouragements, Laurent Guélard pour son aide logistique, Henri Donnart et ses élèves bretonnants de Cap Accueil pour le titre de l'ouvrage. Et je n'oublie pas Ying Liu pour son aimable collaboration informatique.

ANNEXE



denique  
 EXCUSEZ-VOUS  
 SOCIÉTÉ YVONNE YVONNE DE 300000  
 DE DE

Yvon LE TIEC

Chaussures  
 PONT-CLOIX (Finistère)

Le 15 septembre 1966

La Résistance doit :

6 août 1966	1 faire de garbiches	fris far	290
?	1 faire de prodéguin	off. - 100 - 200	350
10 septembre	4 faire de garbiches à 90	la par	360
	6 faire de lactidecun		90
		total	1090

Bureau de l'Officier de détails de Pont-Croix.

PRIX DES DENREES

	Le Kg	
Pain .....	4. --	
CIDRE.....	4	
BEURRE.....	71. 20	
Huile.....	20. --	
Vinaigre.....	4	
<u>Viande</u> { Boeuf.....	26. --	
{ <del>Boeuf</del> (Porc).....	38	
Conserves sardines 1/4.....	9. --	
"          "          1/4.....	48. --	
Pommes de terre.....	3. --	
Carottes.....	10. --	
Navets.....	3. --	
Oignons .....	6. 40	
Farine .....	5. 70	
Confiture.....	139. 20	(Le pot)
Bois .....	620. --	(la corde)
Sel .....	3. 20	
Sucre.....	13. 20	
VIN { <i>Cher de Pont-Croix</i> .....	11. --	
{ <i>Le Commandant MARIE</i> .....	28. --	
<i>Voide</i> .....	3. 50	
<i>Eau de</i> .....	45	
<i>Eau de</i> .....	60	
<i>Hangols</i> .....	7	
<i>Cafe</i> .....	58	
<i>other</i> .....	11. 60	

Vain	650
Vieille	140
Sucre	32
Café	15
Sel	20
M. g.	27
P. de terre	380
Pate	40
Legumes secs	25
Vin	00 l. 500
Chocolat	59
Couffine	15
Fromage	20
Beau de ve	0 l. 0035
Tabac	10 g.

Direction générale de  
l'Intendance

1/ direction des subsistances  
Ministère de la Guerre

Paris - le 21. 9. 44  
10. Rue St Dominique (7ème)

FRONT NATIONAL

DOUARNENEZ  
-----



NOMS PRENOMS	HOPITAL	ENTREE	SORTIE	TO-TAL	OBSERVATIONS
GUELLEC JEan	Hop-Hosp. Dz	5.8.44	6.8.44	I	48
SAVINA Pierre	"	4.8.44		27	1.296
SAVINA Pierre	"	4.8.44	11.9.44	11	528
SAVINA Pierre	Hotel-Dieu Dz	11.9.44	20.9.44	9	432
PENCALET Eugène	"	14.9.44	15.9.44	I	48
GLOAGUEN Jacques	Hopital Hospice	5.8.44	8.8.44	4	192
					2.544

Soit à l'hôpital-hospice → *↗*  
à l'Hôtel Dieu (de Clos) → *↘*

ci	Cambonne	-----	142000	—
ci	Indépendance	-----	61000	—
	Marat	-----	34000	—
	Pir hakem	-----	60000	—
	Catroux	-----	53000	—
	Kéber	-----	136000	—
	Marine	-----	29000	—
	Koche	-----	84000	—
	Lurouf	-----	62000	—
	Robert Normand	-----	117	—
			<hr/>	
			778000	.

**FRONT NATIONAL**  
DE LUTTE POUR LA LIBÉRATION ET L'INDÉPENDANCE DE LA FRANCE

19. RUE ST GEORGES, PARIS 9<sup>e</sup>

**FRANCE D'ABORD!** **CARTE D'ADHÉRENT**  
ANNÉE 1945

NOM : Cariou Prenoms : Marie Claire

Profession : \_\_\_\_\_

Adresse : Herodeach

Localité : Audenne Département : Finistère

Le Président du F. N. : \_\_\_\_\_ Le Secrétaire du Comité Local : \_\_\_\_\_

J. L. Lina Prix de la Carte : **10 Francs** M. Bourin

COMITÉ DIRECTEUR :		TIMBRES FACULTATIFS
<b>Président :</b> MM. Frédéric JOLIOT-CURIE, Prix Nobel, membre du Comité, Directeur du Centre National de la Recherche Scientifique, Professeur au Collège de France. <b>Vice-Présidents :</b> Dr Henri WALLON, Professeur au Collège de France, Ancien Secrétaire Général à l'Éducation Nationale. Justin GODARD, Sénateur, Ancien Ministre, Maire de Lyon. <b>Secrétaire Général :</b> Pierre VILLON, Membre du Bureau permanent du C. R. N., Président du Comité d'Action Militaire, Président de la Commission de la Défense Nationale à l'Assemblée Consultative. <b>Membres du Bureau :</b> Mme Madeleine DRAUN, Directrice Pédagogique du Journal "LE PATRIOTE" de Lyon. Révérend Père PHILIPPE, Provincial des Carmes de Paris. MM. Laurent CASANOVA, Secrétaire de la Commission Militaire du FRONT NATIONAL, Délégué du FRONT NATIONAL à l'Assemblée Consultative. Pierre LEBRUN, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Président de l'Union des Ingénieurs et Techniciens Français. Max ANDRÉ, Expert Financier, Ancien Vice-Président de la Fédération de Paris du Parti Démocratique Populaire.	<b>Membres :</b> MM. Louis ARAGON Louis BERGERON Pierre BLANCHARD BOÉ Jacques BOUNIN Monsieur CHEVROT M. Henri CHOISNEL Mlle Ginette CROS Général DASSAULT MM. Le Professeur Robert DEBRÉ Jacques DERU-BRIDEL Le Pasteur EBERHART Yves FARGES Benoit FRACHON Mme HALRWACHS BASCH MM. Francis JOURDAIN Paul LANGEVIN Louis MARIN Georges MARRANE François MAURIAC Ernest PERNEY RAMBAUD L'abbé SAGE Pierre SEGHERS René TAVERNIER Jean THOMAS Paul VIENNEY ZUNINO	

Documents de Marie-Claire Cariou, carte de membre du Front National et ci-dessous un laissez-passer Allemand .

**921** FELDKOMMANDANTUR 595 Angers, den 13.5.44  
Nur gültig am 14.5.44  
Der Wille fährt mit der  
Die Wille  
Bahn am 14.5.44 um 229 Uhr ab.  
Autobus-  
Er ist berechtigt, sich 1 Stunde vor Abfahrt des Zuges von seiner Wohnung Rue de la République nach dem Bahnhof zu begeben.  
Für den Feldkommandanten : \_\_\_\_\_  
Nur gültig in Verbindung mit der Identitätskarte.  
Inspektor.

Fraülein Cariou, Solange  
" Marie  
" Gourmelon, Angèle  
" Pierre, Anne-Marie  
93092

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

COMMUNE DE  
Gemeinde

*Audierne*

**Attestation -- Bescheinigung**

Je soussigné, Maire de *Audierne*  
Der Unterzeichnete, Bürgermeister von

certifie — afin de pouvoir se rendre en zone interdite de la région côtière —  
bescheinigt zum Zwecke der Einreise in die Küstensperrzone

que *Mademoiselle Larise Marie Claire*,  
dass (nom et prénoms) (Name u. Vorname)

*étudiante* née le *23 août 1923*, à *Globannalec*  
(profession) (Beruf) (date et lieu de naissance) (Geburstag u. Ort)

domicilié à *Audierne*  
wohnhaft in

a son domicile légal (2) sa résidence habituelle (2)  
seinen ihren Wohnsitz seinen ihren gewöhnlichen Aufenthalt

depuis le *1<sup>er</sup> juin 1950*, à *Audierne*  
seit dem in hat.

Le Maire,  
(An Bürgermeister)

*[Signature]*



AVIS IMPORTANT. — Cette attestation n'est valable, pour passer en zone interdite de la région côtière, que si la personne en question est en possession d'une carte d'identité officielle munie d'une photographie.  
ZUR BEACHTUNG. — Diese Bescheinigung berechtigt nur in Verbindung mit einem amtlichen Lichtbildausweis zur Einreise in die Küstensperrzone.

- (1) Monsieur, Madame ou Mademoiselle.  
Herr, Frau, Fraulein.
- (2) Rayer la mention inutile.  
Unnotige Angaben sind zu streichen.



DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

MAIRIE D'AUDIERNE

## CERTIFICAT

de Nationalité.

**NOUS, Maire de la Commune d'Audierne, ~~certifions~~**

Chevalier de la Légion d'Honneur  
certifions que M<sup>elle</sup> Germaine Marie,  
née le 23 Août 1927 à Gloubannales  
(Finistère), domiciliée en notre com-  
mune, est de nationalité française.

En foi de quoi nous avons délivré  
le présent.

A Audierne, le

26 Mai 1941,

Le Maire,



DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

**VILLE D'ANGERS**

**Fiche de Demande pour l'achat  
D'UNE PAIRE DE CHAUSSURES**  
(rayer les mentions inutiles)

A remplir par la Mairie	POINTURE	CATÉGORIE	GENRE
Numéro d'enregistrement au Registre communal : _____ Catégorie : _____ Genre : _____ Numéro de codification du coupon : _____		Usage Travail Usage Ville Fantaisie Galoches Pantoufles Espadrilles et articles assimilés Caoutchouc	Garçonnetts et Fillettes 28 à 34 Cadets 35 à 41 Grandes Fillettes 35 à 39 Femmes 36 à 43 Hommes 36 à 47

Coupon de Chaussures demandé : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénoms : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_\_ Adresse exacte : \_\_\_\_\_  
 Profession : \_\_\_\_\_ Revenu ou gain annuel : \_\_\_\_\_  
 Lieu d'exercice de la profession : \_\_\_\_\_  
 N° de la carte d'alimentation : \_\_\_\_\_ Catégorie de la carte : \_\_\_\_\_  
 Situation de famille : Célibataire, Marié, Veuf, Nombre d'enfants : \_\_\_\_\_

Chaussures possédées par le demandeur	Types	Nombre	Etat
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Date de délivrance des précédents coupons d'achat : \_\_\_\_\_  
 Circonstances particulières de nature à justifier la demande : \_\_\_\_\_

Date de dépôt de la fiche : \_\_\_\_\_  
 Date du renouvellement ou de la représentation de la fiche : \_\_\_\_\_ (s'il y a lieu)

**Signature et Adresse du demandeur :** \_\_\_\_\_

Je déclare que les renseignements ci-dessus sont sincères et véritables, en particulier en ce qui concerne les articles que je possède actuellement.  
 J'autorise les autorités compétentes à les contrôler par tous les moyens et notamment par vérification à domicile.  
 Je m'engage à ne pas vendre ni céder le coupon qui me sera délivré.  
 Je déclare avoir connaissance des sanctions dont sont passibles les auteurs de déclarations fausses ou incomplètes. (1)

(1) Les auteurs de déclarations inexactes seront punis de six jours à deux mois d'emprisonnement et de un à deux mille francs d'amende ou de l'une de ces deux peines seulement. En cas de récidive, l'emprisonnement sera de deux mois à un an et l'amende de 2.000 à 6.000 francs.

Examinée par le bureau de délivrance de : \_\_\_\_\_  
 DECISION : Admise - Rejetée - Date : \_\_\_\_\_  
 Avisé le \_\_\_\_\_ Coupon remis le \_\_\_\_\_

## NOTE IMPORTANTE

I

La situation du marché du cuir ne permettant pas de délivrer à tous les consommateurs une carte de chaussures analogue à la carte de vêtements, la réglementation en vigueur a pour objet de réserver l'achat des chaussures disponibles aux personnes qui en ont le plus besoin.

II

Il est vivement recommandé aux consommateurs, afin de pouvoir mieux formuler une demande de coupon d'achat :

- 1° De connaître exactement leur pointure ;
- 2° De se renseigner, auprès du fournisseur de leur choix, sur le classement des articles qu'ils désirent acquérir.

En effet, les nombreux types de chaussures existant dans le commerce répondent à des besoins différents et comportent l'emploi de quantités plus ou moins importantes de matières premières rationnées et notamment de cuir. Tous les types de chaussures sont classés en huit catégories. La définition des articles entrant dans chaque catégorie est fondée sur des éléments techniques qui échappent généralement à la compétence du public et qui ont fait l'objet d'instructions détaillées connues des fabricants et marchands de chaussures.

Le classement des chaussures comporte les huit catégories suivantes :

<i>Chaussures dites d'usage.</i>	<i>Chaussures de travail</i>
<i>Chaussures dites de fantaisie.</i>	<i>Chaussures de ville.</i>
<i>Galoches et sabots-galoches.</i>	
<i>Pantoufles.</i>	
<i>Espadrilles et articles assimilés.</i>	
<i>Chaussures entièrement en caoutchouc.</i>	
<i>Chaussures de vente libre.</i>	

Dans les quatre premières de ces catégories, les chaussures sont classées en genres, selon le modèle et la pointure : garçonnetts et fillettes, cadets, grandes fillettes, femmes, hommes.

III

Il doit être rempli autant de formules qu'il est demandé de paires de chaussures. Les formules doivent être dûment remplies et signées par les bénéficiaires éventuels des coupons d'achat ou, s'il s'agit de personnes mineures, par le Chef de famille ou par la personne qui a la charge de veiller sur elles.

Fiche de Demande pour l'achat d'une paire de chaussures.

*Quelques résistants parmi tant et tant d'autres dans le Cap Sizun*

Nom	Prénom	date de naissance	Lieu de naissance	Autres remarques
ARHAN	Corentin	30/10/1921	Plouhinec	
ARHAN	Pierre			
BALOUIN	Yves	07/09/1922	Plouhinec	
BIGOT	Marcel	09/01/1922	Pont Croix	
BLOC'H	Mathieu	12/11/1924	Plogoff	
BOLZER	René			
BUREL	Henri	23/12/1912	Plouhinec	
BUREL	Jacques	23/03/1922	Plouhinec	
BUREL	Jean			
CALVEZ	Jean	15/12/1920	Lambezellec	
CARVAL	Joseph	22/12/1927	Primelin	le + jeune
CARVAL	Louis	25/09/1920	Audierne	
CELTON	Henri	13/12/1918	Meilars	
CHARLES	Nicolas			
COIC	Albert			
COLIN	Jacques	04/07/1913	Plouhinec	
COLIN	Jacques	20/06/1903	Beuzec	
COQUET	Pierre			
COQUET	Suzanne	19/08/1925	Plogoff	
COTONEA	Alain	22/03/1912		
DAGORN	Henri	15/01/1920	Plogoff	
DONNART	Yves	26/12/1924	Toulon	
EMMERICH-PUKACZ	Blanche			
FLOC'H	Corentin		Plouhinec	
GOARDON	Henri			
GUEZINGAR	Guillaume	06/02/1904		
GUILCHER	Jean	12/10/1921	Cleden	
GUILLARM	Pierre	09/09/1897	St Pierre Quilbignon	
JAFFRY	Corentin	16/03/1921		
JAFFRY	Jean			
JANNIC	René	10/10/1919	Plouhinec	
JANNIC	François	05/10/1924	Plouhinec	
KERGANIVET	Marcel	30/05/1921	Esquibien	
KERGOAT	Hervé	17/08/1912	Hanvec	
KERISIT	Aimé		Esquibien	
KERISIT	Pierre	26/03/1906	Esquibien	
KERLOC'H	Clet-Yves	17/07/1922	Plogoff	
KERLOC'H	Henri	24/09/1920	Plouhinec	
KERLOC'H	Henri	06/05/1924	Plogoff	
KERLOC'H	Clet-Yves	02/09/1921	Cleden	
KERLOC'H	Yves	05/02/1924	Cleden	
KEROUREDAN	Alain et sa femme		Plouhinec	Kerlambert
KEROUREDAN	Yves		Plouhinec	Kerlambert
KEROUREDAN	Marie-Jeanne		Plouhinec	Kerlambert
KEROUREDAN	Jacques	28/01/1904	Plouhinec	
KERSAUDY	Alexandre Noël	19/06/1912	Audierne	
KERSUAL	Guillaume	02/07/1906	Primelin	
KERVAREC-QUEMENEUR	Gabrielle			
LARDIC	Edmond	25/01/1924	Brest	
LE BEC	René	12/09/1922	Pouldreuzic	
LE BERRE	Henri	25/03/1920	Plouhinec	
LE BERRE	Pierre			
LE BIHAN	François-Alain	05/10/1923	Pont Croix	
LE BRAS	Charles	20/11/1914	Plouhinec	
LE DEM	François	01/03/1921	Plouhinec	
LE GOFF	Philomène	25/09/1909	Meilars	née Savina
LE LAY	Pierre	06/11/1916	Plouhinec	
LE MOIGNE	Guillaume	20/04/1914	Esquibien	
LE MORVAN				
LE PAPE	Henri	22/11/1920	Audierne	
LE PAPE		22/09/1920	Audierne	

LEBEUL	Eugène	30/10/1893	Cléden Cap Sizun	
LOUARN	Jean Pierre	07/04/1923		
MALBEAUX	Marie	06/07/1921		épouse Salaun Jean
MALLETER	Alain Marie	08/09/1923	Audierne	
MARECHAL	Jean Guillaume	28/04/1906	Plogoff	
MENS	Jean	24/06/1920	Plouhinec	
MOALIC	Ambroise	07/12/1918	Plouhinec	
MOREAU	Jean			
MOURRAIN	Yvonne			épouse Louarn
OLIER	Jacques	1925	Audierne	
OLIER	François	03/05/1913	Plözévet	
OLIER	Marguerite	01/01/1922	Plouhinec	Ansquer
PANSART		23/01/1921	Plouhinec	
PENNAMEN	Jeanne	21/09/1926	Plogoff	épouse Yven
PIRON	Jacques		Plouhinec	
PORS MOGUER	Emile	27/11/1909	Ile de Sein	
QUEMENEUR	Gabrielle			épouse Kervarec
QUERE	Jean Yves	09/03/1923	Poullan	
QUERE	Yves	12/02/1917	Ploudaniel	
QUILLIVIC	François	24/04/1920	Plouhinec	
QUILLIVIC	Jean Yves	26/02/1920	Plouhinec	
QUILLIVIC	Noël	26/01/1923	Plouhinec	
ROGEL	Pierre	13/09/1920	Audierne	
ROPART	Henri	/10/1925	Plouhinec	
ROZEN	Henri			
SALAUN	Albert	13/03/1923	Plogoff	
SCUDELLER	Henri Yves	01/06/1921	Plouhinec	
SERGEN	Jacques	25/03/1922	Pont-Croix	
SERGEANT	Henri	11/03/1910	Esquibien	
SERGEANT	Jean Guillaume	20/07/1925	Plouhinec	
SINOUE	Jacques	02/07/1923	Plouhinec	
TANGUY	Roger	11/12/1924	Pouldreuzic	
TANGUY	Clet	31/03/1922	Primelin	
THOMAS	Yves	26/09/1925		
TREPOS	Yvon	14/04/1920	Plözévet	
TRIVIDIC	Yann	13/04/1902	Plouhinec	
TRIVIDIC	Tudine	25/01/1898	Plouhinec	née Kerloc'h
TRIVIDIC	François	22/11/1925	Plouhinec	
TRIVIDIC	Albert	13/03/1909	Plouhinec	
TRIVIDIC LE BORGNE	Jeanne	30/09/1911	Lambezellec	
ZEPHORIS	Georges	12/02/1924	Brest	

Je soussigné Le Meur Yves, né le 31 août 1924  
accuse M<sup>r</sup> N, marchand de chaussures à Quimper :

N° De m'avoir dénoncé à la police secrète et de  
m'avoir fait pister en décembre 1943 alors que j'étais secrétaire  
politique des Jeunes Communistes du Finistère. Je produirai  
un témoin. Comment N a-t-il connu mon activité ?

Nos groupes de FTP avaient besoin de chaussures et en  
novembre 1943 nous nous étions emparés d'un arrivage

~~pour M<sup>r</sup> N. Une fois de ces chaussures, comme~~  
j'en étais moi-même dépouvé. Je les portais donc toutes  
les fois que je passais à Quimper. Quelques jours après  
le coup de main au Petit Croze je me promenais sur les  
quais de l'Odéon avec ma serviette de lycéen. Tout le  
monde me croyait encore au Lycée. Je croisai M<sup>r</sup> N  
sa femme et sa fille. Ils firent quelques pas après m'avoir  
dépassé, M<sup>me</sup> N dit quelque chose à son mari et tous  
trois se retournerent. D'espi en éveil, je me rendis compte  
qu'ils me soupçonnaient déjà. Une semaine plus tard,  
un lundi (début décembre) j'étais en gare avec Emile  
Morene du Bourg de Plouha, à Quimper. Tout à coup

# Le Télégramme

SAMEDI 2  
ET DIMANCHE 3  
DECEMBRE 1944

de Brest & de l'Ouest

JOURNAL REPUBLICAIN DU MATIN

N° 65  
1 fr. 50

## LES ALLIÉS ONT ATTEINT LA SARRE ALLEMANDE

### Les Allemands bombardent Strasbourg

### Les Russes progressent à l'ouest du Danube

**HOLLANDE** Sur le front de la 2<sup>e</sup> armée, les opérations de nettoyage se poursuivent dans la poche de la Meuse.

**SARRE** Les Allemands défendent avec acharnement la Sarre qui est, après la Ruhr, le centre industriel le plus important de l'Ouest de l'Allemagne. Sa production charbonnière atteint 16 millions de tonnes par an, celle d'acier au fer de 3 millions de tonnes.

**ITALIE** Les troupes alliées ont réoccupé les zones de terrain entre la Lamone et le Montone. Les éléments avancés alliés ont passé la ligne de ravitaillement de Busi, et franchissent de routes et de ferries par où passe la ligne de ravitaillement ennemie qu'on a vainement essayé de défendre.

**YUGOSLAVIE** Les troupes yougoslaves, appuyées par des unités bulgares, ont libéré la ville de Mostar, et elles poursuivent les Allemands qui battent en retraite à travers les montagnes en direction de Vitez.



SUR LE FRONT DE LA ROCHELLE. — Première ligne F.F.I. à Fouras.

(Ph. Stella-Press).

(Ph. Stella-Press).

(Ph. Stella-Press).

**RUHR** Les troupes de la 9<sup>e</sup> armée se sont emparées de Lindern, dans le secteur nord, à l'ouest de Lindern, ils ont pris la ville de Beck, em-

tonnes par an, celle d'acier au fer de 3 millions de tonnes. L'artillerie alliée pilonne la distribution de gaz aux réseaux extérieurs de Douranes, Pont d'Abbe, Concarneau et Rosperden. Elle consistera en une seule émission à pression normale d'une heure par jour, de 11 h. 30 à 12 h. 30 et sera faite à partir du jeudi 1<sup>er</sup> janvier 1945, pour la ville de Douranes, et pour celles de Pont-d'Abbe, Concarneau et Rosperden.

**HONGRIE** Plus au sud, dans les zones de terrain entre la Lamone et le Montone, les troupes soviétiques se

**PHILIPPINES** L'aviation américaine a abattu un convoi japonais qui tentait de débarquer des renforts dans l'île de Leyte. Au cours de cette opération, 3.600 Japonais ont été tués, 2.000 blessés, un autre cargo et un transporteur incendiés. C'est le plus grand succès de la guerre.

## QUIMPER

### PRIME DE LIBERATION

L'Union patronale du bâtiment et des travaux publics du Sud-Finistère, réunie en séance extraordinaire le 29 décembre 1944, a décidé que la Prime de Libération s. prévue par l'arrêté du 23 décembre 1944, devait être payée en totalité aux personnes présentes dans les entreprises à la date du 31 décembre 1944.

### REOUVERTURE DU GARAGE VOLANT

33 et 41, rue de Pont-l'Abbé, le mardi 2 janvier. Successeur: J.-L. NIGER ex-entrepreneur du gaz.

### ASSEMBLEE GENERALE DE L'ENTENTE NAUTIQUE QUIMPEROISE

De nombreux navigateurs ont répondu à l'appel du comité. La séance s'ouvre à 15 heures, sous la présidence de M. Thorval, assisté de MM. Henri Argonach et Marcel Guivarch. Après lecture des comptes rendus moraux, sportifs et financiers, il est procédé au remplacement de deux membres du comité, démissionnaires. MM. Stéphane père et Armand Roger water-poloiste bien connu, sont élus à l'unanimité.

## CHATEAULIN

### Jean Marin acclamé à Chateaulin

Hier vers 15 h. Jean Marin, député, a été acclamé par la foule réconfortante par l'arrivée de Londres, nous donnant l'exacte position de la France dans le conflit mondial, a bien voulu s'arrêter à Chateaulin.

### LE 7 JANVIER FETE DE NOEL DES ENFANTS DE PRISONNIERS DE GUERRE ET DEPORTÉS DE DOUARNENEZ

Le comité avertit les familles de prisonniers de guerre et déportés, que les enfants non munis de cartes se verront refuser l'entrée de la salle.

### COMITE D'ASSISTANCE AUX PRISONNIERS DE GUERRE

La direction du cinéma Rex convie les enfants de prisonniers de guerre, déportés et orphelins de guerre du canton de Douarnenez à une représentation gratuite, le jeudi 4 janvier, à 16 h. 30.

## CROZON

### LE ARBRE DE NOEL DES ENFANTS DE PRISONNIERS DE GUERRE

Une séance récréative, où leur sera offert un goûter suivi d'une distribution de jouets. Le comité a tout mis en œuvre pour que cet arbre de Noël obtienne le plus grand succès.

### LE HUELGOAT REUNION PUBLIQUE

Ce soir mercredi à 20 heures, réunion publique organisée par le Comité local de la Libération, salle Picard.

### NOUVELLES MILITAIRES

Le ministre de la Guerre, fait connaître le recrutement des femmes volontaires pour servir dans l'P.A.T. sous interdiction militaire est autorisée pour les jeunes Angaises et Allemandes.

## AVIS MORTUAIRES

QUIMPER. — M. Pierre Perffon et sa femme Marie, née Marie Le Goff, décédée à l'âge de 88 ans le 1<sup>er</sup> janvier, au domicile de son fils, M. Pierre Perffon, à Quimper.

### CHATEAULIN

M. Pierre Perffon et sa femme Marie, née Marie Le Goff, décédée à l'âge de 88 ans le 1<sup>er</sup> janvier, au domicile de son fils, M. Pierre Perffon, à Quimper.

### QUIMPER-PENHARS-ROSEVEN

M. et Mme Jean Guivarch, père et mère de M. Louis Perffon, père et mère de M. Louis Perffon, père et mère de M. Louis Perffon, père et mère de M. Louis Perffon.

### CROZON

M. et Mme Jean Guivarch, père et mère de M. Louis Perffon, père et mère de M. Louis Perffon, père et mère de M. Louis Perffon.

### PLEYBEN

M. Charles Le Jeune, premier-maire honoraire en retraite, médaillé militaire, ancien combattant de 1914-1918, décédé le 21 décembre, à l'âge de 80 ans, au domicile de son fils, M. Charles Le Jeune, à Pleyben.

### ROSNANVEL-BREST

Mme veuve Simon, née Marie Simon, épouse de M. Paul Simon, décédée le 21 décembre, à l'âge de 80 ans, au domicile de son fils, M. Paul Simon, à Rosnanel-Brest.

### ROSPERDEN

Mme et M. Louis Trancourt et leurs enfants ont le double regret de faire connaître le décès de Mme veuve Trancourt, née Marie Simon, survenue le 21 décembre 1944, au domicile de son fils, M. Louis Trancourt, à Rosperden.

### DOUARNENEZ-PLOUARN

Les familles Bozenec, Berlivet et Mac, remercient bien sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de M. Joseph BOZENEC.

### DIRENEN

M. Francis Haulon et les familles Normand, Pot, Starck, remercient les personnes qui ont assisté aux obsèques de M. Francis Haulon.

Dès la remise en état des ports français 750.000 tonnes de marchandises arriveront d'outre-mer

## La crise ministérielle italienne

Paris, 1<sup>er</sup>. — M. Locoate, ministre de la Production, a annoncé hier soir que la France vient de conclure un accord avec les Allemands en vue d'importer 150.000 tonnes de marchandises allemandes que les ports français seront capables d'importer en totalité. Il a ajouté qu'en France, la circulation monétaire est dix fois ce qu'elle était avant la guerre, qu'il y a 20 fois moins de marchandises dans les ports.

## NOS DANS L'A

Paris, 1<sup>er</sup>. — Un avertissement de la communication de M. René Mayer, ministre des Travaux publics, de Transports et des Travaux publics, qui, d'après les rapports qui lui sont parvenus, a rendu compte de la situation de la route de la région parisienne. M. Mayer a dit que la situation de la route de la région parisienne est grave, que les travaux de réparation sont en cours, mais que les travaux de réparation sont en cours, mais que les travaux de réparation sont en cours.

## Le trop célèbre Bony

et ses complices vont comparaître devant la Cour de justice de Paris. Entre autres crimes, ils ont livré à l'ennemi la nièce du général de Gaulle.

Au Conseil des ministres M. Tanguy-Prigent a la grave situation des sucreries par suite du manque de

Paris, 1<sup>er</sup>. — Le Conseil des ministres a été consacré aujourd'hui, à l'expédition des affaires courantes. Une question importante a été étudiée, M. Tanguy-Prigent, ministre de l'Agriculture, a rendu compte de la situation de l'approvisionnement en charbon des sucreries et des industries essentielles de l'agriculture. La situation de l'ensemble de ces industries est extrêmement grave. Les sucreries de la région de l'ouest, du sud de l'Oise par exemple, sont en panne faute de charbon. Ce n'est pas seulement la production de sucre mais celle de tous les sous-produits (alcool, pulpe, aliments mélangés nécessaires au bétail, par exemple), l'approvisionnement en viande de la région parisienne. Devant cette situation, le gouvernement a décidé de tenter un effort important pour fournir aux sucreries le contingent de charbon nécessaire à leur démarrage.

## NOS DANS L'A

Paris, 1<sup>er</sup>. — Le premier lieutenant de la 1<sup>re</sup> division d'infanterie, M. de la Roche, a été nommé à la 2<sup>e</sup> division d'infanterie.

## Les de Flots

et de Flots à Paris, 1<sup>er</sup>. — Les tanks de la 2<sup>e</sup> division d'infanterie ont été envoyés à la 1<sup>re</sup> division d'infanterie.

Mme NIGER obtient sa pension de retraite. M. NIGER obtient sa pension de retraite.

# Le Télégramme

EST-CE QUE  
LE BOCHE PAIERA ?

« Le Boche paiera », avait dit Klotz, le ministre des Finances de Clemenceau. Le Boche ne payait point. Exact, parce qu'il était calomnieux d'exiger des réparations aussi fortes ? Peut-être, en effet, était-il difficile de les obtenir sous une forme purement financière. Mais le grand motif de l'échec fut surtout la débaucherie des Alliés dont la majorité ne souhaitait pas alors un abaissement durable de l'Allemagne.

Le problème, cette fois, ne se pose plus exactement dans les mêmes conditions. Les Allemands sont descendus à un tel point de turpitude qu'un plus grand nombre de nations désire leur infliger une expiation très sérieuse et se refusent à croire en la rapidité de leur relèvement moral. Le gouvernement qui, sans doute, se montre le moins sentimental à cet égard est le gouvernement soviétique qui a tant souffert de dévastations sauvages. Un des plus confortants aspects de l'alliance franco-russe est justement que, dans nos revendications antigermaniques, nous sommes d'accord et certains d'être soutenus à fond par Staline qui n'est pas un pacifiste béat. Ce n'est pas lui, on peut en être certain, qui encouragera les communistes français à renoncer à leur dureté d'aujourd'hui pour retourner à l'attendrissement qui, jadis, mouillait les yeux de bien des militants d'extrême-gauche quand on leur parlait des duretés du traité de Versailles et de la pauvre Allemagne si cruellement démen-

brée. Dans un bulletin publié par l'ambassade des Soviets à Washington, l'économiste russe Varga qui, avant l'arrivée d'Hitler au pouvoir, avait réproché la cruauté du traité de Versailles, estime, maintenant, que, pour reconstruire les régions dévastées de la Russie, il faudra dix millions d'Allemands travaillant pendant dix années. Etant donné que, pendant ces dix années, l'Allemagne, d'habitierisme, sera occupée à servir les intérêts de la Russie, les Allemands pourront tout au moins servir à l'équilibre de la balance des paiements.

Près de la frontière du Palatinat, les Allemands ont lancé une série d'attaques relatives à la situation de la 7<sup>e</sup> armée américaine et ont progressé près de Bitché.

**GUERRE AÉRIENNE**  
Les Allemands ont encore progressé. Au delà de la tête de pont de Sarrelouis, les Allemands ont encore progressé.

MERCREDI,  
3 janvier 1945

de Brest & de l'Ouest  
JOURNAL REPUBLICAIN DU MATIN

N° 90  
1 fr. 50

## A l'extrémité ouest du saillant des Ardennes les Allemands replient leurs divisions blindées

### Les Russes sont à 30 kilomètres de Gyor, aux portes de l'Autriche

**BELGIQUE** Londres, 2. — Le 3<sup>e</sup> armée américaine poursuit sa pénétration dans le côté sud du saillant allemand des Ardennes et elle se maintient à moins de 3 kilomètres de Saint-Hubert. Les Alliés ont enlevé deux villages, à 10 kilomètres à l'ouest de Bastogne. Toutes les contre-attaques ennemies sont demeurées infructueuses. De violents combats sont en cours dans le secteur à l'ouest de Bastogne. Aux abords de la frontière, entre le Luxembourg et l'Allemagne, les Alliés ont avancé au delà d'Echternach, qui est en leur pouvoir, et ont franchi la Sûre. Les correspondants disent que von Rundstedt est en train de retirer ses blindés de l'extrémité ouest du saillant des Ardennes. Les Alliés ont perdu le contact avec les divisions blindées allemandes qui défendaient auparavant cette pointe. Rien à signaler concernant le nord du saillant.

**SARRE** Au delà de la tête de pont de Sarrelouis, les Allemands ont encore progressé.

**PALATINAT** Près de la frontière du Palatinat, les Allemands ont lancé une série d'attaques relatives à la situation de la 7<sup>e</sup> armée américaine et ont progressé près de Bitché.

Les correspondants signalent menacent le quartier industriel de Kobania. Hier, les troupes d'assaut russes se sont emparées de plus de 200 pâtes de raisins à l'intérieur de la ville. Ils ont détruit 24 chars et fait plus de 400 prisonniers. Depuis 3 jours, l'armée rouge a tué plus de 8.000 défenseurs de Budapest. A l'ouest de Budapest, une colonne de l'armée Toliboukine poursuit son avance vers la ville de Gyor, dont elle n'est plus séparée que par une trentaine de kilomètres. Ainsi se précise la menace dirigée contre Vienne, que le haut commandement allemand a inclus hier dans la zone de guerre.

**L'UNION DES FRANÇAIS**  
L'appel à l'union lancé par le général de Gaulle a trouvé un large écho dans la presse française. La France Libre écrit : « Une fois éliminé le petit pourcentage de traitres, il faut admettre dans la communauté française ceux qui se sont trompés, mais qui reconnaissent leur erreur et sont prêts à travailler avec nous. » François Mauriac, dans le Figaro, parlant du chef du gouvernement, écrit : « Lui, le plus pur de tous, parce qu'il a posé cette question à chaque Français : qui de nous ne s'est jamais trompé ? » Le Populaire renouvelle son vœu de « d'aujourd'hui plus volontiers que les jours qui précèdent facilitent cette union. » Marcel Cachin, dans L'Humanité, affirme qu'« uniri, c'est le mot d'ordre le plus immédiat et le plus pressant ». L'Aube souligne la nécessité de l'union de tous les Français pour les travaux de l'avenir. Cette unanimité montre s'il était besoin de le démontrer, la complète adhésion de l'opinion française à la politique du gouvernement.

**Prochaine attaque sur le front**

**HONGRIE** A Budapest, les Russes réduisent d'heure en heure la superficie occupée par la garnison hongroise. Bucarest, qui est située sur la rive gauche du Danube, est pour ainsi dire aux mains des Russes. A Pest, les troupes soviétiques ont pris l'important aéroport de Branovo. Dans le sud-est, les Russes occupent la petite ville de San Martin, au nord-ouest d'Imola. Hier, l'aviation de Méditerranée a enregistré 900 départs. Les Alliés n'ont perdu que 5 appareils en attaquant les lignes de communications du nord de l'Italie et divers objectifs sur le front.

**TCHÉCOSLOVAQUIE**  
Les troupes du maréchal Maslowski ne sont plus qu'à 3 km de Lushnice, grand centre de communications.

**Reprise de la base de Lanvéoc**  
Paris, 2. — Le capitaine de frégate Bergot a pris le commandement de la base de Lanvéoc-Poulmic.

**L'Emile Baudot est remis à la France**  
Paris, 2. — L'Emile Baudot qui avait été utilisé par les Alliés dans l'Atlantique-Sud et l'Océan Indien, vient d'être remis sous pavillon français à Alger, le 23 décembre.

**Le Dumont d'Urville à Zanzibar**  
Paris, 2. — A l'occasion du centenaire du traité de commerce signé entre le sultan de Zanzibar et l'amiral Desfosses, l'avis de Dumont d'Urville s'est rendu à Zanzibar le 24 novembre, transportant le commandant Prudhomme, délégué du gouvernement provisoire de la République Française en Afrique Orientale Anglaise. Diverses visites, réceptions et dîners ont eu lieu dans une atmosphère de grande cordialité.

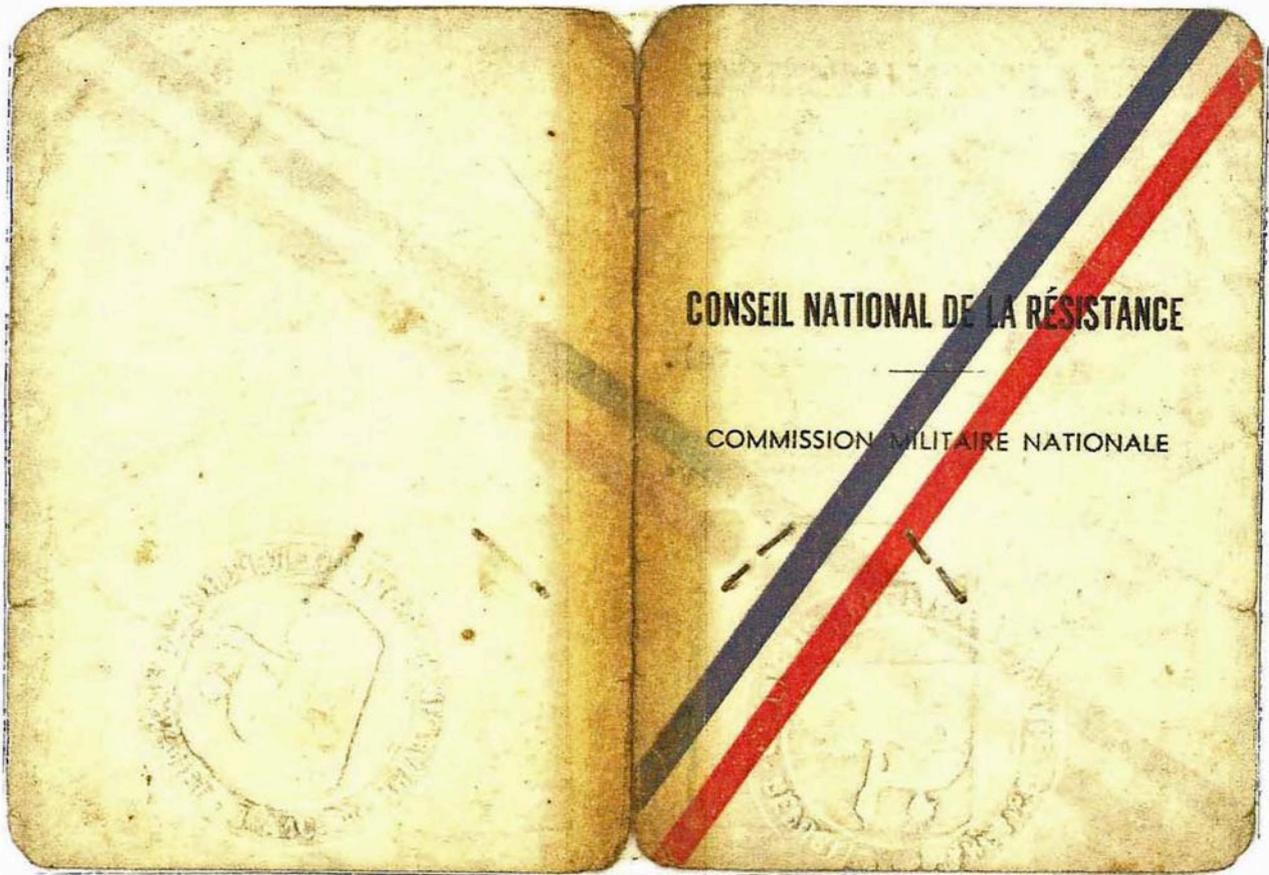
**LES FARCES MACABRES !!!**  
Pour me faire une plaisanterie des amis déposèrent des cadavres chez moi déclare Petiot

Paris, 2. — Tout en reconnaissant qu'il a exécuté ces traitements et des espions et dispersés les fragments de leurs corps dans les bois, le docteur Petiot ne pouvait expliquer comment une vingtaine de cadavres se trouvaient dans sa cave, rue Lesueur. Maintenant il a trouvé une hypothèse, grâce à laquelle il espère pouvoir recouvrer prochainement la liberté. « Pendant que j'étais à Fresnes, a-t-il expliqué au juge d'instruction, des amis, pour me faire une mauvaise plaisanterie, ont apporté ces corps chez moi. Alors il ne me restait plus qu'à m'en débarrasser. Comment le faire ? Je les ai fait fondre comme j'ai pu. »

**Reprise de la base de Lanvéoc**  
Paris, 2. — Le capitaine de frégate Bergot a pris le commandement de la base de Lanvéoc-Poulmic.

**L'Emile Baudot est remis à la France**  
Paris, 2. — L'Emile Baudot qui avait été utilisé par les Alliés dans l'Atlantique-Sud et l'Océan Indien, vient d'être remis sous pavillon français à Alger, le 23 décembre.

**Le Dumont d'Urville à Zanzibar**  
Paris, 2. — A l'occasion du centenaire du traité de commerce signé entre le sultan de Zanzibar et l'amiral Desfosses, l'avis de Dumont d'Urville s'est rendu à Zanzibar le 24 novembre, transportant le commandant Prudhomme, délégué du gouvernement provisoire de la République Française en Afrique Orientale Anglaise. Diverses visites, réceptions et dîners ont eu lieu dans une atmosphère de grande cordialité.



**CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE**

Commission Militaire Nationale

N° 10

FONCTION :  
**SECRETARIAT**

Nom : **LE MEUR**

Prénoms : **YVES**

né le : **31 AOUT 1924**

à : **AUDIERNE (Finistère).**

Département de : **Finistère**

Domicile : **14, rue de Niepce  
PARIS IV\***

Fait à Paris, le **3 JUIN 1945**

SIGNALEMENT :

Taille : **1m, 73**

Cheveux : **chatains**

Visage : **allongé**

Yeux : **bruns**

Le Titulaire : *Y. Le Meur*

**P-LE PRESIDENT**  
de la Commission Militaire Nationale  
du Conseil National de la Résistance

*T. Amant*

\*Bleu/blanc/rouge



## Rapport d'activité

4

Je soussigné, Le "Bour You", né le 31 Août 1924 à Audierne, Finistère, domicilié actuellement 43 rue Henri Duvernois, Paris 10<sup>e</sup>, atteste sur l'honneur l'authenticité des faits mentionnés ci dessous.

Au moment des premiers faits évoqués je demeurais à Kernnac'h, Audierne.

Après plusieurs tentatives infructueuses je réussis à prendre contact, à Quimper, en Décembre 1940, avec André Quinson, organisateur des groupes OS du sud Finistère. Quinson sera arrêté dans les premiers jours de Mai 1942 et mourra en Août de la même année à la prison allemande de Lorient.

Les premiers tracts sont amenés à Audierne, en Janvier 1941, par André Quinson. J'assurerais à l'avenir alternativement avec lui, le transport du matériel de propagande entre Quimper et Audierne. Je le ventilerai entre les membres du groupe OS du canton de Pont Croix et, à partir de fin 41 du canton de Plozevet, cela jusqu'à mon départ en Octobre 1942 au Collège de M'belesme de Quimperle.

Dans les premiers jours de Février 1941 j'effectue la première diffusion de tracts appelant à l'organisation de la Résistance et dénonçant le rôle du Gouvernement de Vichy. Mon inexpérience du travail clandestin me fera surprendre au cours de cette diffusion, mais les bruits qui courent en ville s'étoufferont vite.

A partir de Février 1941 je prends contact avec des jeunes d'Audierne puis des autres communes du canton et mets progressivement sur pied une organisation de jeunes. Début 1942 une vingtaine de jeunes des communes d'Audierne, Esquibien, Prizilien, Plozeff, Uderon, Beuzec, Pont Croix et Ploubinec en font partie. Affilié en 1941 au Front National, ce groupe adhèrera au Front Patriotique de la Jeunesse à sa création. Il assurera la diffusion du matériel de propagande du Front National et constituera une base de recrutement pour les Francs Tirards et Parti-sans Fronts.

Parmi les membres de ce groupe de jeunes j'organise ceux qui sont décidés à une action immédiate dans un groupe OS de jeunes, en Août 1941 une douzaine de jeunes en font partie. Le noyau principal est constitué de jeunes d'Esquibien. Il entreprendra en Août 1941 le premier sabotage de câble téléphonique enterré posé par les Allemands. Le groupe va s'élargir à des jeunes d'hommes divers. Début 1942 il comptera une trentaine de membres et va s'incorporer aux FTPF. Les opérations de sabotage opérées de nuit, sans armes au début, créaient une accoutumance, une assurance préparant des actions plus hardies.

Une "suite" survient au cours de la constitution de ce groupe d'action, suscite une lettre anonyme de menaces adressées à mon père. J'ai 16 ans à l'époque et l'auteur

de cette lettre pensait sans doute que l'autorité paternelle ferait remettre les choses "dans l'ordre". Menaçant de mettre les autorités allemandes au courant de mes activités, dans cette lettre informant mon père que je mettais sur pied une organisation en vue de "la lutte armée contre les allemands". Elle lui demandait de faire en sorte que je cesse immédiatement, lettre d'intimidation, malheureusement détruite, mais dont les menaces n'ont pas été mises en exécution, du moins pas dans l'immédiat. Nous étions en Mai 1941.

En Mai 41 nous recevons des consignes pour inciter les paysans à concouffer une partie de leur récolte afin de "soustraire aux réquisitions allemandes". J'initie, par des démarches au près des syndics agricoles d'Audierne, Esquibien, Pri-melin et Plojff qui m'assurent de leur concours. Dans le même but, je prends contact avec l'ex député du canton, propriétaire terrien d'Esquibien, influent parmi les paysans, qui m'assure que cela sera fait.

Parallèlement à ces activités, les contacts pris avec les adultes me permettent d'amener des adhésions soit au Front National, soit au groupe adulte de l'OS. En fin 1941 début 1942 je recevais régulièrement le matériel destiné au Front National, aux FTPF, puis au Front Patriotique des Jeunes. J'assure la ventilation entre les trois organisations. Certains tracts nous arrivent en quantité insuffisante. Fin 1941, l'imprimeur des Ports et Chaussées d'Audierne me fournit une machine à écrire usagée, pouvant être mise "hors circulation". Dans une ferme voisine de mon domicile, je passerai maint de mes journées d'étudiant à la machine afin de disposer de quelques dizaines de tracts supplémentaires.

Le travail de sollicitation, de recrutement, a abouti parfois à des échecs. Pour des raisons de mémoire je ne serais pas en mesure de donner ni serait, ce qui m'aurait valu de refus, d'hésitations, de doutes, au long des mois, ceux qui, en dehors des effectifs organisés et contrôlés dont je fais mention "en faisant partie sans en faire", les participants occasionnels qui seront quelques mois ou années plus tard des participants à part entière, et ceux qui se feront oublier par leur inertie. Fin 41 ou début 42, la Sûreté Nationale, de Rennes "descend" à Audierne. Deux anciens conseillers municipaux d'Audierne, un ancien conseiller de Pont Croix sont arrêtés. Nous n'avons aucun contact avec les deux premiers mais le dernier fait partie du groupe OS du canton. Ils seront internés au camp de concentration de Voves. Je figure sur la liste qui les a désignés, mais l'identité de mon père et de celui actif du Front National, de dévier l'enquête sur lui. Ils le rencontrent en ville et, après explications, le laissent "aller". En fait il est totalement étranger aux organisations de résistance du canton. Avant une vingtaine de minutes plus tard des opérations en cours je démissionnerai des en tête des listes de tracts et de brochures dissimulés à mon domicile.

Je tiens à souligner ici le silence prudent et complice d'un grand nombre de personnes de ce coin de Bretagne sans qui la Résistance n'aurait pu exister sans qui je n'aurais pas ces lignes aujourd'hui. Lorsque je devrai revenir début 1944, dans ce canton pour les nécessités de l'organisation, recherché depuis des mois par la police, je recevrai des offres d'hébergement, par intimidation, de la part de familles étrangères à nos organisations et dont certaines ont leurs enfants "à Londres".

Durant l'année 1942, diffusion de matériel clandestin, recrutement, actes de sabotage se poursuivent dans les cantons de Plougastel et de Pont Croix.

A la rentrée scolaire le 21 Octobre 1942 j'entre au Collège Mabolme de Quimper. Il y a encore des patriotes qui ne sont plus à l'école et qui me demandent qu'à s'organiser. Un groupe de jeunes du Front National est créé. J'assure la liaison avec les dirigeants départementaux et la pénétration du matériel clandestin au collège. De ce groupe sortira en Octobre 1943 un groupe de FTPF qui opérera dans toute la région de Quimper malgré le régime d'internat.

Dans les premiers jours des vacances scolaires, en Juillet 1943, le responsable départemental du Front Patriotique de la Jeunesse, appelé à la direction départementale des FTPF, me sollicite pour le remplacer dans le Finistère. J'accepte et vais quitter définitivement le domicile vers le 15 Juillet 1943 pour la clandestinité.

Fin 1943, début 1944 sont pour nous la période des grandes épreuves, le STO a remplacé la "relève", la répression va nous porter des coups très durs!

Tandis que j'établis les contacts avec les responsables du Front Patriotique de la Jeunesse dans les villes de Quimper, Pont Labbé, Douarnenez, Pont de Buis, Brest, Morlaix, Plouha, Morlaix, Landerneau, Châteauneuf, du Faou, Scaer et Quimper, responsables inter-cantons, chacun l'organisation dans les villes avait ses limites, la situation se détériore dans le canton de Pont Croix. Des réfractaires ayant dû quitter le domicile pour des maisons amies, objets de menaces par lettres anonymes, sans faux papiers ne se sentent plus en sécurité dans la région. Ils relèvent des communes de Lédan, Plougastel et Esquiéven. Nous hésitons à créer des maquis car nous manquons d'armes. Un cas particulier va nous décider à créer le premier maquis du Finistère. Un cultivateur d'Audierne me fait savoir qu'il cache chez lui depuis un mois un jeune de 20 ans. Ses allées et venues des voisins et à che- leur dans sa ferme lui font craindre pour sa sécurité et celle de son <sup>propre</sup> fils, créole et originaire d'Audierne, trop facilement reconnaissable, ne peut se montrer de jour. Il ne veut plus le garder. Arrêté à la frontière espagnole qu'il tentait de franchir à l'aide d'un "passer" pour gagner l'Angleterre, il est deporté vers l'Allemagne, il s'était évadé du train en compagnie de deux autres jeunes, à la traversée de l'Al- race. Sa mise en sécurité jointe aux difficultés des réfractaires au STO a été à l'origine du maquis de la forêt de Landerneau, près de Scaer. Le jeune résistant, Emmanuel Brusq, sera capturé lors d'une opération FTP et fusillé par les Alle-

mandés en Avril ou Mai 1944, près de Pannerc'h.

"Tournée" du département, discussions avec les responsables locaux des solutions à leurs problèmes, répartition des tracts et brochures, renforcement des FTPF par des jeunes du Front Patriotique de la Jeunesse... surtout le renouvellement de nos activités dans le dernier semestre de 1943.

Je conserve des contacts étroits avec les FTPF des cantons de Pont Croix et de Plozévet. Nous avons besoin de titres d'alimentation, de faux papiers pour nos réfractaires du département. En Août 1943 j'obtiens l'adhésion aux FTPF d'un jeune d'Andrieux qui va se révéler rapidement un organisateur et un combattant au sang froid remarquable: Jean Simon. Il m'est difficile de respecter les consignes de prudence qui m'interdisent de participer aux activités armées dans le département, vis à vis des quelques de ces deux cantons que j'ai recruté personnellement. Dans leur grande majorité, je vais participer avec Jean Simon à la préparation et à la réalisation d'un certain nombre d'opérations: enlèvement des titres d'alimentation dans les marais de Ploubinec, Esquibien, Prunclin, Hédon, Goubien etc... opérations punitives ~~contre~~ chez des collaborateurs, récupération de fonds propres faime ri de nos réfractaires et maquisards. sabotages - la plus spectaculaire de ces actions, celle qui a le plus frappé l'opinion lui/dou. Avant d'avoir confiance en la résistance par son audace a été réalisée à la porte de l'Hotel de France occupé par les allemands. Nous avions besoin de chaussures pour les résistants et leurs familles, celles de nos camarades arrêtés ou déportés, nos illégaux. Un cordonnier d'Andrieux condamné par la Résistance manenne pour son comportement envers l'occupant avait reçu un lot de 7 colis de chaussures. En son absence elles furent entreposées dans un magasin de vêtements attenant à l'Hotel de France. Début Novembre, à 7 heures du soir, armés seulement de deux 7,65, en compagnie de 3 FTPF, je fais sortir les colis sur le trottoir aux pieds de la sentinelle allemande. Tandis que les deux camarades armés vont demeurer cinq minutes tenir en respect les propriétaires du magasin aux quels nous ne voulons aucun mal nous promons à dos d'homme les colis pour gagner une ferme, en empruntant les petites ruelles de la ville. L'état major départemental des FTPF viendra en prendre livraison huit jours après pour les répartir dans le département. En 1947 j'aurai le regret de remplir un questionnaire de l'Intendance Militaire, de Vannes, en vue d'indemniser le propriétaire des chaussures.

En Novembre le responsable départemental des FTPF est muté dans le département de l'Orne où il trouvera la mort dans les combats de la Libération (Jean Moreau, natif de Pouldavid). Jean Simon prend la direction des FTPF du sud Finistère, de Châteaulin à Quimper. Arrêté à Quimper en Février 44 il est fusillé en même temps qu'Emmanuel Griseq.

Fin Octobre début Novembre 43 j'échappe de justesse à une arrestation. Des responsables provinciaux venus de Nantes ont fixé rendez vous aux responsables départementaux du Front National, des FTPF et du Front Patriotique de la Jeunesse afin de les entretenir de l'unification des organisations de résistance dans le département.

Le rendez-vous est fixé à Quimper, rue de la Tour d'Auvergne, dans le restaurant  
 du même nom. Tandis que je m'y rends je rencontre à une centaine de mètres du  
 lieu de rendez-vous le commissaire départemental aux effectifs des FTPF qui me  
 fait de la main le geste impératif de rebrousser chemin. Les deux responsables de  
 parlementaire du Front National viennent d'être arrêtés au rendez-vous où une  
 source nous est trahie. Le fils du restaurateur, membre du Front National, a  
 réussi à quitter le restaurant par une porte dérobée donnant sur une cour et fait le  
 guet pour éviter de nouvelles chutes. Nos deux camarades, de Quéquiner et Ropars, con-  
 trairement la déportation.

En Octobre, un jeune, originaire de Ploubinec, Robert Normand, accepte de quit-  
 ter sa femme pour consacrer tout son temps à la Résistance et devenir mon adjoint.  
 Il partagera mon travail dans le département. Début Décembre, vers 13 h je  
 débute avec lui et Théodore de Coz, responsable du Front National de Quimper, près des  
 anciennes halles lorsque je m'aperçois que deux individus nous épiant. Je les en avais  
 et nous décidons de nous séparer, partant chacun de notre côté. Robert Normand  
 décide cependant de me suivre de loin tandis que les deux policiers ne m'embêtent le  
 pas. Je m'engage dans la chicane de petites rues retournant les halles, décidé à  
 les "suivre" dans la foule qui anime ces rues et la rue Kérléon à cette heure. Nor-  
 mand commettra l'imprudence de m'aborder à nouveau pour me proposer d'aller  
 chercher les FTPF pour m'en débarrasser, c'est alors que les policiers sont à une dizaine  
 de mètres de nous. Tandis que je "traîne" encore un moment dans les rues afin de  
 m'assurer n'être plus suivi avant de regagner notre "plongée" commune, les  
 policiers, pensant sans doute prendre une "filière", suivent Robert Normand qui ne  
 s'en débarrassera qu'une demi-heure plus tard en utilisant une maison amie à  
 double issue. Je retrouverai Robert Normand huit jours plus tard, à Quimper  
 également. Dans la semaine il a été repris en filature par les deux mêmes policiers  
 il a réussi à les lâcher une nouvelle fois au départ des cars départementaux, place  
 de Brest. Je ne le reverrai plus. Une quinzaine de jours plus tard il sera arrêté  
 et interné à la prison St Charles à Quimper. Il sera fusillé en même temps  
 que Jean Simon et Emmanuel Brusq, à Penmarc'h.

A Brest, le 10 de la rue Quartier Maître Gondou, à Plecouvance, va être  
 durant six mois un pied à terre pour des dirigeants départementaux. Filtrages,  
 rafles quotidiennes dans les rues rendant délicate la pénétration des tracts dans  
 la ville. Domicile rue Quartier Maître Gondou, le mari de ma tante maternelle  
 s'est réfugié à Plougaotel Jaoulas, à la suite des fréquents bombardements, comme  
 l'avaient fait beaucoup de brestois. Tous les matins il prend le train à la gare du  
 Rodey pour se rendre à l'Arsenal de Brest où il travaille comme agent technique.  
 Partant tous les jours à la même heure devant les postes de garde allemands il  
 est couronné de banderoles de sentinelles qui ne lui demandent que rarement ses pa-  
 piers et se contentent de lui faire de la main un signe de reconnaissance. Par  
 crainte pour ma sécurité il va me demander de lui confier les tracts et jour-  
 naux qu'il transporte dans la petite valise qui l'accompagne chaque jour, le  
 matériel sera remis dans Brest à partir du 10 de la rue Quartier Maître  
 Gondou. Jean Simon, Robert Normand, Burel, fréquenteront le 10, asile sûr.

où ils peuvent passer la nuit. Burel est un jeune du Front Patriotique de la jeunesse. Natif de Ploubinec, il a accepté la tâche permanente de convoyeur provincial du matériel du Front National. Il "monte" deux fois par mois "sur Paris", prend le matériel des départements bretons et en assure la ventilation. Il lui arrivera de "descendre" à plusieurs reprises, l'ensemble du matériel "breton" à Brest, changeant sans doute ses voies de diffusion, malgré le risque intrinsèque présent est ce port de la "zone interdite". Je m'abstiens de tout jugement dans un travail de spécialiste qui m'était essentiellement étranger. Après mon départ du Finistère Burel revivra au 10 rue G. Bardon jusqu'en Mars où il disparaît. Passant par hasard à Quimper p, après la libération, ma tante le reconnaît sur un placard de photos de fusillés non identifiés. L'ayant reconnue et hébergé à son domicile du 10 jid elle passait quelques jours par semaine, elle aura la pénible tâche de reconnaître le corps et d'alerter la famille, à Ploubinec.

Cela m'éloigne de ma propre activité, mais il m'est impossible de discuter cette activité de celle des autres. Notre action n'était possible que parce que collective. Devant la répression impitoyable que nous avons vue, on ne se sent guère de mérite particulier. C'est un simple hasard aveugle que je dois aujourd'hui de pouvoir faire ma demande de carte de combattant.

Quelques jours après ma filature par la police à Quimper, je rencontre Daniel Trelle, mon responsable provincial, et l'en informe. Quinze jours plus tard je vais être marié en ~~mon~~ Mayenne. La veille de mon départ je vais recevoir les dernières consignes de Trelle. Nous débarquons du même train en gare de Pleyber Christ, près de Morlaix, et nous nous rendons tous deux à Plouzeur Minel chez M. Lachuer, responsable départemental des JPP (Jeunes Paysans Patriotes). Sortant de concert avec Trelle de la gare, la police me demande mes papiers. Rien d'anormal; je passe et nous allons à notre rendez-vous. L'après-midi je repars Pleyber Christ en compagnie de Trelle. Je vais repasser Brest une dernière fois tandis que Trelle s'en va sur Rennes. Les policiers du matin nous rencontrent à nouveau, me redemandent mes papiers et prennent cette fois des notes. Trelle, ami, est prêt à toute éventualité, mais ils nous laissent aller. Je quitte Trelle pour gagner la gare et prendre le train de Brest. Le lendemain matin je prends le train pour Château Gontier, en Mayenne. Un seul contact m'est donné, lorsque j'arrive à Château Gontier, la personne que je rencontre ne veut avoir aucune activité. Une nuit plus tôt, le jet d'un pavé dans la vitrine de la LVF a provoqué des perquisitions et des rafles. Aucune toit pour m'abriter. Je dois m'héberger au restaurant de La Cour. Elle et remplis une "fiche". Je n'ai pas encore de faux papiers. Seul, ma date de naissance est gravée sur ma carte d'identité. J'apprendrai deux mois plus tard de la bouche du brigadier de gendarmerie d'Andenne, membre du Front National, qu'il a fourni à son compte de faux renseignements à la police d'Angers. Je réussis à prendre des contacts utiles avec un jeune facteur de Château Gontier. Il va me mettre en contact à Laval avec

de jeunes éléments. Le cercle de mes contacts s'élargira à 5 jeunes de Laval. Mais entre temps quelque chose d'incompréhensible se passe. Irèlle n'est pas au rendez-vous fixé à Chateau Gonthier 15 jours après mon arrivée. Le lendemain il n'est pas au rendez-vous de "repêchage", pas plus qu'au rendez-vous de demain recourus huit jours plus tard. "Je pense qu'il est arrêté". Je lui aperçois que je suis toujours auprès des jeunes de Laval plus préoccupés des avantages matériels qu'ils pourraient tirer de la Résistance que d'action désintéressée. Ils me refusent, à Laval une aide financière que Irèlle devait me procurer. Au départ du car pour Chateau Gonthier, à Laval je dois m'adresser à un inconnu qui me prête l'argent nécessaire pour regagner mon hôtel restaurant. Des officiers hébergés à l'hôtel de la Courdeille s'indignent de ma présence auprès de la patronne. Elle a m'en averti, me dit qu'elle m'a fait passer pour son menu et me propose de manger dorénavant avec eux dans leur cuisine ce que j'accepterai. Je ne m'ouvrais pas pour autant de mes activités auprès d'eux. Je me décide à écrire à l'un des responsables du Front National d'Andrienne. M. Raphaël Hérisot négociant en vins sachant qu'il me suffira de lui dire mon besoin urgent d'argent et lui donne mon adresse pour qu'il me tire d'affaire. C'est son épouse qui me fera parvenir le mandat qui me permettra de payer au restaurant ma pension d'un mois et demi. Raphaël Hérisot doublait son activité au Front National de l'appartenance à une chaîne d'évasion d'aviateurs alliés. Divorcé lors d'un "passage" malheureux, il a pu échapper à une descente allemande à son domicile. Il est dans l'illégalité.

Je règle mes dettes et regagne Fred. Je rance l'organisation par le responsable du Front National de Reconquête M. Piron ou me Vanban <sup>Brét</sup> que dans les combats de la Libération. Il m'accueille par des exclamations de joie. "Tu as pu faire le mur? Tu as bien fait de venir directement ici; je me proposais d'aller à la prison de Morlaix Dimanche prochain m'enquière de toi et t'achèterai de te faire parvenir un colis".

Le jour de mon départ de S. Leuyer Christ un jeune avait été arrêté et transféré le lendemain à la prison de Morlaix. Pour Irèlle qui me savait recherché, comme pour Zachuer, il n'a fait aucun doute que c'était moi qui était pris. Nous sommes à la mi-Février. Depuis l'arrestation de Robert Normand le Front Patriotique de la Jeunesse n'a plus de responsable permanent. Irèlle tâche d'y pallier dans la mesure où ses responsabilités provinciales lui en laissent la possibilité. Il me demande, tandis qu'il va s'employer à mon affectation hors du département de réorganiser la direction départementale avant mon départ. J'entreprends donc un travail de prospection dans le département. Un jeune étudiant du Collège Moderne de Quimper, natif de Ploubinec, Jean Priol, va accepter d'interrompre ses études pour prendre la direction départementale. Je ferai avec lui le tour du département pour lui donner les contacts nécessaires. La responsable de l'Union des Jeunes Filles Patriotes du département que je n'ai jamais connue que sous le prénom de "Danielle" a été arrêtée. Irèlle me demande d'essayer de trouver une remplaçante. Une jeune

étudiante du lycée de Filles de Quimper, Jacqueline Razer, fille du receveur  
buraliste des P.T.T. de Plogoff, accepte de quitter études et famille. Elle ne tiens  
dra pas longtemps dans le département. Recherchée, elle sera mutée en Br.  
dre et Loire où elle sera responsable départementale de l'UJFP jusqu'à la  
libération.

Entre temps j'ai pris contact à deux reprises à Rennes et Redon, avec des  
responsables nationaux du Front Patriotique de la Jeunesse. Aux premiers jours  
de Mai un rendez vous m'est fixé à Paris où j'apprendrai ma nouvelle affecta  
tion.

Je tiens à souligner que ni Emmanuel Bruy, ni Jean Simon, ni Robert  
Normand n'ont parlé auprès des Allemands. A eux trois ils les connaissent  
absolument tous nos responsables locaux. J'ai pu redonner tous les contacts à Priol  
mon remplaçant. Pourtant, lorsque à la libération leurs corps ont été identifiés  
parmi ceux d'une vingtaine d'autres résistants, apparemment morts ils  
ont laissé l'impression d'avoir été achevés à Pornic plutôt qu'à Fusillé.

Sans doute pourrai je parler de l'aide qui il m'a été possible d'apporter  
aux résistants de telle ou telle localité. Il est difficile de mettre en œuvre  
un travail personnel lorsque l'on a perdu plus que des frères ou de tels hommes.  
Auprès d'eux il me sent quelque chose qui nous rapetisse et qui il nous semble  
leur devoir à eux, ~~qui~~ doit nous avoir plus de perdu que ils ont de perdu de nous.  
Vingt ans après, je viens cependant solliciter ma carte de combattant.

Dans les premiers jours de Mai je "montrai" donc à Paris où je rencontrerai  
des un responsable national du Front Patriotique de la Jeunesse, déjà ~~son~~  
connu à Rennes et Redon Paul Lasteur, "Doré" sous l'occupation. Il  
me fixera la tâche de délégué provincial des Forces Unies de la Jeunesse  
Patriotique pour les départements du Loiret, du Cher, du Loir et Cher et de  
la Nièvre. Mon rôle ? Prendre contact, rechercher les organisations qui se  
sont regroupées dans les F.U.J.P. afin de créer les organismes de coordination de  
partout. Je n'y aboutirai que partiellement, faute de temps pour la  
prospection, faute de contacts "par le haut". Au débarquement qui  
survient j'ai l'ordre de me replier auprès de l'état Major départemental  
des F.T.P.F. de la Nièvre. Je connaîtrai aussi la vie des maquis "Roland".  
J'accompagne l'état Major départemental d'un maquis à l'autre, prends  
contact avec les jeunes F.T.P.F., partage leur vie, leurs gardes, participe  
avec eux à plusieurs opérations, participe à plusieurs parachutages d'armes,  
transport de "conteneurs" d'un maquis à l'autre, coordonne l'action des jeunes  
non "maquisards" avec celle des F.T.P.F. J'aurai assuré trois liaisons avec Paris,  
la dernière avec les tracts des quatre départements, le "compagnon" étant arrêté.

La route libre vers Paris, je serai rappelé au près de la direc  
tion nationale des F.U.J.P. J'y vais travailler un tant que collaborateur  
avant d'être sollicité pour travailler au COMAC, Commission Militaire  
du C.N.R. que je quitterai à sa liquidation en 1946, disant apprendre  
un métier en "Formation accélérée".

Justifié exact, Paris le 4 Avril 1965 g. J. H. /